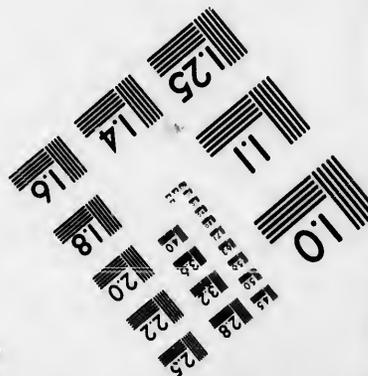
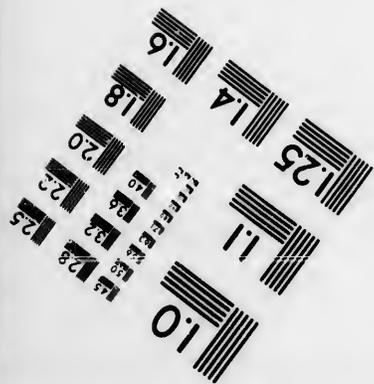
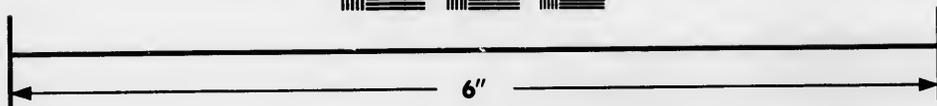
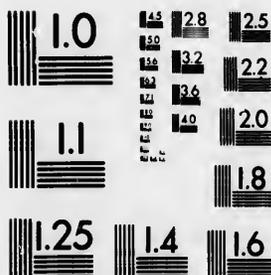


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.5  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**© 1985**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

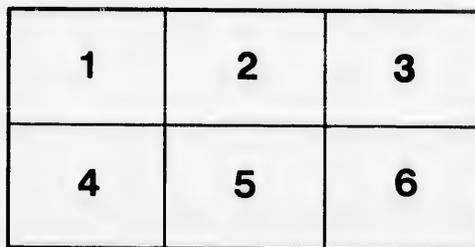
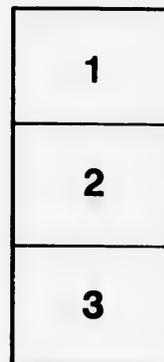
Library of the Public  
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives  
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aire  
détails  
ues du  
modifier  
ger une  
filmage

ées

errata  
d to  
t  
e pelure,  
on à

32X

AME

74-5  
13

**LE MOIS**  
**DES**  
**AMES DU PURGATOIRE.**

8177 N.E.

1918

1918

1918

AM

50.

*Yvonne Godin  
287 rue Paris.*

# LE MOIS

DES

## AMES DU PURGATOIRE

PAR

FRANCESCO VITALI

Traduit de l'italien

PAR

M. L'ABBÉ DE VALETTE

Troisième édition.



**MONTREAL**

LIBRAIRIE CANADIENNE

DE FABRE & GRAVEL

RUE ST. VINCENT, NO. 30.

1861

*Montreal 2 April*

FR. MOIR

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO

R  
BX  
2170  
D5V5  
1861



81942

Un  
funts  
cœur  
l'Éder  
quand  
sur ce  
rer le  
larmer  
fois, n  
dante  
de la  
Mai  
saient  
ferven  
d'une  
dépou

## PREFACE

---

Une pieuse compassion à l'égard des défunts est un des premiers sentiments du cœur de l'homme. Il ne put s'éveiller dans l'Éden où la mort n'avait pas accès, mais quand nos premiers parents furent exilés sur cette terre de misères, ils eurent à pleurer le meurtre d'Abel, et cette source de larmes, qui jaillit alors pour la première fois, ne s'est plus fermée et coula plus abondante à mesure que s'étendirent les ravages de la mort.

Mais en même temps que les yeux versaient des larmes, les cœurs produisaient de ferventes prières, et si les premiers, effets d'une douleur naturelle, baignaient la froide dépouille des morts, les autres accompa-

gnaient son âme au séjour de l'immortalité avec le désir de lui porter aide et secours. " Quand on est convaincu que l'âme survit au corps, quelque opinion qu'on ait sur son état après la mort, rien n'est plus naturel que de faire des vœux et des prières pour obtenir le bonheur aux âmes de nos parents et de nos amis. Ceux-là même qui par leurs principes semblent les plus contraires à un pareil usage, avouent souvent avec sincérité qu'ils ne peuvent en ces graves instants retenir des prières secrètes qui s'échappent de leur cœur pour les personnes auxquelles de tendres liens les unissent étroitement. Preuve évidente que c'est là un sentiment imprimé dans le cœur de l'homme par le doigt de Dieu : aussi le retrouve-t-on dans tous les pays et chez tous les peuples du monde <sup>1</sup>."

Toutefois, c'est chez les peuples où s'est conservée la religion du Dieu vivant que nous trouvons plus pure et plus respectable la dévotion aux trépassés. Comme ils avaient conservé sans l'altérer la tradition primitive,

1. Mém. de l'Acad. des Inscr., t. II, p. 110.

l'ima  
zarres  
des â  
cules  
les G  
Le bu  
de ré  
premi  
heure  
tions  
leur  
piatoi  
leur i  
se ran  
comm  
on a c  
Églis  
n'est  
tion q  
compl  
rites  
l'occa  
Qu  
mour  
jours,  
et de

l'imagination ne put s'égarer dans les bizarres idées que se fit l'idolâtrie sur l'état des âmes après la mort, ni se livrer aux ridicules cérémonies funèbres dans lesquelles les Gentils faisaient consister toute leur piété. Le but de la véritable religion fut toujours de réunir les âmes des défunts à Dieu, source première de toute félicité, et de les rendre heureuses en lui et par lui. De là les oblations et les prières au Dieu suprême pour le leur rendre favorable ; de là les œuvres expiatoires appliquées aux défunts pour effacer leur indignité. C'est à ces deux classes que se ramènent tous les suffrages que, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, on a offerts pour les morts dans la véritable Église. Ils ont varié dans la forme, et ce n'est pas dans la préface d'un livre de dévotion qu'il conviendrait d'en tracer l'histoire complète ; toutefois nous signalerons un des rites les plus remarquables, qui a donné l'occasion de composer ce petit ouvrage.

Quand le grand patriarche Jacob vint à mourir, ses fils le pleurèrent pendant trente jours, et, à la mort du grand-prêtre Aaron et de son frère Moïse, on renouvela ce deuil

de trente jours, le peuple d'Israël ne sachant comment témoigner mieux sa reconnaissance à ces grands hommes qu'en offrant à Dieu des suffrages pour leurs âmes pendant un mois entier. Cette pieuse coutume de prier sans interruption pour les défunts pendant un mois s'enracina tellement chez le peuple choisi, que dans les saints livres il est dit que le deuil est achevé quand le mort a été pleuré pendant trente jours. Non-seulement dans sa dispersion la nation juive a conservé cet usage, mais on le retrouve à l'origine de la loi mosaïque, où, par ordre de Dieu, il est commandé aux esclaves prosélytes à qui la guerre avait enlevé leurs parents, de les pleurer pendant trente jours avant de pouvoir devenir les épouses des enfants de Jacob. Ce terme, dit l'historien Josèphe, a été reconnu par tous les sages comme juste et convenable pour pleurer la perte de ceux qui nous étaient chers. Aussi l'Église catholique, qui dès les temps des apôtres a montré tant de sollicitude pour ses enfants morts, ne cessant jamais de prier pour eux, a-t-elle particulièrement encouragé ce deuil d'un mois, qui est comme la

premi  
presse  
ceux  
qu'on  
auteu  
tions  
plus i  
de tre  
et qu  
gence  
leurs  
fidèle  
mand

Ber  
premi  
vants  
manq  
de Ba  
des é  
chacu  
et qu  
autan  
Dans  
récita  
mois,  
les dé

première expression et le tribut le plus empressé de la compassion des survivants pour ceux qui ne sont plus. De là ce rite sacré qu'on appelle *le mois des morts*, auquel les auteurs liturgiques donnent des interprétations mystiques, que saint Grégoire rendit plus important en y ajoutant la célébration de trente messes en trente jours consécutifs, et que le pape Innocent enrichit d'indulgences ; rangé par les moines de Cluni parmi leurs pieuses pratiques, il fut adopté par les fidèles pendant plusieurs siècles et recommandé par Benoît XIII.

Benoît XIV désirait le voir revivre dans sa première vigueur pour l'avantage des vivants aussi bien que des morts. Les lois ne manquèrent pas à ce sujet. Dans un concile de Bavière il fut statué qu'à la mort de l'un des évêques ou abbés de cette province, chacun des survivants dirait trente messes, et que les évêques et abbés en feraient dire autant pour chaque prêtre ou moine défunt. Dans le synode de Chelsit on prescrivit la récitation de certaines prières pendant un mois, pour faire entrer plus promptement les défunts dans le royaume de la béatitude ;

et dans les capitulaires des rois de France il est ordonné qu'à l'intention des amis et des parents défunts on fasse pendant trente jours des oblations et des jeûnes.

La piété des fidèles, encouragée par tant de témoignages, s'appliqua toujours, bien qu'en diverses manières, à consacrer un mois à la mémoire des défunts qui leur étaient chers. Ainsi le pratiqua le clergé de Metz pour son évêque Cléodulphe, en offrant pour lui pendant trente jours des messes, des pénitences, des oraisons et des aumônes ; ainsi, le saint abbé Pierre de Cludi recommandait à tous les prieurs de son ordre d'en faire autant pour sa mère Raingarde. Charlemagne déploya sa munificence impériale dans la fondation qu'il fit, dans un chapitre de chanoines, de la récitation de trente psautiers par an et de la célébration d'autant de messes pour le repos et la paix de son bien-aimé fils Rotard, qu'il avait perdu ; et la sérénissime Infante Isabelle-Claire-Eugénie, outre la célébration de quatre mille messes, fit faire pendant trente jours de suite des prières publiques et privées pour l'âme de son époux défunt, l'archiduc Albert, Saint

Louis B  
espace c  
tences e  
tention c  
eut la co  
trentièm  
porte qu  
dant tou  
assistait  
moine q  
Fulde, p  
on consi  
réfectoir  
donnée  
âme. Sa  
dre de l  
pratique  
chez le  
charital  
grand p  
pour ch  
mort, il  
*Pater n*  
la pénit  
disent t  
de mes

Louis Bertrand se livra pendant le même espace d'un mois à de rigoureuses pénitences et à de très-ferventes prières à l'intention d'un de ses frères en religion qu'il eut la consolation de voir monter au ciel le trentième jour. Saint Pierre Damien rapporte que dans un monastère on offrait pendant tout un mois le divin sacrifice, auquel assistait toute la communauté, pour chaque moine qui venait à mourir. A l'abbaye de Fulde, pendant le même espace de temps, on considérait le défunt comme présent au réfectoire, et sa portion était chaque jour donnée aux pauvres, pour le bien de son âme. Saint Norbert voulut que dans son ordre de Prémontré on observât cette double pratique de dévotion pour les trépassés, et chez les Frères prêcheurs, où l'on est si charitable envers les défunts, la règle du grand patriarche saint Dominique veut que, pour chaque frère ou sœur enlevés par la mort, il soit récité pendant trente jours cent *Pater noster* par les convers, les psaumes de la pénitence par les clercs, et que les prêtres disent trente messes. C'est le même nombre de messes dites pendant trente jours consé-

cutifs que demanda l'âme d'un défunt à l'évêque Théobald pour sa rédemption, et saint Pascal Baylon assura une pieuse dame que trente messes, célébrées dans le même espace de temps, suffiraient pour faire passer du purgatoire au ciel l'âme d'un de ses parents. Dans l'archiconfrérie établie à Rome sous l'invocation de Jésus, de Marie et de saint Joseph, pour soulager les âmes qui ont le plus besoin de secours, les statuts prescrivent la célébration de trente messes pour chaque confrère défunt. Parmi de zélés missionnaires qui allaient arroser les terres du Maduré de leurs sueurs apostoliques, il fut réglé que chacun d'eux dirait également trente messes pour ceux qui succomberaient, et plusieurs historiens rapportent que l'usage de dire trente messes pour les âmes des défunts était religieusement observé parmi ceux au milieu desquels ils vivaient. Sans nous arrêter aux dispositions des particuliers qui assurèrent à leur âme les suffrages de trente messes après leur mort, nous rappellerons seulement le bref du pape Pie VII qui voulut récompenser par l'indulgence plénière la dévotion de tout fidèle qui, pendant trente

jours co  
âmes des  
par Aug

Une p  
commun  
et de gr  
un mois  
du purg  
commém  
le deux  
semblé  
tion. M  
une au  
peut s'e  
l'anniv  
furent c  
servir à

La m  
livres é  
médita  
latoire  
rituel  
propos  
tère de  
rés de  
fidèles

jours consécutifs, fait à l'intention des âmes des défunts le pieux exercice proposé par Augustin, évêque d'Arezzo.

Une pratique si ancienne et si autorisée, commune aux trois états de nature, de loi et de grâce, fit naître la pensée de consacrer un mois au soulagement des saintes âmes du purgatoire ; et comme l'Eglise célèbre la commémoration de tous les fidèles trépassés le deuxième jour de novembre, ce mois a semblé le plus convenable pour cette dévotion. Néanmoins rien n'empêche de choisir une autre époque, et la piété de chacun peut s'exercer d'une manière plus spéciale à l'anniversaire de la mort de ceux qui lui furent chers. Ainsi notre petit livre pourra servir à la dévotion publique et privée.

La méthode adoptée est celle de tous les livres de dévotion du mois : un chapelet, une méditation, un exemple, une oraison jaculatoire ; seulement, au lieu du bouquet spirituel et des hommages journaliers, on a proposé, comme plus convenable au caractère de cette dévotion, des suffrages, qui, tirés de quelque pieuse pratique familière aux fidèles, en rendront l'usage plus pieux et



## INTRODUCTION.

---

*Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

Prosternés en la présence de Dieu, prions-le avec la plus grande ferveur de nous assister dans l'exercice de cette sainte dévotion.

Disposez, Seigneur, et fortifiez nos cœurs par l'abondance de votre grâce, afin que, pénétrant en esprit de foi, de charité et de compassion dans les redoutables prisons du purgatoire, nous puissions apporter aux fidèles qui y souffrent des trésors de secours qui servent à leur soulagement, à votre gloire et au profit de nos âmes.

### CHAPELET DES MORTS.

Nous réciterons le pieux chapelet des morts en disant quatre *Pater noster* et quarante *Ave Maria*, en mémoire des quarante heures que Jésus-Christ, après sa mort, passa dans les limbes, et en suffrage pour les saintes âmes du purgatoire, et en particulier de l'âme de N. N. (*Ici on peut nommer l'âme pour qui on a intention spéciale de prier*), afin que le Seigneur daigne les délivrer le plus tôt possible de leurs peines, et nous

formerons l'intention de gagner pour elles toutes les indulgences accordées par l'Eglise à cette dévotion.

v. Deus, in adiutorium meum intende !

r. Domine, ad adjuvandum me festina.

v. Requiem æternam dona eis, Domine,

r. Et lux perpetua luceat eis.

v. Requiescant in pace.

r. Amen.

v. O Dieu, venez à mon aide !

r. Hâtez-vous de me secourir.

v. Seigneur, donnez-leur le repos éternel,

r. Et qu'ils voient briller pour eux la lumière qui ne s'éteint pas.

v. Qu'ils reposent en paix.

r. Ainsi soit-il.

## I

Considérons pendant cette première dizaine le désir ardent avec lequel les âmes du purgatoire attendaient l'heureux moment où elles seraient visitées et consolées par le Rédempteur après sa mort; et pensons que les âmes qui se trouvent à présent au milieu de ces flammes vengeresses attendent avec une égale impatience que notre compassion leur vienne en aide par d'abondants suffrages, qui les feront entrer dans le bonheur et la gloire éternels. Prions donc le Seigneur et la sainte Vierge d'accorder à nos prières une efficacité si grande, qu'elles puissent satisfaire à ces saints désirs.

On dira ensuite un *Pater noster*, dix *Ave Maria* et un *Requiem æternam*.

Cons  
la douc  
purgat  
teur, c  
dévora  
si long  
nos su  
éteind  
à ces s  
de rig  
sainte  
efficac  
duire

Uu Pat

Cor  
zaine  
vèren  
cette  
du R  
cune  
lures  
nous  
éclai  
au po  
pour  
par l

## II

Considérons pendant cette seconde dizaine la douce surprise qu'éprouvèrent les âmes du purgatoire quand, à l'apparition du Rédempteur, elles virent s'éteindre le feu qui les dévorait, et cesser les peines qui les avaient si longtemps tourmentées; pensons que par nos suffrages, nous pouvons, nous aussi, éteindre ces flammes ardentes, et mettre fin à ces souffrances qui les torturent avec tant de rigueur. Prions donc le Seigneur et la sainte Vierge d'accorder à nos prières une efficacité si grande, qu'elles puissent produire le même effet.

*Un Pater noster, dix Ave Maria, un Requiem eternam.*

## III

Considérons pendant cette troisième dizaine l'immense consolation qu'elles éprouvèrent quand elles virent les ténèbres de cette profonde prison dissipées par la grâce du Rédempteur et la lumière inonder chacune d'elles et les purifier de toutes les souillures de leurs anciennes fautes; pensons que nous pouvons, nous aussi, par nos suffrages, éclaircir ces ténèbres et purifier ces esprits au point d'effacer toute tache et de satisfaire pour toutes les dettes qu'ils ont contractées par leurs péchés. Prions donc le Seigneur et

la sainte Vierge d'accorder à nos prières une efficacité si grande, qu'elles puissent les rendre dignes de paraître sous les yeux de Dieu.

Un *Pater noster*, dix *Ave Maria*, un *Requiem æternam*.

## IV

Considérons pendant cette quatrième dizaine la joie immense qui remplit les âmes du purgatoire quand le divin Rédempteur les tira de cet abîme de douleurs et les conduisit glorieuses dans le royaume de la béatitude ; pensons que, nous aussi, par nos suffrages, nous pouvons les délivrer de cette horrible prison et les rendre pour jamais heureuses dans la gloire céleste. Prions donc le Seigneur et la sainte Vierge d'accorder à nos prières une efficacité si grande, qu'elles puissent ouvrir les portes du purgatoire, et introduire ces pauvres âmes dans la joie du paradis après laquelle elles soupirent.

Un *Pater noster*, un *Ave Maria*, un *Requiem æternam*.

## PRIÈRE.

O Jésus, ô Marie, espérance, salut et bonheur de tous les fidèles, du fond de leur misère les âmes du purgatoire s'adressent à vous ; elles implorent les salutaires effets de votre sang, ô Jésus ! les fruits de vos douleurs, ô Marie ! Que ce sang, que ces douleurs qui eurent tant de vertu, la première

fois,  
quité  
tourm  
rites  
amèr  
ticuli  
vous  
cœur  
au ci

Seign  
nou  
J.-C.  
Seign  
nou  
J.-C.  
J.-C.  
Père  
ay  
Fils,  
de  
pit  
Espr  
ay  
Ste. T  
Di  
Ste.  
Ste.  
Ste.  
Mèr  
Mèr  
Mèr  
Mèr  
Mèr  
Mèr  
Mèr

fois, sur le Calvaire, pour effacer les iniquités du monde entier, mettent fin aux tourments du purgatoire, et que, par les mérites d'un sang si précieux et de douleurs si amères, ces malheureux prisonniers (et particulièrement l'âme de N.) pour qui nous vous prions avec toute la ferveur dont notre cœur est capable, soient délivrés et conduits au ciel.

## LITANIES.

Seigneur, ayez pitié de nous.	Kyrie, eleison.
J.-C., ayez pitié de nous.	Christe, eleison.
Seigneur, ayez pitié de nous.	Kyrie, eleison.
J.-C., écoutez-nous.	Christe, audi nos.
J.-C., exaucez-nous.	Christe, exaudi nos.
Père céleste qui êtes Dieu, ayez pitié d'eux.	Pater de cœlis Deus, miserere eis.
Fils, Rédempteur du monde qui êtes Dieu, ayez pitié d'eux.	Fili, Redemptor mundi, Deus, miserere eis.
Esprit-Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié d'eux.	Spiritus Sancte, Deus, miserere eis.
Ste. Trinité, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié d'eux.	Sancta Trinitas, unus Deus, miserere eis.
Ste. Marie, priez pour eux.	Sancta Maria, ora pro eis.
Ste. Mère de Dieu,	Sancta Dei genitrix,
Ste. Vierge des Vierges,	Sancta Virgo viginum,
Mère de Jésus-Christ,	Mater Christi,
Mère de la grâce divine,	Mater divinæ gratiæ,
Mère très-pure,	Mater purissima,
Mère très-chasté,	Mater castissima,
Mère toujours vierge,	Mater inviolata,
Mère sans tache,	Mater intemerata,
Mère aimable,	Mater amabilis,

Priez pour eux.

Ora pro eis.

Mater admirabilis,  
 Mater Creatoris,  
 Mater Salvatoris,  
 Virgo prudentissima,  
 Virgo veneranda,  
 Virgo prædicanda,  
 Virgo potens,  
 Virgo clemens,  
 Virgo fidelis,  
 Speculum justitiæ,  
 Sedes sapientiæ,  
 Causa nostræ lætitiæ,  
 Vas spirituale,  
 Vas honorabile,  
 Vas insigne devotionis,  
 Rosa Mystica,  
 Turris Davidica,  
 Turris eburnea,  
 Domus aurea,  
 Fœderis arca,  
 Janua cæli,  
 Stella matutina,  
 Salus infirmorum,  
 Refugium peccatorum,  
 Consolatrix afflictorum,  
 Auxilium christianorum,  
 Regina angelorum,  
 Regina patriarcharum,  
 Regina prophetarum,  
 Regina apostolorum,  
 Regina martyrum,  
 Regina confessorum,  
 Regina virginum,  
 Regina sanctorum omnium,  
 Regina sine labe concepta,  
 Agnus Dei, qui tollis  
 peccata mundi, parce eis,  
 Domine.

Ora pro eis.

Mère admirable,  
 Mère du Créateur,  
 Mère du Sauveur,  
 Mère très-prudente,  
 Vierge vénérable,  
 Vierge digne de louanges,  
 Vierge puissante,  
 Vierge clémente,  
 Vierge fidèle,  
 Miroir de justice,  
 Temple de la sagesse,  
 Source de notre joie,  
 Demeure du Saint-Esprit,  
 Vaisseau d'élection,  
 Modèle de piété,  
 Rose mystérieuse,  
 Tour de David,  
 Tour d'ivoire,  
 Maison d'or,  
 Arche d'alliance,  
 Porte du ciel,  
 Etoile du matin,  
 Ressource des infirmes,  
 Refuge des pécheurs,  
 Consolatrice des affligés,  
 Secours des chrétiens,  
 Reine des anges,  
 Reine des patriarches,  
 Reine des prophètes,  
 Reine des apôtres,  
 Reine des martyrs,  
 Reine des confesseurs,  
 Reine des Vierges,  
 Reine de tous les saints,  
 Reine conçue sans péché,  
 Agneau de Dieu, qui  
 portez les péchés du monde,  
 épargnez-les Seigneur,

Priez pour eux.

Agneau  
 tez les  
 exaucez  
 Agneau  
 tez les  
 ayez pit  
 v. Pr  
 sainte M  
 R. A  
 dignes  
 promes

O D  
 aux pé  
 lez le  
 nous su  
 ricorde  
 de la b  
 toujours  
 vos sa  
 à la bé  
 frères,  
 bienfa  
 de ce  
 Seigne  
 Ainsi

Agneau de Dieu, qui portez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur,

Agneau de Dieu, qui portez les péchés du monde, ayez pitié d'eux, Seigneur,

v. Priez pour ces âmes, sainte Mère de Dieu ;

r. Afin qu'elles soient dignes de participer aux promesses de Jésus-Christ.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere eis.

v. Ora pro eis, sancta Dei genitrix ;

r. Ut dignæ efficiantur promissionibus Christi,

### Prions.

O Dieu, qui pardonnez aux pécheurs, et qui voulez le salut des hommes, nous supplions votre miséricorde, par l'intercession de la bienheureuse Marie toujours vierge et de tous vos saints, de faire arriver à la béatitude éternelle nos frères, nos parents et nos bienfaiteurs qui sont sortis de ce monde. Par notre Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

### Oremus.

Deus, veniæ largitor et humanæ salutis amator, quæsumus clementiam, tuam ut nostræ congregationis fratres, propinquos et benefactores, qui ex hoc sæculo transierunt, Beata Maria semper virgine intercedente cum omnibus Sanctis tuis, ad perpetuæ beatitudinis consortium pervenire concedas: Per Christum Dominum, etc. Amen.

1<sup>er</sup> JOUR.

## Existence du Purgatoire.

## MÉDITATION.

I. La mort est certaine ; le décret en est porté, tous les hommes doivent mourir. On peut éviter toute autre disgrâce, on n'évitera jamais la mort. Rien ne nous en peut exempter : ni l'âge, ni la condition, ni le sexe, ni aucun secours humain. Depuis le premier jusqu'au dernier des hommes, chacun verra le terme de ses jours ; beaucoup y sont déjà arrivés, d'autres s'en approchent, et tous, comme une eau qui s'écoule, nous tomberons infailliblement dans la fosse. Et cependant, que faisons-nous, chrétiens ? Nous préparons-nous à la fin inévitable qui nous attend ? Oh ! combien la mort nous paraîtra amère si nous ne nous disposons pas à temps pour la recevoir !

II. A la mort, on part de ce monde pour entrer dans l'autre vie... et qu'y trouverons-nous dans cette autre vie ? La foi nous enseigne qu'il y a un paradis, un enfer et un purgatoire. Les âmes parfaites qui n'ont ni fautes à expier, ni peines à subir, s'en vont

immé  
bonne  
de fau  
poids  
justic  
mérit  
unes  
ment  
étern  
Laqu  
férabl  
désir  
vivon  
l'enfe  
qui c

III  
en pé  
tice,  
deux  
pour  
faite  
où in  
term  
des t  
com  
dign  
que  
vent  
que  
emp  
exer

immédiatement, au sortir du corps, jouir du bonheur dans le paradis. Les âmes chargées de fautes mortelles sont entraînées par le poids de leurs iniquités, dans l'enfer, où la justice divine leur fait subir le châtement mérité. Oh ! quelle différence entre les unes et les autres ! Les premières éternellement heureuses avec Dieu ; les secondes, éternellement damnées avec les démons ! Laquelle de ces situations nous semble préférable ? Le choix dépend de nous. Si nous désirons être dans le paradis avec les justes, vivons comme les justes, dans la justice ; si l'enfer nous fait horreur, fuyons le péché qui conduit à l'enfer.

III. Si l'âme surprise par la mort n'est ni en péché mortel, ni dans une parfaite justice, mais dans un état, pour ainsi dire entre deux, et tel qu'elle n'est pas assez coupable pour être condamnée à l'enfer, ni assez parfaite pour entrer dans la gloire du paradis, où ira-t-elle ? Il faut qu'il y ait un lieu intermédiaire, un lieu de passage, où les âmes des trépassés se purifient de leurs souillures, comme l'or dans la fournaise, et deviennent dignes du paradis. Or, c'est dans ce lieu que tombent la plupart des âmes qui se sauvent, et bien peu arrivent à l'éviter, parce que bien peu sortent de ce monde sans en emporter la poussière. Voulons-nous en être exemptés ? Purifions-nous parfaitement dans

dans cette vie, car celui qui la quitte sans tache va directement au ciel.

PRIÈRE.

O ciel, ciel, combien, tu nous attire par tes récompenses ! Enfer, enfer, combien tu nous effrayes par tes châtimens ! Purgatoire, purgatoire, tu nous remplis de compassion par tes tourmens ! Exaucez, ô grand Dieu, nos prières, fermez pour tous les fidèles les portes de l'abîme infernal, ouvrez-leur celles de la glorieuse béatitude ; délivrez les âmes qui se trouvent dans le purgatoire et appelez-les à jouir avec vous de la couronne impérissable de l'éternel bonheur.

EXEMPLE.

Dans le Diocèse de Nocera, vint à mourir un jeune homme qui avait professé une dévotion singulière pour saint Bernardin de Sienne, et ce saint, pour le récompenser, obtint de lui rendre la vie. Mais, avant, il voulut bien lui faire connaître les choses de l'autre monde, et, le prenant avec lui, il le conduisit dans les régions infernales. Là, dans les tourbillons d'une épaisse fumée et d'un feu dévorant, il lui fit voir une foule presque infinie de damnés, qui étaient dévorés d'un éternel désespoir. Il le transporta ensuite au ciel, où, dans un ordre admirable, les chœurs des anges et les cohortes des saints jouissaient d'un bonheur au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer. Et, enfin, il lui montra la prison du purgatoire, où, au milieu des flammes ardentes, se purifiaient les âmes des trépassés jus-

qu'à ce qu'il  
gloire du c  
ment touch  
de lui et le  
retour dan  
les souffra  
des suffra  
avantage d  
la vie, il p  
disait-il à l  
resses et a  
fils, disait-  
paternel ;  
mande l'e  
âmes, en u  
charité pou  
gement." I  
dans les m  
les plus m  
gatoire. (   
*Bolland in*

Réciton  
particulier  
moire de l  
le Père ét  
sang répa  
cinq fois l  
ETERNEL,  
*Pater, Av*

(1) A la  
chaque fo  
plénier p  
mois entie  
*Pie VII d*

qu'à ce qu'elles fussent dignes d'entrer dans la gloire du ciel. Ce ne fut pas sans être profondément touché qu'il vit ces âmes s'empressez autour de lui et le prier de retracer aux hommes, à son retour dans le monde, les affreux tourments qu'elles souffraient, et de les exciter à les soulager par des suffrages abondants; ce qu'il fit au grand avantage de ces infortunés pénitents, car, rendu à la vie, il parlait à tous du purgatoire: "Ton père, disait-il à l'un, est au milieu des flammes vengeresses et attend les effets de ta piété filiale; ton fils, disait-il à un autre, se recommande à ton amour paternel; ton bienfaiteur, ingrat héritier, te demande l'exécution de ses legs pieux: toutes ces âmes, en un mot, ont recours à votre foi, à votre charité pour obtenir un prompt et généreux soulagement." Figurons-nous, qu'aujourd'hui nous entendons les mêmes exhortations, et donnons les preuves les plus manifestes de notre dévotion pour le purgatoire. (*P. Franciscus Bearlius soc. Jesu contin. Bolland in Act. sanct. in append. ad 20 maii.*)

Récitons à l'intention des fidèles défunts (et en particulier de N.) cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem* en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes, en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois l'oraison jaculatoire: MISERICORDE, Ô PÈRE ÉTERNEL, PAR LE TRES-PRECIEUX SANG DE JESUS. *Pater, Ave, Requiem* (1).

(1) A la récitation de ces prières est attachée pour chaque fois l'indulgence de 300 jours, et l'indulgence plénière pour ceux qui, les ayant récitées pendant un mois entier, se confesseront et communieront. (*Bref de Pie VII du 7 février 1817.*)

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui répandent cette dévotion.

## SUFFRAGE.

*Omnium finis appropinquavit, itaque vigilate in orationibus, mutuam charitatem habentes. (1 Petr., IV, 7.)*

Pour entretenir nos relations de charité avec les trépassés, appliquons-nous à la prière pour les morts et particulièrement à la récitation du *De profundis*.

Le P. D. Giampaolo Montorfano, théatin, pour démontrer un jour à un esprit trop mondain le prix des suffrages pour les morts, prit une grosse somme d'argent et la versa dans un des plateaux d'une balance; sur l'autre il mit le psaume *De profundis* écrit sur une petite feuille de papier, et aussitôt au grand étonnement des assistants, cette matière si légère l'emporta sur le lourd et précieux métal et fit pencher la balance de son côté. Que cela nous excite à réciter souvent ce psaume pour nos morts, et que, depuis le premier jusqu'au dernier jour de ce mois, le *De profundis* couronne notre exercice. (P. D. Joseph Silos, *Hist. ord. theat.*, 1 part., lib. 15, ad ann. 1580.)

## Psaume 129.

De profundis clamavi ad te, Domine : * Domine, exaudi vocem meam.	Du fond de l'abîme, j'ai crié vers vous, Seigneur ; Seigneur, écoutez ma voix.
---	--

Que vos attentives prière

Si vous e un compte iniquités, suster deva Dieu ?

Mais vo donner : a votre loi, gneur, vot

Mon âm dée sur mon âme Seigneur.

De la jusqu'au espère dan

Car le S de misér trouve en dante ré

C'est l Israël de tés.

v. Sei leur le re

R. Et eux la lu teint jam

v. Des

R. Arr 6 Seigneur

v. Qu paix.

R. Air

v. Seig prière.

Que vos oreilles soient attentives à la voix de ma prière

Si vous exigez, Seigneur, un compte sévère de nos iniquités, qui pourra subsister devant vous ô mon Dieu ?

Mais vous aimez à pardonner : aussi, appuyé sur votre loi, j'attends, Seigneur, votre secours.

Mon âme l'attend, fondée sur vos promesses ; mon âme se confie dans le Seigneur.

De la veille du matin jusqu'au soir, qu'Israël espère dans le Seigneur.

Car le Seigneur est plein de miséricorde, et l'on trouve en lui une abondante rédemption.

C'est lui qui rachètera Israël de toutes ses iniquités.

v. Seigneur, donnez-leur le repos éternel ;

r. Et faites briller pour eux la lumière qui ne s'éteint jamais.

v. Des portes de l'enfer.

r. Arrachez leurs âmes, ô Seigneur !

v. Qu'ils reposent en paix.

r. Ainsi soit-il.

v. Seigneur, exaucez ma prière.

Fiant aures tuæ intendentes \* in vocem deprecationis meæ.

Si iniquitates observaveris, Domine : \* Domine, quis sustinebit ?

Quia apud te propitiatio est : \* et propter legem tuam sustinui te, Domine,

Sustinuit anima mea in verbo ejus : \* speravit anima mea in Domino.

A custodia matutina usque at nostem, \* speret Israel in Domino.

Quia apud Dominum misericordia, \* et copiosa apud eum redemptio.

Et ipse redimet Israel, \* et omnibus iniquitatibus ejus.

v. Requiem æternam dona eis, Domine ;

r. Et lux perpetua luceat eis.

v. A porta inferi.

r. Erue, Domine, animas eorum.

v. Requiescant in pace.

r. Amen.

v. Domine, exaudi orationem meam.

*Oremus.*

Fidelium Deus omnium conditor et Redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum remissionem cunctorum tribue peccatorum; ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur; qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

v. Requiem æternam dona eis, Domine,  
r. Et lux perpetua luceat eis.

v. Requiescant in pace.  
r. Amen.

*Quand on veut prier en particulier pour l'âme de quelque défunt, on récite l'une ou plusieurs des oraisons suivantes avant cette Fidelium, qui doit être toujours la dernière.*

*Pour un évêque ou pour un prêtre.*

Deus, qui inter Apostolicos Sacerdotes famulum tuum Pontificali seu Sacerdotali fecisti dignitate vigere: præsta, quæsumus, ut eorum quoque perpetuo aggregetur consortio.

*Prions.*

O Dieu, créateur et rédempteur de tous les fidèles, accordez aux âmes de vos serviteurs et de vos servantes la rémission de tous leurs péchés, afin qu'elles obtiennent, par nos très-humbles prières, le pardon qu'elles ont toujours attendu de votre miséricorde; vous qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

v. Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel.

r. Et faites briller sur eux la lumière qui ne s'éteint jamais.

v. Qu'ils reposent en paix.

r. Ainsi soit-il.

O Dieu, qui avez placé votre serviteur parmi les successeurs des apôtres en l'élevant à la dignité d'évêque ou de prêtre, faites qu'il jouisse éternellement avec eux de la gloire céleste.

O Dieu, ordonné père et miséricordie, dans la corde, de père et de donnez-leur et faites dans le siècle éternelle.

*Si plus patris et tuera cell on prie p animæ p meæ ou r*

*Pour l*

O Dieu, aux péchez lez le s nous sup ricorde, de la b toujours vos sain à la béat frères, n bienfaits de ce m

*Pour le père ou la mère.*

O Dieu, qui nous avez ordonné d'honorer notre père et notre mère, ayez pitié, dans votre miséricorde, des âmes de mon père et de ma mère, pardonnez-leur leurs péchés et faites que je les voie dans le séjour de la gloire éternelle.

Deus, qui nos patrem et matrem honorare præcepisti: miserere clementer animabus patris et matris meæ, eorumque peccata dimitte: meque eos in æternæ claritatis gaudio fac videre.

*Si plusieurs personnes prient ensemble, aux paroles patris et matris meæ (mon père et ma mère), on substituera celles-ci: parentum nostrorum (nos parents.) Si on prie pour son père ou sa mère seulement, on dira: animæ patris mei ou nostris; ou bien: animæ matris meæ ou nostræ.*

*Pour les frères ou autres parents, ou pour les bienfaiteurs.*

O Dieu, qui pardonnez aux pécheurs, et qui voulez le salut des hommes, nous supplions votre miséricorde, par l'intercession de la bienheureuse Marie toujours vierge et de tous vos saints, de faire arriver à la béatitude éternelle nos frères, nos parents et nos bienfaiteurs qui sont sortis de ce monde.

Deus, veniæ largitor et humanæ salutis amator: quæsumus clementiam tuam, ut nostræ congregationis fratres, propinquos, et benefactores, qui ex hoc sæculo transierunt, Beata Maria semper vigrine intercedente cum omnibus sanctis tuis, ad perpetuæ beatitudinis consortium prevenire concedas.

*Pour un seul défunt.*

Inclina, Domine, aurem tuam ad preces nostras, quibus misericordiam tuam supplices deprecamur; ut animam famuli tui N. quam de hoc sæculo migrare jussisti, in pacis ac lucis regione constituas, et sanctorum tuorum jubeas esse consortem,

Seigneur, prêtez l'oreille aux prières par lesquelles nous conjurons humblement votre miséricorde de placer dans le lieu de la paix et de la lumière l'âme de votre serviteur N. que vous avez fait sortir de ce monde, et d'ordonner qu'elle soit admise dans la société de vos saints.

*Pour une seule défunte.*

Quæsumus, Domine, pro tua pietate miserere animæ famulæ tuæ N. et a contagiis mortalitatis exutam in æternæ salvationis partem restitue.

Seigneur infiniment bon, nous vous supplions d'avoir pitié de l'âme de votre servante N. et de lui donner part au salut éternel maintenant que vous l'avez délivrée de la corruption de cette vie mortelle.

*Pour plusieurs défunts.*

Deus cui proprium est miserere semper et parcere; propitiare animabus famulorum famularumque tuarum N. N., et omnia eorum peccata dimitte, ut mortalitatis vinculis extæ transire mereantur ad vitam.

O Dieu, dont un des attributs est d'être toujours miséricordieux et de pardonner: ayez pitié des âmes de vos serviteurs et de vos servantes N. N., pardonnez-leur tous leurs péchés, et, délivrées des liens de la vie mortelle, faites-les passer à la vie éternelle.

(On peut  
chant d'un  
purgatoire,

I. Bien  
où il lui  
peines qu  
cependan  
spécial,  
d'ordina  
souffranc  
sez pure  
inférieur  
de misè  
d'obscur  
même  
horreur  
pensée d  
la justic  
les âmes

(On peut terminer l'exercice de chaque jour par le chant d'un cantique ou de quelques strophes sur le purgatoire, On en trouvera à la fin du volume.)

---

## II<sup>e</sup> JOUR.

### Etat du Purgatoire.

#### MÉDITATION.

I. Bien que le Seigneur puisse faire subir où il lui plaît, aux âmes des défunts, les peines qu'elles ont méritées par leurs péchés, cependant il y a au centre de la terre un lieu spécial, proprement dit le purgatoire, où d'ordinaire sont retenues dans de grandes souffrances celles qui ne sont pas encore assez pures pour le ciel. On l'appelle lieu inférieur, puits profond, mer orageuse, terre de misères de ténèbres, de tourbillons et d'obscurité ; très-proche de l'enfer, il en est même comme une dépendance. Quelle horreur doit faire naître dans notre esprit la pensée de cette redoutable prison ouverte par la justice céleste, et quelle compassion pour les âmes qui y subissent leur châtement !

II. Mais quelles peines souffre-t-on dans le purgatoire? Les saints Pères et les docteurs répondent communément que ce sont les mêmes que dans l'enfer. Il n'y a pas de différence, dit saint Thomas, entre les tourments de l'enfer et ceux du purgatoire. Le même feu, reprend saint Augustin, consume la paille et purifie l'or. Dans les mêmes flammes, ajoute saint Grégoire, le damné trouve son supplice et le juste sa purification. Or, si l'enfer est la peine la plus affreuse que la colère divine ait destinée aux créatures rebelles, pensons quelle douleur ressentent les âmes du purgatoire en se sentant entourées et pénétrées de ce même élément vengeur qui fait le désespoir éternel des réprouvés.

III. La seule différence qu'il y ait entre les souffrances des réprouvés et celles des âmes du purgatoire, c'est que les premières sont éternelles et les secondes temporaires. Le damné, à peine entré dans l'enfer perd l'espérance d'en jamais sortir. Il n'y a plus de rédemption ni de salut pour celui qui, jusqu'au dernier moment, abusé du salut et de la rédemption que lui avait acquis le précieux sang de Jésus-Christ. Les âmes du purgatoire étant dans la grâce du rédempteur, sont assurées de leur salut éternel. Elles sortiront infailliblement du purgatoire, mais auparavant il leur faudra payer

jusqu'à l  
tes de le  
la justic  
pleineme  
les autre  
fautes et  
pondent,  
quelques  
reuse pr  
Oh! que  
péché co  
de le cor  
bés, hâ  
pour n'a

Grande  
la force  
de les d  
terrible  
qu'on y  
gue, son  
font con  
ché, et  
cœur, n  
secourir  
vers ell  
et, dans  
prompt  
ments f

jusqu'à la dernière obole la dette que les fautes de leur vie leur ont fait contracter envers la justice divine. Et quand auront-elles pleinement satisfait? Les unes plus tôt et les autres plus tard, selon la qualité des fautes et la quantité des peines qui y correspondent, et les docteurs nous enseignent que quelques-unes ne sortiront de cette douloureuse prison qu'au jour du jugement dernier. Oh! quelle longue souffrance! Oh! que le péché coûte cher! Evitons donc avec soin de le commettre, et si nous y sommes tombés, hâtons-nous de l'expier en cette vie, pour n'avoir plus rien à payer après la mort.

#### PRIÈRE.

Grand Dieu, donnez-nous, par votre grâce, la force de fuir tous les péchés, ou du moins de les détester pendant cette vie. La prison terrible du purgatoire, les atroces tourments qu'on y souffre, la durée d'une peine si longue, sont autant de puissants motifs qui nous font concevoir une profonde horreur du péché, et qui, nous remuant jusqu'au fond du cœur, nous engagent à ne rien négliger pour secourir ces âmes bénies. Tournez donc vers elles, ô Seigneur, un regard de bonté, et, dans votre grande miséricorde, terminez promptement leurs douleurs. Que leurs tourments fassent place à la gloire, qu'ils chan-

gent leur prison pour vos célestes palais où ils pourront vous adorer et vous bénir éternellement.

### EXEMPLE.

Dans les conférences spirituelles que saint Malachie, évêque Irlandais, tenait souvent avec ses disciples, on parlait un jour de la mort, et chacun fut invité à dire où et quand il voudrait terminer ses jours, dans le cas où il devrait mourir hors de son pays. Les opinions furent diverses : celui-ci désigna tel lieu ou tel temps, celui-là tel autre, chacun suivant sa manière de voir et de juger. Quand ce fut au saint à exposer son sentiment, il choisit parmi les lieux les plus célèbres du monde chrétien, le monastère de Clairvaux, où fleurissait alors toute la ferveur de la règle et de la charité, et pour le temps, il désigna le jour de la commémoration de tous les fidèles trépassés, afin, disait-il de profiter de la grande quantité de prières pour les morts qui se feraient dans un tel jour et dans une si sainte demeure. Et son désir ne fut pas trompé ; car s'étant mis peu après en voyage pour s'aller prosterner aux pieds du souverain pontife, Eugène III, il tomba gravement malade en arrivant à Clairvaux, et reconnut que sa fin était proche. Aussi, levant les yeux vers le ciel avec reconnaissance, il s'écria avec le Psalmiste. Ici est le lieu de mon repos éternel ; je l'habiterai parce que je l'ai choisi. *Hæc requies mea in seculum seculi, hic habitabo quoniam elegi eam* (Ps CXXXI, 14). Et, en effet, le matin du deuxième jour de novembre, l'ardeur de la fièvre et la ferveur de la charité devinrent si intenses que les liens de la vie se brisèrent, et son

esprit,  
des m  
d'âmes  
gatoir  
Christ  
ses ve  
se sou  
pas le  
conter

Réc  
Pater  
de N.  
d'avo  
par so  
l'orais  
NEL, I  
Pater  
Ajo  
pande

Mort

Ne  
morts

Au  
passé  
l'usag  
pour  
d'offi  
long  
des r  
hôpital

esprit, sortant de sa prison, accompagné des prières des moines et des fidèles, et entouré d'une foule d'âmes que ses suffrages avaient délivrées du purgatoire, se présenta au tribunal de son juge Jésus-Christ pour recevoir la couronne qu'avaient méritée ses vertus. Dans ce saint jour, où chaque fidèle se souvient des morts qui lui sont chers, n'oublions pas les nôtres, et faisons en sorte qu'ils soient contents de notre pieuse compassion pour eux.

Récitons à l'intention des fidèles trépassés cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et, pour cela, répétons cinq fois l'oraison jaculatoire : MISÉRICORDE, Ô PÈRE ÉTERNEL, PAR LE TRÈS-PRÉCIEUX SANG DE JÉSUS-CHRIST, *Pater, Ave, Requiem*.

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui répandent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Mortuo non prohiberas gratiam.* (Eccl., III, 37.)

Ne refusons pas en ce jour de prier pour les morts.

Au jour de la commémoration de tous les trépassés, les religieux de Sainte-Thérèse sont dans l'usage de se réunir dans la chapelle après l'office, pour l'*Offrandes des morts*, et là, chacun promet d'offrir pour eux ou de sévères pénitences, ou de longues oraisons, des aumônes, des indulgences, des messes, des offices, la visite des églises et des hôpitaux, en sorte qu'il se fait une riche collecte

des suffrages pour les âmes du purgatoire. Puisque aujourd'hui l'Eglise célèbre la commémoration des morts, imitons cette sainte pratique, choisissons chacun quelque œuvre de piété, promettons aux morts de l'accomplir pour eux, promettons-le à Dieu, et souvenons-nous de tenir notre promesse.

*De profundis, etc., page 22..*

### III<sup>e</sup> JOUR.

**La peine du sens.**

#### MÉDITATION

I. Le Seigneur, dit le Prophète, appela pour ministre de sa justice le feu qui dévora l'abîme des iniquités, en même temps que les imperfections des justes. Le feu, ajoute l'Apôtre, éprouve les œuvres de chacun ; il consume celles qui sont mauvaises, purifie les bonnes, et ceux qui sont sauvés se sauvent comme à travers le feu. De ces graves autorités surtout on conclut qu'une des peines du purgatoire est celle du sens produite par le feu. C'est l'opinion commune des Latins, à laquelle se rattachent aussi la plus grande partie des Grecs, puisque dans l'une et l'autre Eglise on prie pour que ces saintes âmes soient délivrées des ardeurs des flam-

mes purifiées  
lui de l'Esprit  
Aaron, lors  
d'Israël, en  
prions le Seigneur  
du feu qui

II. Le feu  
gne l'école  
mais réel et  
rablement  
le feu de ce  
ombre, un  
comparaison

Les flammes  
aux tours de  
en cendres  
poussée par  
une chaleur  
naire ; l'in  
d'instant  
retracent à  
ce feu ven  
les ardeurs

III. No  
dentes, ma  
selon l'ex  
viennent p  
ou la mali  
lue : elles  
Exécutric  
elles trait

mes purifiantes. Unissons notre esprit à celui de l'Eglise, et, nous plaçant comme Aaron, lors du vaste incendie du camp d'Israël, entre Dieu et nos chers défunts, prions le Seigneur de les délivrer au plus tôt du feu qui les brûle.

II. Le feu du purgatoire, comme l'enseigne l'école, n'est pas idéal et métaphorique, mais réel et matériel ; mais il est incomparablement plus actif et plus pénétrant que le feu de ce monde, car celui-ci n'est qu'une ombre, une image, un feu en peinture en comparaison du foyer qui brûle dans l'abîme.

Les flammes allumées par les Machabées aux tours des Béanites, et qui les réduisirent en cendres en peu d'heures ; la fournaise poussée par les ordres de Nabuchodonosor à une chaleur sept fois plus élevée qu'à l'ordinaire ; l'incendie de la Pentapole, qui en peu d'instant dévora cette vaste province, nous retracent à peine les plus pâles étincelles de ce feu vengeur. Qui donc pourra soutenir les ardeurs de flammes si ardentes ?

III. Non-seulement ces flammes sont ardentes, mais encore elles sont sages et justes, selon l'expression des Pères ; car elles deviennent plus pénétrantes et plus atroces, là où la malice a été plus intense et plus résolue : elles ne laissent rien sans punition. Exécutrices sévères de la justice divine, elles traitent chacun suivant la mesure de

ses démerites, et les facultés qui plus que les autres ont été engagées dans la faute ressentent aussi davantage leurs atteintes vengeresses. L'homme, au milieu des distractions du monde, ne pense pas à tout cela ; mais, chrétiens, voyez ce qu'est un péché de plus, un péché de moins : c'est un tourment de plus ou de moins, c'est-à-dire un purgatoire moins dur ou plus rigoureux.

#### PRIÈRE.

Grand Dieu ! combien de purgatoires ne mériterions-nous pas par nos fautes innumérables ! Et combien de purgatoires souffrent sans doute les âmes de beaucoup de défunts ! Ah ! Seigneur, ayez pitié d'eux et de nous : de nous, en nous remettant nos péchés en cette vie, pour que nous n'ayons pas à en rendre dans l'autre un compte si rigoureux ; d'eux, en modérant les flammes de ce feu si ardent qui les dévore. Laissez votre miséricorde se répandre sur les vivants et sur les morts, afin que les uns et les autres bénissent éternellement votre saint nom.

#### EXEMPLE.

La vénérable sœur Paule de Sainte Thérèse, faisant, un samedi, de ferventes prières pour les âmes du purgatoire, fut ravie en esprit et vit la très-sainte Vierge descendre, accompagnée d'une

foule d'an  
tirer quel  
mener av  
cœur de l  
par la m  
esprits dé  
fut frappé  
taient au  
templer le  
mais les  
différents  
manda la  
et il lui ré  
mérites e  
genre et c  
qui penda  
de la gloir  
de doulou  
té les cap  
atteintes c  
les fautes  
souffrance  
plus forts  
exerce la  
en éviter  
nos péché

Réciton  
*Pater, Ave*  
de N. S. J  
d'avoir pi  
par son di  
l'oraison j  
NEL, PAR I  
*Pater, Av*

foule d'anges, dans cette profonde prison pour en tirer quelques âmes qui lui étaient dévotés et les mener avec elle dans le paradis : mais tandis que le cœur de la servante de Dieu était rempli de délices par la mélodie des hymnes que chantaient ces esprits délivrés en montant à la gloire, son oreille fut frappée par les lamentations de ceux qui restaient au milieu des flammes, et elle se mit à contempler leurs peines. Le même feu les tourmentait, mais les peines étaient diverses : étonnée de ces différents effets du même élément, la sainte en demanda la raison à son ange gardien qui la guidait, et il lui répondit que chaque âme recevait selon ses mérites et que la qualité des fautes décidait du genre et de la mesure des châtimens. Ainsi, celui qui pendant sa vie s'était plus enivré de la fumée de la gloire et des honneurs était plus humilié par de douloureux opprobres ; celui qui avait plus écouté les caprices des appétits charnels ressentait les atteintes d'une flamme plus vive et plus pénétrante ; les fautes légères étaient punies par de légères souffrances, et les plus graves par des tourmens plus forts. Dieu est juste, et dans le purgatoire il exerce la justice la plus stricte ; si nous voulons en éviter la rigueur, évitons de la provoquer par nos péchés.

Récitons à l'intention des fidèles trépassés cinq *Pater, Ave* et *Requiem* en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et, pour cela, répétons cinq fois l'oraison jaculatoire : MISÉRICORDE, Ô PÈRE ÉTERNEL, PAR LE SANG TRÈS-PRÉCIEUX DE JÉSUS-CHRIST. *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui répandent cette dévoti. n.

SUFFRAGE.

*Sustulisti mortuum ab inferis in verbo Domini.*

(Eccli., XLVIII, 5.)

En récitant l'oraison dominicale on délivre les âmes du purgatoire.

Un religieux Franciscain apparut un jour entouré de flammes ardentes, au B. Conrad de Offida, religieux du même ordre, et le supplia de soulager par ses prières les peines très-vives qu'il éprouvait. Le Saint récita aussitôt pour lui un *Pater noster* avec le *Requiem*, et le défunt, en ressentant un grand soulagement, pria le charitable religieux de recommencer, ce que celui-là s'empessa de faire. Sentant ses peines diminuer encore, cette âme s'écria : *Per viscera misericordiae Dei nostri* (par le cœur miséricordieux de notre Dieu) continuez, ô Conrad, cette prière qui m'apporte tant de consolation ! Et le serviteur de Dieu la répéta jusqu'à cent fois, et à la centième le défunt quitta le ton de la supplication pour prendre celui de la reconnaissance et de la joie ; il était délivré de toute peine et appelé à la gloire du ciel. L'exercice auquel nous nous appliquerons le plus aujourd'hui sera donc la récitation de beaucoup de *Pater noster* et de *Requiem* pour les âmes du purgatoire, et ne doutons pas qu'elles n'en retirent un grand avantage. (*Fr. bart. a Pissis*, lib. II, cap. 25, et *Chron. Frat. Min.*, lib. IV, c. 30.)

*De profundis*, etc., comme à la page 22.

I. Po  
violence  
nous, su  
Seigneu  
de mal  
me l'ess  
la fourm  
riez-vo  
et de p  
ment ?  
pelle le  
leur dé  
primabl  
corps, n  
siège le  
et quel  
compat  
II. C  
produit  
sation d  
ce qu'il  
vers se  
vent.  
ture, la  
sité de

IV<sup>e</sup> JOUR.

Sur la violence du feu.

## MÉDITATION.

I. Pour nous former quelque idée de la violence du feu du purgatoire, représentons-nous, suivant l'expression de l'Écriture, le Seigneur-Dieu réunissant tout ce qu'il y a de mal dans l'univers, et en extrayant comme l'essence et l'esprit qui lui sert à allumer la fournaise de ce lieu de souffrance. Pourriez-vous imaginer quelque chose de plus vif et de plus terrible qu'un pareil embrasement ? Or, c'est ainsi que le Prophète appelle le feu du purgatoire : " esprit de chaleur dévorante," esprit, qui, avec une inexprimable activité, pénètre, non plus les corps, mais les âmes des trépassés jusqu'au siège le plus intime de la faculté de sentir ; et quel cœur serait assez dur pour ne pas compatir aux douleurs d'un tel supplice ?

II. Considérons de plus que ce feu ne produit pas dans les âmes souffrantes la sensation d'une seule souffrance, mais que tout ce qu'il y a de genres de tortures dans l'univers se trouve réuni dans ce qu'elles éprouvent. Quelle que soit la variété de leur nature, la différence de leur principe, la diversité de leurs effets, par une prodigieuse

opération de la justice divine, ils s'unissent, s'amalgament et conspirent tous à tourmenter sans mesure les âmes du purgatoire. Ainsi, le froid et le chaud, la faim et la soif, l'accablement et l'activité, les ténèbres et une effrayante lumière, tout est souffert à la fois par l'effet d'un même feu et forme le continuel martyr de chaque âme. Quel Incompréhensible trésor de souffrances il recèle en lui-même !

III. Après cela, nous comprendrons facilement ce que disent les saints Pères, que le feu du purgatoire est incomparablement plus cruel que toutes les peines que peuvent causer la faiblesse de la nature, les rigueurs de la justice humaine, ou la cruauté la plus barbare. Là, en effet, se trouve toute espèce de douleur ; elle n'y est adoucie par aucune des circonstances qui pourraient la rendre tolérable, elle y est réunie à tous les autres genres de tourments dans la subtile âpreté du feu qu'allume et attise la justice divine. Si notre délicatesse ne nous permet pas de tenir un doigt au milieu des flammes terrestres, que ne devons-nous pas faire pour éviter d'être plongés dans les ardeurs de celles du purgatoire !

#### PRIÈRE.

Préservez-nous, Seigneur, des flammes impitoyables de ce feu et ne permettez pas

que nous  
es âmes i  
qui maint  
tourments  
raîne clér  
fende de  
soit pour  
sement et  
plaies, ar  
à tant d'a  
nelle joie

Le véné  
lonais, vit  
enveloppé  
gémissem  
lence du  
paraissait  
put s'emp  
son ou q  
l'activité  
paraison,  
plus arde  
près des  
ces mots  
de la sue  
contact e  
Dieu jeta  
mis, et qu  
épouvait,  
où le trou  
cellule et  
venir à lu

que nous y tombions jamais ; delivrez-en les âmes infortunées qui les ont méritées, et qui maintenant y souffrent toutes sortes de tourments et de peines. Que votre souveraine clémence soit le bouclier qui nous défende de ces châtimens terribles, qu'elle soit pour les défunts un baume de rafraichissement et de salut qui guérissent toutes leurs plaies, arrête toute douleur, et fasse succéder à tant d'angoisses la douce félicité de l'éternelle joie.

#### EXEMPLE.

Le vénérable Stanislas Kolkoski, dominicain polonais, vit apparaître une âme du purgatoire, tout enveloppée de flammes très-vives et poussant des gémissements et des soupirs lamentables. La violence du feu qui la pénétrait et la transperçait paraissait telle, que le bon serviteur de Dieu ne put s'empêcher de lui demander quelque comparaison ou quelque épreuve qui lui en fit connaître l'activité et la force. " Tu me demandes une comparaison, répondit-elle, sache que les flammes les plus ardentes sur la terre sont un doux zéphir auprès des ardeurs qui me dévorent ;" et en disant ces mots elle lui fit tomber sur la main une goutte de la sueur que lui tirait la chaleur du feu. Le contact en fut si douloureux, que le serviteur de Dieu jeta un cri qui éveilla tous ses frères endormis, et que, ne pouvant résister à l'angoisse qu'il épouvait, il tomba sans connaissance sur la terre, où le trouvèrent les religieux qui accoururent à sa cellule et eurent beaucoup de peine à le faire revenir à lui par l'emploi des remèdes les plus vio-

lents. Quand on lui demanda la cause de ce terrible accident, il montra sur sa main la plaie causée par la goutte brûlante et dont il se ressentit durant toute sa vie. Or, si une seule goutte de cette sueur fut si pénétrante et causa une telle douleur, qu'aurait été une étincelle, une flamme, un foyer de ce feu atroce ? Apprenons de là (comme le prêchait depuis ce serviteur de Dieu), combien est terrible le feu du purgatoire, et quel soin nous devons mettre à l'éviter. (*P. Joan. Bapt. Manni in sacr. Triges.*, Disc. 6.)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater*, *Ave*, *Requiem*.

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette devotion.

#### SUFFRAGE.

*Ad æmulandum provocem carnem meam, et salvos faciam aliquos ex illis.* (Rom. XI, l. 14.)

Par les mortifications corporelles et les pénitences, on paye les dettes de ces pauvres âmes, jusqu'à les délivrer de leurs peines.

L'empereur Othon IV, après être mort en grande réputation de vertu, apparut à une abbesse, sa tante, et la pria de faire réciter dans son monastère et dans d'autres, plusieurs prières accompagnées de disciplines, pour le délivrer des peines

cruelles qu'il  
les prières e  
l'âme, quitta  
centre des  
unies à la p  
le rachat des  
ques-unes p  
bien longter  
cruelles. (T  
n° 19.)

*De profus*

Comment

I. Le f  
corporel,  
il peut ag  
corps. D  
goire, qu  
quoiqu'ils  
mentés p  
des hom  
être et le  
universel  
fer. Le  
de la just  
punir un  
comme i  
moyen d

cruelles qu'il souffrait dans le purgatoire. On fit les prières et les pénitences, et, après peu de jours, l'âme, quittant cet abîme de douleurs, s'envola au centre des délices du paradis. Si les pénitences unies à la prière ont une si grande efficacité pour le rachat des âmes du purgatoire, faisons-en quelques-unes pour les trépassés qui, peut-être depuis bien longtemps, l'attendent au milieu des flammes cruelles. (*Thom. Cantip.*, l. II, *Apum*, cap. 53, n<sup>o</sup> 19.)

*De profundis*, etc., pag. 22.

## V<sup>e</sup> JOUR.

Comment le feu du purgatoire tourmente les âmes.

### MÉDITATION

I. Le feu du purgatoire étant matériel et corporel, on demandera peut-être comment il peut agir sur les âmes dépouillées de leur corps. De même, répond le pape saint Grégoire, que Lucifer et les anges rebelles, quoiqu'ils soient de purs esprits, sont tourmentés par le feu de l'enfer, ainsi les âmes des hommes séparées des corps le peuvent être et le sont en effet avant le jugement universel, et dans le purgatoire et dans l'enfer. Le feu des abîmes est un instrument de la justice de Dieu, qui a la puissance de punir une âme par le moyen d'un corps, comme il a celle d'animer un corps par le moyen d'un esprit. Le ressort de cette ac-

tion, bien qu'étonnent et secret pour nous, n'en existe pas moins, conclut saint Bernardin de Sienne; et ce serait une impardonnable présomption de vouloir, avec les vues bornées de l'homme, sonder les œuvres merveilleuses de la puissance divine.

II. Les saints Pères et les docteurs, cherchent à nous faire comprendre comment le feu du purgatoire tourmente les âmes renfermées dans ces horribles prisons, nous disent que cela se fait par *alligation*, c'est-à-dire que les âmes n'ont plus le corps qu'elles avaient pendant la vie, mais que le feu s'unit et s'attache si étroitement à ces purs esprits, qu'il devient pour eux comme un autre corps qui les torture. Cette idée remplit de crainte et d'horreur, et pourtant ce n'est qu'une idée humaine, qui reste de beaucoup au-dessous de la vérité. Combien donc est inexprimable le tourment qu'en reçoivent ces pauvres âmes.

III. Considérons donc, chrétiens, que ces âmes n'ont pas des mains comme les nôtres, mais des mains de feu; ni des pieds comme les nôtres, mais des pieds de feu; ni les autres membres comme nous, d'os et de chair, mais des membres de feu. La tête est un feu toujours ardent; la poitrine, un feu qui toujours brûle; les entrailles, un feu toujours dévorant; toutes les parties du corps, un feu qui rugit sans cesse. Elles ne voient

que le feu, rent que l'elles sont s O feu ! ô charité peu Vivons don de la chari l'autre vie, gatoire.

Allumez la divine c que ses ard et nous ex sés et à les purgatoire. eux, nous compassion la retrouv et, purifiés mes de vot d'autant p nous en au parti les fr

La vénér ment, carmé souvent, par seulement r brûlant, ma avaient été c

que le feu, n'entendent que le feu, ne respirent que le feu, ne touchent que le feu ; elles sont sans cesse et se roulent dans le feu. O feu ! ô feu du purgatoire ! le feu de la charité peut seul te maîtriser et t'éteindre. Vivons donc sur cette terre dans les ardeurs de la charité, si nous ne voulons pas, dans l'autre vie, être brûlés par les feux du purgatoire.

#### PRIÈRE.

Allumez vous-même, Seigneur, le feu de la divine charité dans nos cœurs, et faites que ses ardeurs nous sanctifient nous-mêmes et nous excitent à secourir nos frères trépassés et à les délivrer des brasiers ardents du purgatoire. Le feu que nous éteignons pour eux, nous l'éteignons aussi pour nous ; la compassion que nous leur témoignons, nous la retrouvons à notre tour et plus abondante ; et, purifiés pendant cette vie par les flammes de votre saint amour, nous en goûterons d'autant plus les délices dans l'autre, que nous en aurons avec plus de générosité réparti les fruits aux âmes du purgatoire.

#### EXEMPLE.

La vénérable mère Françoise du Saint-Sacrement, carmélite très-dévote au purgatoire, voyait souvent, par la permission de Dieu, les âmes, non-seulement revêtues de flammes comme d'un corps brûlant, mais encore chargées des choses qui leur avaient été occasion de péché, et qui étaient aussi

changées en feu. Un évêque lui apparut revêtu des ornements sacrés, la mitre en tête, et la crosse à la main ; mais les ornements, la mitre et la crosse étaient de feu, et formaient l'objet de son supplice, après avoir été celui de sa vaine gloire sur la terre. Un prêtre avait la tonsure tout enflammée, la langue plus ardente qu'en fer rouge, les mains pétillantes d'étincelles brûlantes ; son étole lui pendait au cou comme une chaîne de feu, et les ornements lui faisaient un manteau de flammes, à cause de ses irrévérences dans l'exercice du saint ministère. Elle vit un religieux entouré de meubles précieux ; chaises, tables, marbres, peintures et gravures ; mais tout était de feu, parce que, contrairement à son vœu de pauvreté religieuse, il s'était plu, pendant sa vie, à meubler sa cellule avec recherche. Un notaire tenait une écritoire de feu, une plume de feu, un sceau de feu, en punition de l'inexactitude avec laquelle il avait exercé son délicat office. Un homme du monde maniait un paquet de cartes enflammées et des monnaies brûlantes, en punition de son grand amour du jeu. Tout, en somme, était feu dans ces âmes qui lui apparaissaient ; le corps était du feu, les habits du feu, les ornements du feu ; jusqu'à l'air qui les entourait, était du feu. Les péchés et les défauts sont les aliments de ce feu, que chacun peut allumer et éteindre soi-même. Fuyons les péchés et les défauts, et le purgatoire ne brûlera pas pour nous. (*Fr. Joachim a S. Maria carmel. discalc. in vita ven. Franciscæ a Sanctissimo Sacram., lib. II.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu

par son divin  
cette oraison  
par le très-  
*Requiem.*

Ajoutons  
pagent cette

*Induamur  
tuos confort*

En donnant  
cure du soul  
du purgatoire

César Co  
P. Jules Ma  
qu'il ne pouv  
manteau pou  
que, ce religi  
vant de lui le  
flammes, le p  
serviteur de  
épaules et l  
entièrement,  
le feu, l'étou  
grand soulag  
l'hiver appro  
tention des â  
quelque vête  
car, en présen  
rons le feu q  
veront un g  
rons aussi, si  
jour dans ces  
*P. Julii Man*

*De profuna*

par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fols cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus, *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Induam illum tunica tua, et cingulo tuo confortabo eum.* (Isaïe, XXII, 21.)

En donnant des vêtements aux pauvres, on procure du soulagement et de la consolation aux âmes du purgatoire.

César Costa, archevêque de Capoue, voyant le P. Jules Mancinelli avec un vêtement si délabré qu'il ne pouvait le défendre du froid, lui donna un manteau pour l'hiver. Après la mort de l'archevêque, ce religieux, sortant un jour, vit venir au-devant de lui le prélat défunt qui, tout environné de flammes, le pria de lui prêter ce manteau. Le bon serviteur de Dieu l'ôta promptement de dessus ses épaules et le donna au spectre, qui s'en couvrit entièrement, et le drap, au lieu d'être consumé par le feu, l'étouffait et en éteignait les flammes, au grand soulagement du défunt. A cette époque où l'hiver approche, donnons, si nous pouvons, à l'intention des âmes du purgatoire, quelque manteau, quelque vêtement aux pauvres qui en ont besoin, car, en préservant le pauvre du froid, nous mitigerons le feu qui tourmente les défunts, ils en éprouveront un grand soulagement, et nous l'éprouverons aussi, si nous avons le malheur de tomber un jour dans ces flammes. (*P. Jacob. Calesius in vita P. Julii Mancinelli, soc. Jesu, l. III ch. 2.*)

*De profundis, etc., page 22.*

VI<sup>e</sup> JOUR.

La justice divine dans ses punitions.

## MÉDITATION.

I. Les saintes âmes du purgatoire ayant triomphé, pendant la vie, de leur infernal ennemi, il ne serait pas juste qu'après la mort elles tombassent entre ses mains pour y souffrir. Si Dieu permet que les justes eux-mêmes soient ici-bas tentés et tourmentés par ce malin esprit, il ne le permet pas après leur mort, parce que cette vie est un temps de combat et d'épreuves, tandis que l'autre est le terme et la récompense. Aussi, est-ce Dieu lui-même qui allume, et par son souffle, entretient le feu du purgatoire dans lequel sont châtiés et purifiés ces élus de la grâce ; et, bien qu'il les aime tendrement, il leur fait éprouver les effets les plus rigoureux de sa justice. Comment donc oserions-nous nous plaindre si de temps à autre, sur cette terre, Dieu nous visite par quelque tribulation ?

II. Un prophète dit que Dieu est dans le feu, et que de même qu'un artiste fond et purifie l'or et l'argent dans le creuset, pour les couler ensuite dans le moule et en faire sortir un chef-d'œuvre, ainsi le Seigneur purifie les enfants de Lévi dans les flammes

de la pris  
gnes de l  
bile sculp  
ciseau sur  
jusqu'à c  
l'original  
Dieu rede  
justice s  
qu'il ait  
divine pe  
gloire éte  
sor de m  
sommée,  
faisons-n  
III. N  
mons da  
un titre  
mais elle  
du fléau  
qu'elles  
même,  
s'écrient  
miséric  
dragon i  
loureux  
la sévér  
père ; d  
tes ven  
époux !  
justice,  
de votr

de la prison embrasée, pour les rendre dignes de lui ; il le compare encore à un habile sculpteur qui ne cesse de promener le ciseau sur le marbre et redouble ses coups jusqu'à ce qu'il y ait imprimé l'image de l'original qu'il veut reproduire ; ainsi, dit-il, Dieu redouble les coups de son inexorable justice sur ces âmes affligées, jusqu'à ce qu'il ait imprimé en elles une image de sa divine perfection, qui les rende dignes de la gloire éternelle du paradis : car, sans un trésor de mérite et sans une perfection consommée, on n'entre pas en paradis. Et que faisons-nous pour nous en rendre dignes ?

III. N'être pas tourmentées par les démons dans le purgatoire, est pour les âmes un titre de distinction et de complaisance ; mais elles sentent plus vivement les coups du fléau qui les frappe, quand elles pensent qu'elles sont châtiées par la main de Dieu même, qui a tout leur amour. Seigneur, s'écrient-elles, nous vous remercions de la miséricorde qui nous préserve des griffes du dragon infernal ; mais, hélas ! qu'il est douloureux pour nous de voir sur votre visage la sévérité du juge plus que le sourire du père ; de recevoir de votre main des atteintes vengeresses plutôt que l'étreinte d'un époux ! La miséricorde s'est convertie en justice, et nous ne ressentons que les traits de votre juste colère. O Père ! ô juge ! ô

vengeur ! ô époux ! ah ! prenez pitié de ceux qui n'aiment et ne désirent que vous.

PRIÈRE.

Ecoutez, Seigneur, écoutez ces voix qui sont celles de vos filles chéries. Rendez à votre visage la douceur et la sérénité ; qu'un rayon de grâce et de clémence brille dans vos yeux ; que votre main dépose la verge de la rigueur et de la colère ; par un de ces traits de bonté qui vous font reconnaître pour le Dieu des miséricordes, amenez ces âmes souffrantes dans le lieu de votre béatitude éternelle. C'est là tout leur désir et c'est aussi le nôtre. Exaucez vos filles qui vous prient, exaucez vos serviteurs qui intercèdent pour elles, exaucez le purgatoire et la terre, en accordant le ciel à cet ardent désir de le posséder avec vous.

EXEMPLE.

Dans le couvent des Frères Mineurs de Paris, mourut un religieux surnommé l'Angélique, à cause de sa vie angélique ; un docteur en théologie, qui avait été son confident intime, pensant que la haute perfection à laquelle il était arrivé l'avait fait jouir immédiatement du bonheur céleste, s'abstint de célébrer les trois messes que, dans ce saint asile, chaque prêtre devait offrir pour chaque religieux défunt. Mais combien trompeurs sont les jugements des hommes ! ce religieux, tenu pour si parfait, tomba dans le purgatoire, où n'étant pas

secouru par les prières et lui repro plus vive do disant qu'il sublime eût Eheu ! répli trictè judice ne ne comp ni la rigueur ne sont pas dans les p souillure et reuse, qu'il sance pour et les rendr repentir le jours suivar âme avec t purgatoire. elle ne prof lors, travai que, de su mystères, i chrétienne. la sainteté plissement *Ulysip. in*

Récitons *Pater, Ave* de N. S. J d'avoir piti par son div cette orais

secouru par les suffrages de l'ami dont il attendait les prières les plus ferventes, il lui apparut une nuit et lui reprocha son oubli avec l'expression de la plus vive douleur. Le docteur, étonné, s'excusa en disant qu'il n'eût jamais pensé qu'une perfection si sublime eût besoin des expiations du purgatoire. *Eheu !* répliqua cette âme, *nemo credit quam districtè judicet Deus et quam severè puniat !* (Personne ne comprend la sévérité des jugements de Dieu, ni la rigueur de ses châtimens.) Les cieus mêmes ne sont pas purs à ses yeux. Il voit des défauts dans les plus purs esprits, et il poursuit toute souillure et toute tache avec une justice si rigoureuse, qu'il emploie toute la vertu de sa toute-puissance pour purifier les âmes dans le feu le plus vif et les rendre dignes du paradis. Ces paroles firent repentir le religieux de sa négligence, et, les trois jours suivans, il offrit le saint sacrifice pour cette âme avec tant de ferveur, qu'il obtint sa sortie du purgatoire. Mais si la leçon fut utile au défunt, elle ne profita pas moins au bon religieux, qui, dès lors, travailla si sérieusement à sa sanctification, que, de sublime interprète qu'il était des divins mystères, il devint un modèle vivant de perfection chrétienne. Que cette leçon nous conduise aussi à la sainteté et nous rappelle au plus exact accomplissement de tous nos devoirs. (*Fr. Maurus ab Ulysip. in Chron. min., p. 2. l. iv, cap. 7.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire: Miséricorde, Père éter-

nel, par le très-précieux sang de Jésus, *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Voluntas est non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio, sed ex æqualitate.*  
(II Cor., VIII, 15.)

La volonté de Dieu est de remettre aux trépassés les dettes qu'ils ont contractées envers lui, dans la mesure du pardon que nous accordons à ceux qui nous ont offensés.

Une riche veuve de Bologne, dont le fils avait été tué par un étranger, et qui réussit à s'emparer du meurtrier, non contente de ne pas le livrer à la justice, la protégea au contraire et le fit son héritier au lieu de l'enfant qu'elle avait perdu. Ce trait si noble d'un cœur magnanime plût tellement au Seigneur, qu'il délivra immédiatement du purgatoire le jeune défunt qui, en montant au ciel, se fit voir à sa pieuse mère dans toute sa joie et toute sa gloire. La justice de Dieu est inflexible, mais il ne se laisse jamais vaincre en générosité. Si nous voulons qu'il remette leurs dettes aux âmes du purgatoire et qu'il les admette dans son palais céleste, commençons par pardonner à nos ennemis et par les admettre à notre amitié; Dieu ne manquera pas à rendre pardon pour pardon, amour pour amour. Que notre exercice de ce jour soit donc de nous réconcilier avec nos ennemis, si nous en avons, à l'intention des âmes du purgatoire. (*Nicius Erythreus, Ex. 8.*)

*De profundis, etc. page 22.*

La  
I. La  
grave en  
ver ou du  
la vie pas  
regards s  
mier lui  
ter et qu  
bien de  
mauvais  
de parole  
pouvait  
de scand  
Et, forc  
tandis qu  
l'être, e  
cause du  
que par  
né à Die  
lui à qui  
faute !  
ne jama  
II. P  
qui la p  
bien qu  
omis. C

VII<sup>e</sup> JOUR.

La peine du ver ou du remords.

## MÉDITATION.

I. La seconde peine du purgatoire, plus grave encore que celle du feu, est celle du ver ou du remords que causent les fautes de la vie passée. L'âme jette trois douloureux regards sur son existence d'ici-bas, et le premier lui fait voir le mal qu'elle pouvait éviter et qu'elle a cependant commis. Combien de pensées, combien de sentiments mauvais qu'elle pouvait réprimer ! Combien de paroles vaines et d'actes indécents qu'elle pouvait omettre ! Combien de faiblesses et de scandales dont elle pouvait se garder ! Et, forcée de se reconnaître pour coupable tandis qu'il n'eût tenu qu'à elle de ne pas l'être, elle s'afflige profondément, moins à cause du mal qu'elle s'est fait à elle-même que par la pensée du déplaisir qu'elle a donné à Dieu. Oh ? bienheureux vraiment celui à qui sa conscience ne reproche aucune faute ! Veillons donc, ô chrétiens, afin de ne jamais tomber dans le péché.

II. Par un second regard plus attentif, qui la pénètre profondément, l'âme voit le bien qu'elle pouvait pratiquer et qu'elle a omis. Que pouvait de plus le Seigneur pour

lui faire porter des fruits de salut ? Il l'avait fait naître dans le sein de la vraie foi, il l'avait douée d'intelligence et de liberté, il l'avait nourrie de ses sacrements, fortifiée par sa grâce céleste, encouragée par les exemples des bons. Aidée de tant de secours, elle devait parcourir à pas de géant la carrière de la sainteté et arriver à la plus haute perfection. Mais, malgré tout, elle s'est arrêtée souvent dans la voie, souvent elle n'a marché qu'avec lenteur : elle s'est refroidie pour les exercices de pitié, elle a laissé échapper les occasions de bien faire, et n'a pas profité de bien des grâces du Seigneur. A la vue de tant de négligence, elle pleure et soupire, car elle ne peut désormais réparer le temps perdu. Quant à nous, chrétiens, nous pouvons encore le réparer par une plus grande ferveur et une inébranlable persévérance dans le service du Seigneur. Et pourquoi ne le faisons-nous pas ?

III. Enfin, en jetant un regard vers le ciel, l'âme voit la place qui lui est destinée dans le royaume éternel, mais en même temps elle reconnaît que si elle avait évité tant de fautes qu'elle pouvait éviter, fait tant de bien qu'elle pouvait faire, elle aurait dans le paradis un trône beaucoup plus glorieux ; car il est certain que puisqu'il y a beaucoup de demeurer dans cette bienheureux patrie, chaque degré de mérite aug-

mente à p  
que plus d  
Dieu par l  
tre son trô  
donc, chr  
dans le ci  
vertueux

Faites-  
nir, comm  
à votre in  
d'avancer  
ter une b  
paradis.  
voir quel  
ment pur  
grets qui  
leurs rem  
nant leu  
peine, en  
gloire !  
qu'elle n  
bime.

La baro  
venir le g  
de la com  
une mess  
avait perd

mente à proportion les degrés de gloire, et que plus dans cette vie l'âme s'approche de Dieu par la perfection, plus aussi dans l'autre son trône est voisin du sien. Voulons-nous donc, chrétiens, jouir de la plus grande gloire dans le ciel? Efforçons-nous d'être les plus vertueux et les plus parfaits sur la terre.

#### PRIÈRE.

Faites-nous la grâce, Seigneur, de devenir, comme vous le désirez, parfaits et saints à votre image; de fuir tout ce qui est mal, d'avancer sans cesse dans le bien; de mériter une belle place auprès de vous dans le paradis. Les âmes du purgatoire, pour l'avoir quelque peu négligé, en sont sévèrement punies, dans cette prison, par les regrets qui les déchirent sans relâche; apaisez leurs remords, ô Seigneur, en leur pardonnant leurs fautes, en leur remettant la peine, en les appelant à la couronne et à la gloire! Car il est trop amer le chagrin qu'elle nourrissent continuellement dans l'abîme.

#### EXEMPLE.

La baronne Sturton, en Angleterre, fit un jour venir le grand serviteur de Dieu, Jean Cornelius, de la compagnie de Jésus, pour lui faire célébrer une messe à l'intention de Jean, son mari qu'elle avait perdu. Pendant la messe, entre la consécra-

tion et le *Memento* des morts, le prêtre fut ravi dans une longue extase, durant laquelle les assistants virent distinctement sur la muraille latérale de la chapelle une clarté ondoyante comme le reflet d'une flamme qui eût brûlé sous l'autel. A la fin de la messe, tout le monde était dans l'impatience d'apprendre de ce bon religieux pourquoi il avait été si long et d'où venait la réverbération si forte observée sur le mur. Alors le serviteur de Dieu, s'écriant : *Beati mortui qui in Domino moriuntur.* (Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur.) se mit à raconter qu'il avait vu une vaste enceinte où brûlait le feu le plus vif, au milieu duquel l'âme du baron faisait, avec les plus douloureux gémissements, la confession de sa vie passée et s'accusait des fautes qu'elle avait commises, et en particulier des dissimulations qu'elle s'était permises à la cour et dont elle était sévèrement punie ; elle pleurait sur la perte des biens spirituels que des considérations humaines lui avaient fait négliger ; elle implorait l'intercession des fidèles afin d'obtenir par leurs prières de la miséricorde divine une prompte délivrance. Le bon religieux accompagnait ce récit de larmes abondantes, et ceux qui l'écoutaient en prirent occasion d'éviter à l'avenir toutes sortes de péchés et de marcher avec plus de ferveur dans la carrière du bien. Imitons leur exemple, et pensons qu'il vaut mieux mener à présent une vie plus régulière et plus parfaite que de regretter en vain dans le purgatoire d'y avoir pensé trop tard. (P. Daniel Bartolus in *Hist. Angl.*, lib. v, cap. 7.)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel

d'avoir pitié par son divin  
cette oraison  
par le très-p  
*Requiem.*

Ajoutons  
pagent cette

*Si quod  
cietas spi  
ut idem  
(Philip. I*

Dans les  
divertisseme  
qui ne sont  
leur donner

Le pieux  
quand il r  
une certain  
jeu ; tour à  
quelques-u  
était obligé  
autre bonn  
manière, le  
de remord  
d'honnête  
du purgato  
nos société  
seront d'au  
tion bien  
réunions  
Jes. in Vi  
De prof

d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Si quod solatium charitatis, si qua societas spiritus, implete gaudium meum, ut idem sapiatis charitatem habentes.*  
(Philip. II, 1.)

Dans les réunions avec nos amis et parmi les divertissements de la société n'oublions pas ceux qui ne sont plus, mais faisons-les-y participer en leur donnant quelque secours spirituel.

Le pieux archiprêtre d'Arona, Gratién Punzoni, quand il réunissait quelques amis, faisait mettre une certaine quantité de dragées sur la table de jeu ; tour à tour ceux qui gagnaient en prenaient quelques-unes, et celui à qui restait la dernière était obligé de dire des messes ou de faire quelque autre bonne œuvre pour les défunts. De cette manière, le jeu n'était pas un danger ou une source de remords, il servait au contraire aux vivants d'honnête récréation, et de soulagement aux âmes du purgatoire. Efforçons-nous de sanctifier aussi nos sociétés par la dévotion pour les morts, ils y seront d'autant plus sensibles que, par une exception bien rare, ils la devront à la joie même des réunions mondaines. (P. Marc. Ant. Rossa, soc. Jes. in *Vita ven. Gratiati Punzoni*, cap. 8.)

*De profundis*, etc., page 22.

VIII<sup>e</sup> JOUR.

La peine du dam.

## MÉDITATION.

I. La plus grande peine du purgatoire est celle du dam, qui consiste dans l'éloignement de Dieu. Les peines du sens redoublées cent et mille fois, dit saint Jean Chrysostôme, ne sont rien en comparaison de la douleur qu'éprouve l'âme à se trouver indigne des regards de la majesté divine et à être rejetée de sa présence. Une âme éloignée de Dieu est une âme éloignée de son centre, et, bien que ce ne soit que pour un temps, comme c'est par sa faute, son état la jette dans une telle désolation, qu'aucune langue humaine ne le pourrait exprimer. Et nous perdons Dieu si souvent sans seulement nous en inquiéter ! On voit bien que nous sommes subjugués par les sens et devenus de vils esclaves du péché !

II. Quand une âme se détache du corps, elle se sépare de tout ce qui est sensible, laisse le monde, et, plus que les corps vers leur centre de gravité, elle se porte vers Dieu, aspire à lui par toutes ses facultés, comme un fleuve qui, se divisant dans son cours en plusieurs branches, se réunit enfin

dans un seul point, toute l'impression. Mais si, à sa source, forte digue, elle se renverse, frénétique, quand l'âme se réunit à Dieu dans le purgatoire, et ne cesse que qu'elle se bien suprême nous unir à l'avantage à ce monde, et sans que nous soyons Dieu.

III. Davantage, lui permit de vouloir l'adieu fut si sensible, était, qu'il souffrit le sort avec ta un séjour des âmes du purgatoire, la terre, la rée ; mais, la divine justice à la vision dans ce lieu

dans un seul lit et court vers la mer avec toute l'impétuosité de ses grandes eaux. Mais si, à son embouchure, il rencontre une forte digue qui l'arrête, il se gonfle, bouillonne, frémit et fait tous ses efforts pour renverser l'obstacle mis à sa course ; ainsi quand l'âme, à l'heureux moment de se réunir à Dieu, se sent retenue par sa justice dans le purgatoire, elle se désole, se tourmente et ne trouve ni paix ni repos jusqu'à ce qu'elle soit entrée dans le sein de son bien suprême. Quel désir avons-nous de nous unir à Dieu ? Ce désir se ressent davantage à mesure qu'on est plus séparé du monde, et si nous ne le sentons pas, c'est que nous sommes tout au monde et non à Dieu.

III. David, ayant pardonné à Absalon, lui permit de revenir à sa cour, mais sans vouloir l'admettre en sa présence. Ce refus fut si sensible à ce fils, tout ingrat qu'il était, qu'il eût préféré retourner dans l'exil et souffrir la mort même ; il déplorait son sort avec tant de larmes, que la cour devint un séjour de tristesse et de douleur. Les âmes du purgatoire ne sont plus exilées sur la terre, la gloire du paradis leur est assurée ; mais, à cause de leurs imperfections, la divine justice ne peut encore les admettre à la vision béatifique. Elles sont retenues dans ce lieu de purification, et leurs désirs,

leurs soupirs et leurs gémissements sont si continuels et si profonds que non seulement ils font retentir les voûtes de leur prison, mais qu'ils arrivent jusqu'au ciel. Ah! qu'ils arrivent aussi à nos oreilles, pour nous exciter à nous employer de toutes nos forces auprès de la divine clémence, afin que les âmes souffrantes soient consolées par la vue de leur Père céleste !

#### PRIÈRE.

Seigneur, consolez ces âmes qui désirent ardemment se réunir à vous ! Leur nature les fait tendre à vous comme à leur dernière fin ; la grâce les dirige vers vous comme vers l'unique objet de leurs desirs : c'est à vous uniquement qu'elles aspirent ; elles ne soupirent que pour Dieu. Comblez donc leurs vœux ardents, ô Seigneur ! donnez-leur, en vous donnant promptement à elles, le prix, le bonheur, la couronne que demande leur amour.

#### EXEMPLE.

L'exercice continu des plus éclatantes vertus religieuses, et plus encore les macérations et les pénitences les plus austères, avaient porté F. Antoine Corso, de l'ordre des Capucins, à un degré de perfection qui le faisait considérer comme un grand saint. Cependant, étant venu à mourir, il ne put monter directement au ciel, mais fut retenu

dans les cru-  
tant par la p-  
le plus lam-  
Celui-ci, s'é-  
dit : " Comm-  
vous que ne-  
quelle peine  
peine, répon-  
grave et plus  
mais celle q-  
saurait comp-  
prive de la  
Privé d'elle,  
malheureuse  
de mon Die-  
nos frères en  
suffrages."

O Dieu !  
dre ce que c'  
vitant dans  
exposer à vo-  
nous unir à  
an. Ch. 1548

Récitons,  
*Pater, Ave e*  
de N. S. Jés-  
d'avoir piété  
par son divin  
cette oraison  
nel, par le tr-  
*Requiem.*

Ajoutons  
pagent cette

dans les cruelles prisons du purgatoire, d'où, sortant par la permission de Dieu, il se fit voir dans le plus lamentable état à l'infirmier du couvent. Celui-ci, s'étant remis de sa première surprise, lui dit : " Comment, frère Antoine, dans le purgatoire ? vous que nous croyions entré dans la gloire. Et quelle peine souffrez-vous ?—Je souffre une double peine, répondit le défunt : celle du sens est plus grave et plus cruelle qu'on ne pourrait l'exprimer ; mais celle qui n'a pas d'égale et que l'esprit ne saurait comprendre, c'est la peine du dam, qui me prive de la vision béatifique du bien suprême. Privé d'elle, tout me manque, et je serai la plus malheureuse des créatures tant que je serai éloigné de mon Dieu. Recommandez-moi donc à tous nos frères en religion, afin qu'ils m'aident de leurs suffrages."

O Dieu ! ô Dieu ! faites-nous une fois comprendre ce que c'est que d'être loin de vous, afin qu'évitant dans cette vie tout ce qui pourrait nous exposer à vous perdre, nous puissions, dans l'autre, nous unir à vous sans retard. (*Ann. PP. Cappucc., an. Ch. 1548.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater*, *Ave*, *Requiem*.

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

## SUFFRAGE.

*In contritione filiæ populi mei oculus meus afflictus est, nec tacuit eo quod non esset requies. (Thren., III, 48.)*

La mortification de la vue apporte beaucoup de soulagement à la profonde douleur des âmes du purgatoire : ne négligeons pas de la pratiquer à leur intention.

Tous les membres du modèle de patience, le saint homme Job, étaient couverts d'ulcères pleins de vers, et cependant il s'en plaignait moins que de sa vue, qui était privée de la contemplation de Dieu, le bien suprême. *In amaritudinibus moratur oculus meus ; cur faciem tuam abscondis ?* Comme s'il disait, ainsi que l'explique admirablement Tertullien : La douleur des douleurs, mon tourment le plus extrême est de ne pouvoir encore vous contempler, ô mon Dieu ! *De oculo quoritur qui totus in tormentis positus est.* Mais plus amères encore et plus lamentables sont les plaintes des âmes du purgatoire, qui désirent bien plus ardemment de jouir de la vue de Dieu. Pour la leur obtenir plus promptement, mortifions nos yeux en les fermant aux choses du monde : car plus nous fermeront les nôtres, plus les leurs s'ouvriront pour contempler sans voile la face du Seigneur. (Job. XVII, 2 ; Tertull., de Pœnit.)

*De profundis, etc., page 22.*

I. Plus plus on e porte de r en est sen la peine d sublime c bënies ! leur vie, p celle de la de la grâ plus parfâ et particu présentéee alors il im leur espi Dieu. E quelquefo II. Qua duit l'acte templé pa tons porté nous. M Dieu, la s toute per saintes to

IX<sup>e</sup> JOUR.

Intensité de la peine du dam.

## MÉDITATION.

I. Plus on reconnoît le prix d'un objet, plus on en chérit les qualités, plus on lui porte de reconnaissance, plus aussi la perte en est sensible. C'est là ce qui augmente la peine du dam dans le purgatoire. Quelle sublime connaissance de Dieu ont ces âmes bénies ! Elles l'avaient connu, pendant leur vie, par les lumières de la raison, par celle de la foi, par les illuminations spéciales de la grâce : mais elles l'ont connu bien plus parfaitement en sortant de ce monde, et particulièrement quand elles lui furent présentées au jugement particulier ; car alors il imprime si vivement son image dans leur esprit, qu'il ne s'occupe plus que de Dieu. Et nous, chrétiens, tournons-nous quelquefois nos pensées vers Dieu ?

II. Quand l'intelligence connaît, elle produit l'acte de la volonté ; et si l'objet contemplé par l'esprit est bon, nous nous sentons portés vers lui et l'amour s'éveille en nous. Mais qu'y a-t-il de meilleur que Dieu, la source de la vraie bonté, l'océan de toute perfection ? Aussi, dès que les âmes saintes tournent un regard vers Dieu, le be-

soin qu'elles ont naturellement de lui s'unir à l'aiguillon de la charité, et les embrase d'un tel amour, qu'elles sont toutes à Dieu, qu'elles brûlent toutes pour Dieu ; mais en même temps elles sont retenues loin de leur Dieu suprême. Représentons-nous donc leurs impétueux désirs, leur tourment, leur douleur. Ah ! pourquoi notre cœur reste-t-il si froid ? Pourquoi ne s'enflamme-t-il pas, lui aussi, du divin amour ? Aimons Dieu par-dessus toutes choses pendant la vie, et nous pourrons espérer de le posséder sans avoir à souffrir une si longue attente en purgatoire.

III. Dieu non-seulement est bon en lui-même, mais il est encore bon à notre égard, et chaque jour il nous comble de ses bienfaits. Tout ce que nous avons vient de lui ; tout ce que nous aurons, nous le tiendrons de lui : soit pour l'âme, soit pour le corps, dans cette vie comme dans l'autre, il est l'auteur de tout le bien qui nous arrive. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas avoir pour un bienfaiteur si généreux ! Elles le sentent bien, les âmes du purgatoire, qui dans l'économie de leur salut reconnaissent une à une toutes les grâces que le Seigneur leur a faites. Elles voudraient déposer à ses pieds le tribut de leur reconnaissance et de leurs actions de grâces ; mais cet heureux moment n'est pas encore venu, et plus il tarde, plus leur peine augmente.

Nous pouvons  
pourquoi ne

Ah ! Seigneur,  
pour délivrer  
les conduits  
Qu'à la grâce  
rayons de la  
sachie par la  
que leur grâ  
pieds en jo  
gnez, Seigneur  
sirs ; nous  
tenir toujours  
joug salutaire  
cœurs par  
tous nos ser  
connaissanc  
plions d'agr  
le rachat de

L'âme d'un  
commença à  
une jeune fil  
des prières.  
l'Eglise et q  
elle était sui  
l'hostie, le vi  
faisait ressem

Nous pouvons le hâter par nos suffrages ;  
pourquoi ne le faisons-nous pas ?

**PRIÈRE.**

Ah ! Seigneur, nous voici prêts à tout faire pour délivrer ces âmes du purgatoire et pour les conduire à l'éternel bonheur du ciel. Qu'à la grâce qui les éclaire se joignent les rayons de la gloire ; que leur amour se rassasie par la possession du souverain bien ; que leur gratitude puisse s'épancher à vos pieds en joyeuses actions de grâces ! Daignez, Seigneur, contenter leurs fervents desirs ; nous promettons, à leur intention, de tenir toujours notre esprit humilié sous le joug salutaire de la foi, de consumer nos cœurs par le feu de la charité, de convertir tous nos sentiments en vénération et en reconnaissance pour vous. Nous vous supplions d'agréer nous humbles offrandes pour le rachat de ces malheureux captifs.

**EXEMPLE.**

L'âme d'une pieuse dame morte à Luxembourg commença à apparaître le jour de la Toussaint à une jeune fille de grande vertu, et à lui demander des prières. Toutes les fois que celle-ci allait à l'Eglise et qu'elle s'approchait de la sainte table, elle était suivie par l'âme, dont, à l'élévation de l'hostie, le visage s'enflammait d'une ardeur qui la faisait ressembler à un séraphin du ciel. Hors de

l'église, elle ne se laissait jamais voir : la jeune fille lui en demandant la raison, elle s'écria en poussant un profond soupir : Ah ! tu ne sais pas quelle peine c'est, que d'être loin de Dieu. Rien ne la saurait exprimer. Je suis portée vers Dieu par un désir ardent, une intolérable anxiété, un élan irrésistible, et rester privée de lui en châtiement de mes fautes est pour moi une douleur si grande, qu'auprès d'elle l'intensité du feu qui m'enveloppe n'est rien. Pour en adoucir la rigueur, le Seigneur m'a permis de venir dans cette église et de l'adorer au moins dans sa maison sur la terre, jusqu'au jour où je le posséderai dans son céleste palais. Même sous les voiles des sacrés mystères, sa présence me pénètre au point que je ne vis que pour lui : que sera-ce quand je le verrai face à face dans le paradis ? Et elle priaît la jeune fille de hâter cet heureux moment par ses suffrages ; ce qu'elle fit avec tant de ferveur, que le 10 décembre elle la vit, plus resplendissante que le soleil, s'élever dans le sein de Dieu. Ame heureuse!!!

Dieu est le centre et la fin de toute créature raisonnable. Pénétrons-nous bien de cette maxime, et nous ne chercherons sur la terre d'autre bien que Dieu, comme dans l'autre vie nous n'aurons que Dieu pour notre éternelle récompense. (P. Jos. Euseb. Nirebmergius, de pulchrit. Dei, lib. II, cap. 2.)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel,

par le très  
*Requiem.*

Ajoutons  
pagent cette

*Parasta*  
*versus eo*  
XXII, 5.)

La table e  
mes, afin de  
du purgatoir

Un bon se  
d'un tourbill  
qui lui dit, a  
privé de la v  
froideur ave  
sainte table ;  
avec plus de  
de cet acte  
L'ami surviv  
te, et obtint  
comme il l'a  
s'élever au s  
porte donc à  
tention des  
la communio  
de leur proce  
*ad communi*  
*functorum n*  
*Monit. spirit*  
*De profun*

par le très-pécieux sang de Jésus, *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Parasti in conspectu meo mensam adversus eos qui tribulant me. (Psalm. XXII, 5.)*

La table eucharistique est dressée pour les hommes, afin de servir aussi de soulagement aux âmes du purgatoire.

Un bon serviteur de Dieu vit un jour, au milieu d'un tourbillon de flammes, apparaître un sien ami qui lui dit, avec l'accent de la désolation, qu'il était privé de la vision de Dieu pour la négligence et la froideur avec lesquelles il s'était approché de la sainte table; puis il le pria de communier pour lui avec plus de ferveur possible, espérant, par la vertu de cet acte de piété, être délivré de ses peines. L'ami survivant se hâta d'obtempérer à cette requête, et obtint ainsi la délivrance de l'âme en peine, comme il l'apprit en la voyant, brillantes de lumière, s'élever au séjour de la gloire. Que la charité nous porte donc à nous nourrir du corps de N. S. à l'intention des trépassés; car, dit saint Bonaventure, la communion est un des moyens les plus efficaces de leur procurer la béatitude éternelle. *Trahat te ad communicandum charitas, cum ad requiem defunctorum nihil efficacius interpellet. (Blosius in Monit. spirit., cap. 6.)*

*De profundis, etc., page 22.*

X<sup>e</sup> JOUR.

Résignation des âmes du purgatoire.

## MÉDITATION.

I. Reconnaître que Dieu est la dernière fin de la créature raisonnable, et ne pouvoir l'aimer par sa faute, est la peine du damné que le réprouvé souffre dans l'enfer : aimer Dieu par l'acte de sa volonté et pour accomplir un devoir, et ne pouvoir le posséder à cause de ses démérites, est la peine du damné propre au purgatoire ; et si la haine que la privation de la grâce oblige les damnés à porter à Dieu fait la plus grande de leurs souffrances, l'ardent amour de Dieu que la grâce développe dans les âmes du purgatoire augmente tellement l'intensité de leurs peines, qu'il les rend presque supérieures à celles de l'enfer ; car l'amour qui ne peut se satisfaire est le plus grand tourment du cœur de l'homme. Sachons donc, chrétiens, bien régler en nous un sentiment si impérieux.

II. L'amour immense que les âmes du purgatoire ressentent pour Dieu leur fait à chaque instant désirer de s'unir à lui ; mais elles ne peuvent y parvenir avant d'avoir été complètement purifiées dans les flammes. Aussi, autant l'amour les fait soupirer après la vue de Dieu, autant, retenues par

le sentiment  
ne point le  
et les retie  
baisse, les é  
alternative  
sés, il les d  
qui les dév  
cruel que c  
paix de l'a  
nous, comm  
chons à l'ob

III. Leu  
résignées à  
gnation, su  
du moins  
point de la  
même de la  
gatoire, il n  
que ces âm  
à la volonté  
avantage ; c  
même, elle  
dignes de l  
le sont pas  
désir de le  
Aussi plus  
souffrir, et  
siées de su  
martyre n'  
ne recherch  
fleurs, les

le sentiment de leur démerite, elles désirent ne point le voir. L'amour les entraîne donc et les retient à la fois, les élève et les rabaisse, les échauffe et les glace, et, par cette alternative continuelle de sentiments opposés, il les déchire de telle sorte, que le feu qui les dévore à l'intérieur est mille fois plus cruel que celui qui les brûle au dehors. La paix de l'âme fait la félicité de l'homme, et nous, comment aimons-nous la paix et cherchons à l'obtenir par nos œuvres ?

III. Leur amour pour Dieu rend les âmes résignées à leurs souffrances ; or, si la résignation, sur la terre, n'ôte pas la douleur, du moins elle en adoucit l'amertume au point de la rendre supportable et quelquefois même de la faire aimer. Mais, dans le purgatoire, il n'en est pas ainsi. Par cela même que ces âmes sont parfaitement résignées à la volonté de Dieu, elles en souffrent davantage ; car, en vertu de cette conformité même, elles voudraient être entièrement dignes de lui, et, reconnaissant qu'elles ne le sont pas encore, elles se consomment du désir de le devenir à force de tourments. Aussi plus elles souffrent, plus elles veulent souffrir, et elles ne se sentent jamais rassasiées de supplices. Quel ineffable genre de martyre n'est-ce pas là ! Et nous, chrétiens, ne rechercherons-nous que les roses et les fleurs, les divertissements et les plaisirs ?

Rougissons de nous-mêmes une bonne fois et travaillons à nous amender.

PRIÈRE.

Oh ! quelle confusion, Seigneur, nous cause notre conduite ! Quelle humiliation nous éprouvons en considérant la résignation des âmes du purgatoire ! Ah ! que cette résignation leur mérite la liberté, ô grand Dieu ! Doivent-elles continuer à souffrir, ces âmes qui sont disposées à supporter encore de plus grande douleurs ? Ne sont-elles pas dignes de votre gloire, puisqu'elles consentiraient à en être privées plus longtemps pour s'en rendre plus dignes ? Acceptez, ô Seigneur ces généreux sentiments, et montrez-vous libéral envers elles en leur pardonnant toutes leurs fautes passées et en les admettant à jouir de votre éternel bonheur.

EXEMPLE.

Sainte Gertrude chérissait, à cause des hautes vertus dont elle était richement douée, une de ses religieuses, qu'il plut à Dieu de rappeler à lui dans la fleur de son âge. Tandis qu'après sa mort elle la recommandait à Dieu avec ferveur, elle fut ravie en esprit et la vit se présenter au Sauveur revêtu d'ornements précieux et brillante de lumière, mais avec le visage triste et comme honteuse de paraître devant Jésus, son divin époux. La sainte étonnée, se tourna d'abord vers le rédempteur et le supplia d'encourager sa bien-aimée par un doux

appel, qui la rédempteur tout plein de bonté en lui faisant elle, encore par cette invitation. Elle ce ainsi que céleste époux moyen de se lui répondit : pas encore en main qui m'in en grâce, je suis mais il faut effacée avant ments. Il y offense sa vue absolument t'entrer dans ce peut être adm

Pourrons-nous ne nous corr Mais quand le dement et s'e possibilité de *sus, in Moni*

part  
Récitons, à *Pater, Ave* et de N. S. Jésus d'avoir pitié d du par son div fois cette orais nel, par le très *Requiem.*

appel, qui la fit avancer avec confiance. Le Rédempteur tourna vers l'humble vierge un regard plein de bonté et même étendit la main vers elle, en lui faisant signe d'approcher davantage ; mais elle, encore plus confuse, paraissait se soustraire à cette invitation. Sainte Gertrude alors lui dit : Est-ce ainsi qu'on doit correspondre aux grâces du céleste époux, et n'est-ce pas au contraire le moyen de se rendre indigne de lui ? Alors la vierge lui répondit : Pardonnez, ô mère ; mais je ne suis pas encore en état de presser et de baiser cette main qui m'invite. Je suis, il est vrai, confirmée en grâce, je suis la fiancée de l'agneau immaculé ; mais il faut que toute souillure soit parfaitement effacée avant de jouir de ses éternels embrassements. Il y a encore en moi quelque tache qui offense sa vue très-pure, et, jusqu'à ce que je sois absolument telle qu'il me veut, je n'oserai jamais entrer dans cette joie du ciel ou rien d'imparfait ne peut être admis.

Pourrons-nous espérer d'y arriver jamais, si nous ne nous corrigeons tout-à-fait de nos défauts ? Mais quand le ferons-nous ? Le temps passe rapidement et s'envole, et avec lui l'espérance et la possibilité de nous amender jamais ! (*Ludov. Bloisius, in Monit. spiritali., ch. 13.*)

• Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

SUFFRAGE.

*Non dabunt eis potum calicis ad consolandum super mortuo. (Jérem. XVI, 7.)*

Nous pouvons soulager les morts en pratiquant à l'intention des morts l'abstinence dans le boire.

C'était une règle dans le monastère de Sainte Marguerite de Verceil de ne jamais boire hors des repas sans une permission spéciale de la supérieure, et celle-ci, qui la refusait parfois pour donner occasion d'exercer la vertu, ne manquait jamais d'adoucir son refus en l'accompagnant de réflexions morales sur le mérite qu'il y avait à supporter cette abstinence pour honorer la grande soif que Jésus souffrit sur le Calvaire, ou l'amour pour Dieu que les âmes du purgatoire sentent au milieu du feu: les religieuses acceptaient volontiers cette mortification pour de si saintes fins. Appliquons-nous à souffrir avec résignation celle qui nous arrive durant la vie: bien plus, mortifions-nous souvent nous-mêmes et surtout dans le boire: car la soif que nous nous imposerons rafraîchira les âmes désolées par le désir à la fois si vif et si combattu qu'elles ont de jouir de la vue de Dieu. (*Fr. Domen. Maria Marchesius in Diar. Dominic. in vita B. Mariae Æmilæ, 3 mai.*)

*De profundis, etc., page 22.*

Consola

I. L'esp  
et le tourm  
n'espère a  
du purgato  
ressent les  
si puissant  
Dieu, qui s  
pense au j  
lire un tel f  
ver aux p  
du Nouvea  
au milieu  
persécution  
âmes du p  
fortifiées d  
la pensée  
larmes et  
souverain  
lations de  
les yeux a  
pas à souff  
seront com

XI<sup>e</sup> JOUR.

Consolation et tourment de l'espérance.

## MÉDITATION.

I. L'espérance est tour à tour le soutien et le tourment du cœur humain. Personne n'espère avec plus de vivacité que les âmes du purgatoire, et personne plus qu'elles ne ressent les effets contraires de ce sentiment si puissant. L'objet de leur espérance est Dieu, qui se promet et se donne pour récompense au juste ; et si la certitude de recueillir un tel fruit de leurs peines faisait éprouver aux plus grands saints de l'Ancien et du Nouveau Testament une joie véritable au milieu des adversités de la vie et des persécutions des tyrans, combien plus les âmes du purgatoire sont-elles consolées et fortifiées dans leur douloureuse prison, par la pensée que bientôt Dieu séchera leurs larmes et qu'elles jouiront avec délices du souverain bien ! Pourquoi, dans les tribulations de la vie, ne levons-nous pas aussi les yeux au ciel et ne nous exerçons-nous pas à souffrir avec patience des peines qui seront compensées par la gloire du ciel ?

II. L'espérance console d'autant plus qu'elle est plus assurée, et qui pourrait exprimer la certitude parfaite que les âmes du purgatoire ont de posséder Dieu? Elles lisent dans les décrets la prescience divine et s'y voient élues à la gloire éternelle; elles se rappellent les promesses de Jésus-Christ, et douées de sa grâce, elles ne peuvent douter qu'elles ne soient ses cohéritières dans le royaume éternel; elles contemplant leurs œuvres et attendent l'immortelle couronne de justice que le souverain juge ne peut refuser à leurs mérites. Sur ce triple fondement, leur espérance est si solidement appuyée, que non-seulement elle ne saurait admettre ni crainte ni défiance, mais qu'elle a toute la force et le caractère d'une possession désormais prochaine et assurée. Qu'elle souveraine consolation! Avons-nous sujet d'espérer ou de craindre? Pensée importante, qui doit sérieusement nous occuper!

III. Quoique les âmes du purgatoire soient très-sûres de posséder Dieu, cependant il diffère à se communiquer à elles jusqu'à ce qu'elles soient entièrement purifiées de toute souillure, afin que ce retard même augmente et redouble l'ardeur de leurs desirs, et que, leur amour se dilatant par ses aspirations multipliées, elles deviennent capables d'embrasser et de posséder un bien infini. Ainsi, d'une part, la certitude de

leur espérance, et de l'autre, le désir de Dieu, et ces desirs, et la vie de Dieu, en même temps, qu'elles ont l'objet qu'elles aiment, et sa bonté, et sa miséricorde, et sa sainteté de leur Dieu, Augustin, paroles; mais le souverain de mes paroles.

Quoique nous, ô Seigneur, vivent dans les moments divins, vous possédez de la consolation que celui de vous en com les délais qu'un véritable objet lui d'une prière arrivent en une fois une consolation par

leur espérance les soutient et les fortifie ; de l'autre, le délai de la possession les afflige, et ces désirs eux-mêmes, qui sont l'aliment et la vie de leur espérance, les martyrisent en même temps et les torturent dans ce qu'elles ont de plus intime. Plus est grand l'objet qu'elles espèrent, plus le supplice est cruel, et sa violence augmente avec l'intensité de leur amour. Je ne parle pas, dit saint Augustin, pour les hommes froids et insensibles ; mais donnez-moi un cœur qui espère le souverain bien, et il sentira toute la force de mes paroles.

#### PRIÈRE.

Quoique froids et insensibles, nous sentons, ô Seigneur, le cruel combat que se livrent dans les âmes du purgatoire les sentiments divers produits par l'espérance de vous posséder. Ah ! vous qui êtes le Dieu de la consolation et de la paix, aussi bien que celui de l'espérance, donnez-leur le repos en comblant leurs désirs. Faites cesser les délais qui les tourmentent. Que le souverain objet de leur espérance devienne celui d'une possession beatifique ! Qu'elles arrivent enfin jusqu'à vous, Seigneur ; car une fois unies à vous, elles goûteront la consolation parfaite et le bonheur éternel.

## EXEMPLE.

Au couvent des franciscains de la Conception, dans les îles Canaries, mourut, en 1641, le grand serviteur de Dieu Fr. Jean de Via. Le frère laïque Ascenso, infirmier de la communauté, qui l'avait assisté avec beaucoup de charité pendant sa dernière maladie, pria avec ferveur pour le repos de son âme, quand il fut surpris par l'apparition d'un religieux de son ordre tout entouré de rayons lumineux qui lui éblouissaient la vue. Deux fois l'esprit apparut et disparut sans rompre le silence ; mais, à la troisième, l'infirmier, rassemblant son courage, lui demanda, au nom de Dieu, qui il était et ce qu'il désirait. " Je suis, lui fut-il répondu, l'âme de Fr. Jean, pour qui vous priez, et je viens, par la permission de Dieu, vous révéler que je suis élu pour le ciel, et que la splendeur qui m'entoure est un gage de mon salut. Je bénis le Seigneur et je le remercie de son infinie miséricorde à mon égard ; mais je souffre le cruel martyre d'un long délai, pour expier l'omission de quelques offices de *Requiem* que, pendant ma vie, j'aurais dû réciter pour mes frères défunts. Je vous prie donc, par cette bonté que vous m'avez toujours témoignée de faire en sorte qu'on supplée le plus tôt possible à mes omissions, afin de lever l'obstacle qui m'empêche d'arriver à la possession de Dieu, le but de de tous mes desirs." L'apparition avait à peine achevé ces paroles, que l'infirmier courut chez le P. gardien, pour lui raconter ce qui venait de lui arriver ; celui-ci réunit aussitôt tous les religieux de la maison, leur exposa le fait en peu de mots, et leur ordonna de se rendre immédiatement à l'église pour y réciter ces offices dont l'omission

retenait leu  
désunt appa  
plendissant  
gresse, il le  
la sainte ch  
la jouissanc

Heureuse  
nous pouvo  
dépend-il pa  
heureuse p  
après la m  
Franc. Gon  
in Prov. Ca

Récitons,  
Pater, Ave  
de N. S. J  
d'avoir pitié  
par son divi  
cette oraiso  
nel, par le t  
Requiem.

Ajoutons  
pagent cette

Ego et  
singulos  
ac die. (I

Quand l'h  
nos dévotes  
Puisque  
âmes du p  
beaucoup c

retenait leur frère en purgatoire. Peu après, le défunt apparut de nouveau à l'infirmier, plus resplendissant encore qu'auparavant, et, rempli d'allégresse, il le remercia, ainsi que la communauté, de la sainte charité qui lui avait obtenu d'entrer dans la jouissance éternelle de son Dieu.

Heureuse cette âme ! heureux nous-mêmes, si nous pouvons arriver au même bonheur ! Mais ne dépend-il pas de nous de le suivre dans cette bienheureuse patrie ? Imitons la sainteté de sa vie, et après la mort nous partagerons sa gloire. (*Fr. Franc. Gonzague, de Orig. Seraph. Relig.*, part. 4, in *Prov. Can.*, n. 7.)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus, *Pater, Ave, Requiem*.

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Ego enim per singulas horas et per singulos dies deprecor Altissimum nocte ac die. (IV Esdr. ix, 44.)*

Quand l'heure sonne, témoignons aux morts, par nos dévotes prières, que nous ne les oublions pas. Puisque les délais qu'éprouve l'espérance des âmes du purgatoire augmentent leur souffrance, beaucoup de pieux fidèles se sont fait une loi

d'offrir pour elles quelque suffrage à toutes les heures, et chaque fois qu'ils entendent le son de l'horloge, ils récitent quelque courte prière, qui adoucit les peines et accélère la délivrance des défunts. Adoptons cette pieuse coutume et récitons un *Pater*, un *Ave* et un *Requiem*, quand nous entendrons sonner l'heure ; les âmes du purgatoire seront reconnaissantes de ce fréquent souvenir, et pour chaque prière elles nous obtiendront du ciel quelques bénédictions.

*De profundis*, etc.. page 22.

## XII<sup>e</sup> JOUR.

Sainteté des âmes du purgatoire.

### MÉDITATION

I. Pour quels démerites les âmes sont-elles condamnées aux peines atroces du purgatoire ? Au jugement du monde, ce sont des misères, des bagatelles, des riens, qui n'ont aucune importance et sont facilement pardonnés. Mais Dieu, qui en connaît la valeur intrinsèque, les pèse au poids de sa justice et les punit en conséquence. Ah ! combien différentes sont les balances de Dieu et celles des hommes ! Nous jugeons selon nos préjugés, et le plus souvent égarés par les passions qui nous dominent ; Dieu juge suivant son immuable justice, qui n'est

sujette ni à l'... nous laissons... sions et les r...

II. On pe... mérites de... véniels, qui... si on les con... qu'on pourra... considère au... font à Dieu, véniels sont... le purgatoire... cas pour les... comme l'eau... ceux qui les... les yeux de... importance, abstenir, au... toute faute... d'imiter, loin... de ces pieu... Dieu fuient... ché, comme... d'un serpent...

III. Les... coulpe du p... dans cette v... la faute et l'... en sorte que... ché qui retie... dans les fian...

sujette ni à la prévention ni à l'erreur. Ne nous laissons donc pas tromper par les illusions et les mensonges du monde.

II. On pense communément que les démerites de ces âmes consistent en péchés véniels, qui ne sont que des fautes légères si on les compare aux péchés mortels, mais qu'on pourrait appeler très-graves si on les considère au point de vue de l'offense qu'ils font à Dieu, le bien infini. Or, si les péchés véniels sont punis avec tant de rigueur dans le purgatoire, pourquoi en faire assez peu de cas pour les boire, s'il est permis de le dire, comme l'eau, et pour traiter de scrupuleux ceux qui les évitent? Ouvrons, chrétiens, les yeux de l'âme sur un sujet de si grande importance, et formons la résolution de nous abstenir, autant qu'il nous sera possible, de toute faute quelque légère qu'elle soit, et d'imiter, loin de la condamner, la prudence de ces pieux fidèles qui par amour pour Dieu fuient le danger de tomber dans le péché, comme ils fuiraient la vue et la morsure d'un serpent venimeux.

III. Les théologiens enseignent que la coulpe du péché ne peut être remise que dans cette vie par la sincère détestation de la faute et l'infusion de la grâce sanctifiante; en sorte que ce n'est pas la souillure du péché qui retient les âmes, épouses de Dieu, dans les flammes vengeresses du purgatoire,

mais bien la peine qu'elles doivent subir pour expier leurs fautes, et qui peut rester, et reste en effet souvent à payer dans l'autre vie. Aussi la sainte Ecriture dit-elle qu'elles ne sortiront de cette prison de souffrances qu'après avoir donné à la divine Justice la satisfaction la plus complète. Quelle dette n'a pas contractée notre âme par les péchés qu'elle a commis? Où comptons-nous la payer, dans cette vie ou dans l'autre? Considérons combien la satisfaction est plus rigoureuse dans l'autre vie que dans celle-ci, et prenons la résolution d'acquitter notre dette le plus vite que nous pourrons.

PRIÈRE.

Ah ! si nous comprenons, Seigneur, combien plus rigoureuse est la satisfaction que vous exigez dans la vie future, les âmes des trépassés, elles, l'éprouvent dans les atroces souffrances du purgatoire. Pour des fautes qui semblent à peine telles à nos yeux, ou en punition de péchés déjà pardonnés et effacés, votre justice les traite avec tant de rigueur, que l'esprit humain ne le saurait comprendre. Ah ! Seigneur, que votre souveraine miséricorde dise une fois : C'est assez ; qu'elle compense les droits que votre justice exerce en exigeant la punition des péchés et le paiement des dettes de ces pauvres âmes ! Car votre clémence doit

être plus grande que l'infini bonté

Une certaine spiritualité, éternité de Saint-Etienne, l'usage au milieu des Sœurs qu'elle défunte avait Étienne. Son zèle, fut t... de l'esprit ju... agenouillée, par la main d... le ne put se... Frappées de... firent venir l... par la sainte... sitôt la main... parla pas, ma... signifiait cet... ma sœur, con... de Dieu ! con... pour la faute... faire compren... gatoire pour... tenions aucu... effort pour... aidez-moi par... besoin est ex... puis ce mon... cessa pas de... de cette âme

être plus grande que votre sévérité, et votre infini bonté l'emporter sur votre justice.

#### EXEMPLE.

Une certaine sœur Paule, religieuse d'une haute spiritualité, étant morte à Mantoue, dans le monastère de Saint-Vincent, son corps, exposé selon l'usage au milieu du chœur, était entouré de toutes les Sœurs qui chantaient l'office des morts. La défunte avait été particulièrement chère à la B. Etienne Quinzana, qui priant pour elle avec ferveur, fut transportée par un certain mouvement de l'esprit jusqu'auprès du catafalque, où s'étant agenouillée, les mains jointes, elle se sentit saisir par la main droite et tenir avec tant de force, qu'elle ne put se délivrer d'une si puissante étreinte. Frappées de surprise, à cette vue, les religieuses firent venir leur Père confesseur, qui commanda par la sainte obéissance, à la morte de lâcher aussitôt la main d'Etienne, et fut obéi. Paule ne parla pas, mais la bienheureuse comprit bien ce que signifiait cette étreinte, et qu'elle voulait dire ; O ma sœur, combien sont redoutables les jugements de Dieu ! combien sont rigoureux les châtimens pour la faute la plus légère ! Si je pouvais vous faire comprendre quelles peines je souffre en purgatoire pour ces petits manquemens dont nous ne tenions aucun compte, vous n'épargneriez aucun effort pour m'en délivrer. Ne m'oubliez jamais : aidez-moi par toutes sortes de suffrages, car mon besoin est extrême, mon martyre trop cruel ! Depuis ce moment, la sainte servante de Dieu ne cessa pas de faire des bonnes œuvres à l'intention de cette âme, jusqu'à ce qu'une révélation lui apprît

que, délivrée de ses chaînes de feu, elle s'envolait au paradis.

Figurons-nous que chaque âme du purgatoire nous en dit autant, et imitons le zèle charitable de la B. Etienne. (*Franc. Seghizzus, in vita B. Stephane, p. 110.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire: Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Exaudiet Dominus preces vestras si permanseritis in oratione et jejuniis.*  
(Judith, iv, 12.)

Le Seigneur exaucera nos prières pour les défunts si nous les faisons avec persévérance, en y ajoutant le mérite du jeûne.

Un prêtre qui souffrait d'atroces tourments dans le purgatoire, pria S. Rembert de jeûner à son intention pendant quarante jours, afin de suppléer par cette pénitence à ce qui lui restait à payer pour ses péchés. Le saint fit aussitôt les jeûnes qui lui étaient demandés, en y ajoutant beaucoup de prières, et quand il eut achevé ce carême volontaire, le prêtre lui apparut pour le remercier de sa charité qui lui avait ouvert les portes du ciel. Le jeûne

est une des  
que l'on pu  
Pensons do  
pour les m  
la prière, af  
le délivrance

Les ames du

I. La so  
ce [monde ;  
qui peuv  
et même la  
nature en  
aide à mar  
çoit une ét  
remplissait  
des tenaille  
déserts de f  
frances du  
par de telle  
quement le  
peut le dire  
donc ne son  
et de soula

est une des œuvres satisfaites les plus efficaces que l'on puisse appliquer aux âmes du purgatoire. Pensons donc à nous en imposer quelques-uns pour les morts qui nous sont chers, et joignons-y la prière, afin d'obtenir plus vite et plus sûrement la délivrance. (*Surius die 4 Feb.*)

---

### XIII<sup>e</sup> JOUR.

Les âmes du purgatoire ne peuvent plus mériter par elles-mêmes.

#### MÉDITATION.

I. La souffrance est dure à supporter dans ce monde ; mais il y a des compensations qui peuvent la faire accepter avec patience et même la faire désirer avec ardeur. La nature en a horreur, mais la pensée qu'elle aide à marcher à la perfection et qu'elle reçoit une éternelle récompense dans le ciel, remplissait de joie les martyrs sous l'action des tenailles et des chevalets, et peuplait les déserts de fervents solitaires. Mais les souffrances du purgatoire ne sont point adoucies par de telles compensations, elles sont uniquement le paiement d'une dette, et, si on peut le dire, l'absolue souffrance. Combien donc ne sont-elles pas dignes de compassion et de soulagement.

II. La vertu ne naît pas avec nous ; il faut l'acquérir. La nature nous y dispose, mais c'est Dieu qui nous en donne l'habitude : la grâce nous y porte et nous y fait avancer, mais nous ne l'acquérons que par nos actes, et plus nous les multiplions, plus nous devenons vertueux et parfaits. Le travail du chrétien consiste à se perfectionner autant qu'il peut par l'exercice des vertus ; mais cette exercice ne dure qu'autant que la vie. A la mort, la perte de la liberté ferme la carrière du mérite, et on reste au point où nous trouve notre dernière heure. Que l'on souffre peu ou beaucoup, qu'on produise ou non des actes de vertu, on n'acquiert plus de mérites dans l'autre vie : ainsi, quelque impitoyables que soient les châtimens des âmes du purgatoire, quelque héroïques que puissent être leurs actes, leur vertu ne s'accroît plus, leurs mérites n'augmentent pas. Empressons-nous donc, chrétiens, d'en acquérir pendant la vie, et ne laissons pas s'écouler un jour sans avancer dans la carrière de la vertu.

III. En proportion du progrès dans la vertu et des mérites acquis pendant la vie, on monte plus vite en paradis et on reçoit de plus grands degrés de gloire. Celui qui aura le plus gagné sur la terre brillera davantage dans le ciel, et pas un acte, pas une parole, pas un désir ne restera sans sa récompense.

Mais les âmes  
croître en  
augmenter  
leur place  
qui rend le  
anime du  
sollicitude  
place plus

Seigneur  
ce de faire  
moisson de  
ciel nous o  
plus belle  
ouvrir les p  
chéries, les  
les en poss  
vie elles on  
les liens qu  
tez-leur tou  
à expier da  
les souffran  
elles arriv  
divines la  
que vous  
pense dans

S. Nicolas  
dévotion po  
avaient de l

Mais les âmes du purgatoire ne pouvant plus croître en mérites, ne peuvent pas non plus augmenter leur gloire : leur état est fixé, leur place est marquée. Que cette pensée, qui rend leur souffrance plus cruelle, nous anime du moins à travailler avec plus de sollicitude et de soin à nous préparer une place plus élevée dans le paradis.

**PRIÈRE.**

Seigneur, donnez-nous le temps et la grâce de faire sur cette terre une abondante moisson de bonnes œuvres, afin que dans le ciel nous obtenions près de vous une place plus belle ; mais en même temps daignez ouvrir les portes du paradis à vos épouses chéries, les âmes du purgatoire, et mettez-les en possession des trônes que pendant la vie elles ont mérités par leurs œuvres. Brisez les liens qui les retiennent captives, remettez-leur toutes les peines qu'elles ont encore à expier dans les flammes, et faites qu'après les souffrances de leur douloureuse prison, elles arrivent enfin à recevoir de vos mains divines la couronne de justice et de gloire que vous leur avez préparée pour récompense dans la céleste Sion.

**EXEMPLE.**

S. Nicolas de Tolentino professait une grande dévotion pour les âmes du purgatoire, et celles-ci avaient de leur côté une grande confiance dans la

piété du serviteur de Dieu. Aussi lui envoyèrent-elles Fr. Pellegrino d'Osimo, qui avait été son ami pendant sa vie, pour obtenir de lui beaucoup de suffrages. Cette âme lui apparut donc pendant son sommeil, et lui ayant appris qu'elle était en purgatoire : Viens, Père, ajouta-t-elle, et contemple nos misères. Et l'ayant conduit dans la grande plaine de Valmanente, le saint la vit toute couverte de flammes ardentes au milieu desquelles une inombrable quantité d'âmes jetaient des cris lamentables et imploraient du secours par les gestes les plus expressifs. Vois, reprit alors l'esprit, quelles sont les peines des âmes du purgatoire et comme elles se recommandent à ta miséricorde ! Elles souffrent des tourments plus atroces qu'on ne le saurait imaginer, et ne peuvent en aucune façon se secourir elles-mêmes ; mais toi, au contraire, tu le peux aisément en offrant pour elles des prières, des pénitences, le saint sacrifice ; et je te prie de dire à leur intention la messe des morts et de te livrer à d'autres exercices de piété ; car, si tu veux bien intercéder pour elles auprès du Seigneur, je ne doute pas que tu ne brises les chaînes brûlantes de la plupart, et qu'elles ne montent au ciel. Se réveillant à ces mots, le saint quitta aussitôt sa couche, se prosterna sur le sol, et versant un torrent de larmes, offrit à Dieu les plus ferventes prières pour ces infortunés. Le lendemain il obtint du Père prieur du couvent la permission de célébrer pour eux la sainte messe pendant toute la semaine et le fit avec tant de ferveur, que le dernier jour Fr. Pellegrino vint le remercier de sa généreuse charité, grâce à laquelle il avait avec beaucoup d'autres âmes été délivré de ses peines et admis dans le paradis.

Nous désirons aussi par nos suffrages obtenir la

liberté et la nous voulon  
bonnes œuv  
nous imitons  
ussirons com

Récitons,  
*Pater, Ave* e  
de N. S. Jés  
d'avoir pitié  
par son divi  
cette oraison  
nel, par le tr  
*Requiem.*

Ajoutons  
pagent cette

### *Comedent siliis satur*

Les prière  
s'adonne dan  
profitent aux  
ceux qui les

Le P. Lou  
coutume de  
particulièrement  
jour qu'il tra  
ces âmes, po  
rurent sous  
quelques scé  
siner pour l  
prend combie  
le temps pe

liberté et la gloire pour les âmes du purgatoire ; si nous voulons atteindre notre but, multiplions les bonnes œuvres et redoublons de ferveur, car si nous imitons l'exemple de saint Nicolas, nous réussissons comme lui. (*In vita S. Nicolai.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater*, *Ave*, *Requiem*.

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Comedent fructus vitæ suæ, suisque consiliis saturabuntur.* (Prov., I, 21.)

Les prières et les saints entretiens auxquels on s'adonne dans les promenades et dans les voyages profitent aux âmes du purgatoire non moins qu'à ceux qui les font.

Le P. Louis Monaci, clerc régulier mineur, avait coutume de sanctifier ses voyages en priant, et particulièrement pour les âmes du purgatoire. Un jour qu'il traversait sur le soir une vaste campagne, ces âmes, pour qui il récitait le saint rosaire, apparurent sous forme humaine et le délivrèrent de quelques scélérats qui s'étaient proposé de l'assassiner pour le dépouiller. Cet exemple nous apprend combien avantageusement on peut employer le temps pendant les voyages : aussi, soit seuls,

soit en compagnie, ne perdons pas toutes les heures de la route ou de la promenade en pensées vaines ou en conversations frivoles, mais entremêlons-les du moins de temps en temps de quelques prières pour les âmes du purgatoire, qui nous préserveront d'autant mieux des dangers que nous mettrons plus de zèle à leur faire obtenir en paradis l'objet de tous leurs désirs. (*P. Greg. Canfora ex Cler. Reg. min., in fortuna hominis, lib. 1, cap. 10.*)

*De profundis, page 22.*

#### XIV<sup>e</sup> JOUR.

Dieu suivant les lois actuelles de sa providence,  
n'aide pas ordinairement les âmes du  
purgatoire.

#### MÉDITATION.

I. Ce monde est un royaume où se mêlent la bonté et la justice, en sorte que si quelquefois on y sent les coups de la colère divine, plus souvent on y voit triompher les traits généreux d'une miséricorde pleine d'amour. Mais, dans l'autre monde, il n'en est pas ainsi. La bonté et la justice auront leur domaine séparé : la première épanchera ses trésors en paradis, la seconde fera souffrir les plus affreux supplices dans l'enfer. Or, lequel de ces deux attributs divins régnera-t-il en purgatoire ? Le purgatoire étant une partie de l'abîme, l'attribut qui y régnera sera celui qui rend l'enfer si épouvantable :

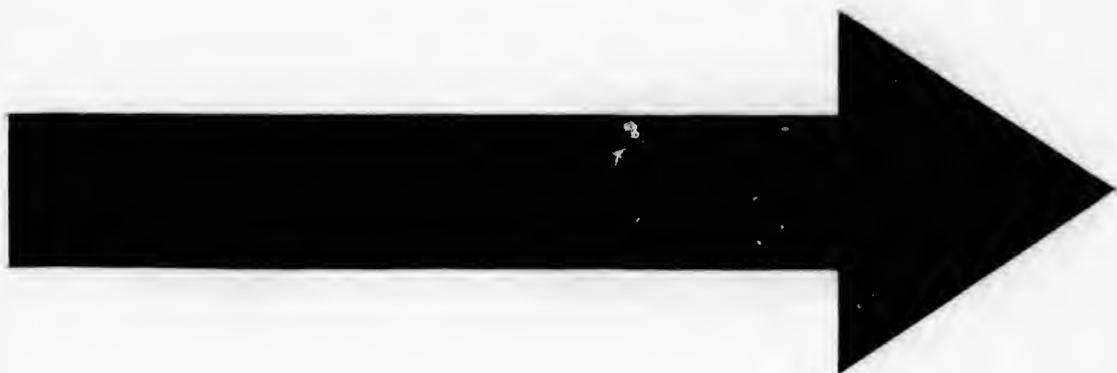
P'inflemb  
devons-no  
gatoire.

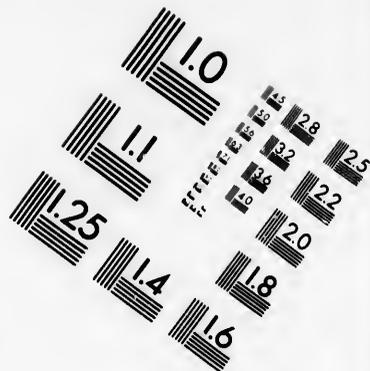
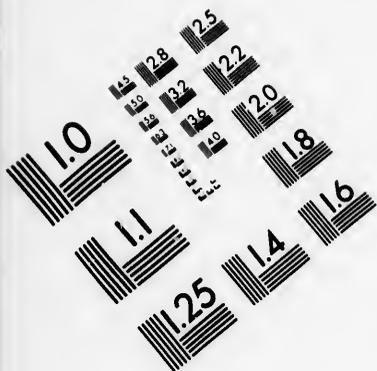
II. La  
de Dieu r  
châtime  
tété, parc  
à toute im  
peut absol  
en purgato  
la justice,  
devant a  
s'en péche  
qu'elle en  
mour, par  
se ressem  
frances, ju  
faite imag  
de rigueur  
donc de s  
gent ces  
nous n'ay  
âmes mal  
purgatoire  
III. Il  
de miséri  
pour ces â  
ment, selo  
la moind  
de leurs fa  
recherche

l'inflexible justice divine. Combien donc devons-nous redouter d'aller même en purgatoire.

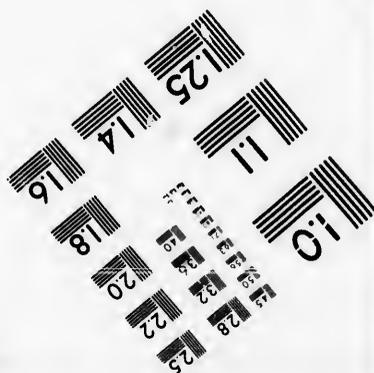
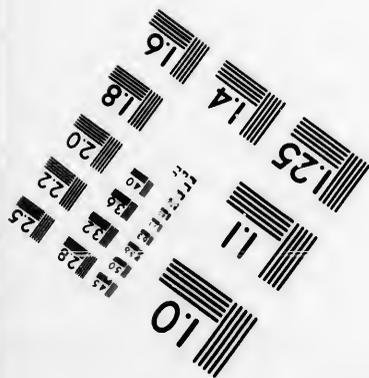
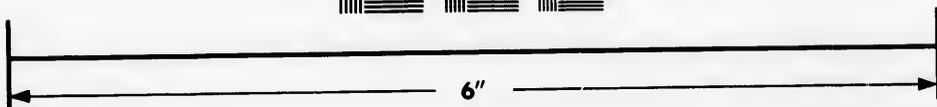
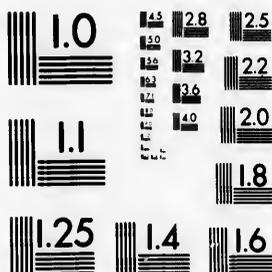
II. La sainteté, la justice, l'amour même de Dieu rendent son bras inexorable dans le châtement des âmes du purgatoire : la sainteté, parce que, étant par essence contraire à toute imperfection et à tout défaut, elle ne peut absolument permettre qu'une âme entre ~~en purgatoire~~ <sup>au ciel</sup> souillée de la moindre tache ; la justice, parce que, tout droit divin ne prisé devant avoir une réparation, elle ne peut s'empêcher de punir ces âmes jusqu'à ce qu'elle en ait tiré la dette tout entière ; l'amour, parce que, voulant former les âmes à sa ressemblance, il les purifie par les souffrances, jusqu'à ce qu'elles offrent une parfaite image de la bonté suprême. O mystère de rigueur vraiment divin ! Efforçons-nous donc de satisfaire dans cette vie à ce qu'exigent ces trois attributs de Dieu, afin que nous n'ayons pas à éprouver, comme ces âmes malheureuses, l'inflexible rigueur du purgatoire.

III. Il suit de là que Dieu, bien que plein de miséricorde, de compassion et d'amour pour ces âmes, ne leur accorde pas ordinairement, selon l'ordre actuel de sa Providence, la moindre rémission ni de leurs peines ni de leurs fautes dans le purgatoire, mais qu'il recherche la gloire de son saint nom dans





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 28 25  
16 32 22  
18 20

17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

les souffrances que sa divine justice leur impose avec une sévérité sans égale, non pour tirer un cruel plaisir de leur affliction, mais pour la fin très-pure de les rendre dignes de lui, et c'est pourquoi, comme il a pour but de les purifier plus encore que de les punir, et comme elles n'ont plus la liberté, qui est la source de tout mérite dans cette vie, il faut qu'elle soit suppléée par la rigueur du supplice que seules la toute-puissance et la justice de Dieu peuvent infliger dans une juste proportion. Concluons donc avec quel raffinement les peines sont distribuées dans le purgatoire, jusqu'à l'emporter presque sur la rigueur de l'enfer lui-même.

#### PRIÈRE.

Vous êtes juste, Seigneur, et dans le purgatoire vous exercez sur les âmes la plus rigoureuse justice. C'est la loi que vous vous êtes imposée vous-même, mais vous ne vous êtes jamais imposé celle de repousser ceux qui se présentent pour intercéder en leur faveur. Vous accueillez au contraire avec bonté la médiation des hommes, vous la désirez, vous la voulez ; et c'est en cette qualité de médiateurs que nous venons en votre sainte présence. Écoutez, ô grand Dieu ! nos prières ; acceptez nos offrandes. Nous vous prions d'accorder à ces filles désolées de Sion la délivrance de leurs peines, et nous

vous offi  
de ce sa  
piété q  
dans l'u  
demeure  
ronne le  
ble les a

La scie  
en purga  
de nomb  
pour elle  
pendant  
l'église e  
comprit  
ayant rep  
donnés,  
de l'églie  
vision lu  
pas un s  
des œuvi  
non plus  
sans tou  
à cette v  
suffrages  
bout de  
Il en eur  
tion, il l  
blancheu  
troupe d  
à la glo  
Les d  
défunte

vous offrons en compensation tout le mérite de ce saint exercice, toutes les œuvres de piété que les fidèles font en leur faveur dans l'univers entier. Que votre justice en demeure satisfaite, que votre clémence couronne les prières faites sur la terre, et comble les ardents désirs du purgatoire.

#### EXEMPLE.

La sœur de saint Malachie étant morte, fut mise en purgatoire, où son pieux frère la secourut par de nombreux suffrages ; puis ayant cessé de prier pour elle, il entendit une voix inconnue lui dire pendant la nuit que sa sœur l'attendait hors de l'église et lui demandait des consolations. Le saint comprit quels étaient les besoins de sa sœur, et, ayant repris les pieux exercices qu'il avait abandonnés, il la vit, à quelque temps de là, à l'entrée de l'église, vêtue de deuil, triste et désolée. Cette vision lui fit redoubler sa ferveur, et il ne passa pas un seul jour sans faire à son intention de grandes œuvres de piété. L'âme alors se fit voir vêtue non plus de noir, mais de gris, et entra dans l'église, sans toutefois avancer jusqu'à l'autel. Son frère, à cette vue, sentit augmenter sa confiance dans ses suffrages, et les multiplia de telle sorte qu'il vint à bout de satisfaire complètement à la justice divine. Il en eut la certitude quand, à sa troisième apparition, il la vit, couverte de vêtements d'une éclatante blancheur, s'approcher de l'autel au milieu d'une troupe d'élus, ce qui signifiait qu'elle était admise à la gloire du paradis.

Les divers états dans lesquels se fit voir cette défunte nous font bien connaître l'économie ordi-

naire de la divine Providence, qui se délivre par les âmes du purgatoire par un acte absolu de puissance et de volonté, mais qui exige d'elles, avec la justice la plus exacte, le paiement de toutes leurs dettes, acceptant toutefois les suffrages des fidèles, d'autant plus utiles à ces pauvres âmes qu'ils sont plus abondants. Travaillons donc à en offrir beaucoup pour les morts qui nous sont chers, et que nos efforts soient si constants, qu'ils leur procurent bientôt l'éternel bonheur. (*S. Bern., in vita S. Malachiæ.*)

Récitons à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater*, *Ave*, *Requiem*.

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Magis autem laboret operando manibus suis, quod bonum est, ut habeat unde tribuat necessitatem patienti.* (Ephes., 17, 28.)

Si notre position ne nous fournit pas les moyens de subvenir aux besoins des âmes du purgatoire, suppléons-y par de saintes industries ; car dans la misère la plus profonde nous pouvons encore trouver de quoi les aider.

Fr. André de Simoni, portier du couvent de Saint-André à Rome, s'appliquait à cultiver dans

un petit j  
il offrait  
qui fréqu  
de lui do  
distribu  
reste dire

Dieu,  
n'aide pa  
hommes  
pourvu  
de Simon  
suppléer

Rho. Va

De pro

Communi

I. L  
dont J  
en trois  
sidérer  
compo  
dans l  
pie dan  
qui co  
Eglise  
pelle l

un petit jardin une grande quantité de fleurs, dont il offrait des bouquets aux illustres personnages qui fréquentaient cette sainte maison, en les priant de lui donner en retour quelque aumône, dont il distribuait une partie aux pauvres, faisant avec le reste dire des messes pour les âmes du purgatoire.

Dieu, suivant la loi éternelle qu'il s'en est faite, n'aide pas lui-même ces âmes, mais il permet aux hommes de le faire; et si quelqu'un se croit dépourvu de moyens, qu'il imite la sainte industrie de Simoni: une ingénieuse charité peut toujours suppléer à ce que la fortune nous refuse. (*P. Joan. Rho. Var. Vir. Pist.*, lib. 1, c. 4, n. 5.)

*De profundis*, etc., page 22.

## XV<sup>e</sup> JOUR.

Communion de secours réciproques entre les trois  
Eglises.

### MÉDITATION.

I. L'Eglise chrétienne est un corps moral dont Jésus-Christ est le chef; elle est divisée en trois Eglises particulières, qu'on peut considérer comme autant de membres qui la composent: l'Eglise triomphante, qui règne dans les cieux; l'Eglise souffrante, qui expie dans le purgatoire, et l'Eglise militante, qui combat sur la terre. Entre ces trois Eglises existe un lien de charité qu'on appelle la communion des saints, et en vertu

duquel elles s'aident et se portent réciproquement secours. Il en résulte que si Dieu par la loi qu'il s'est faite, n'aide pas ordinairement les âmes du purgatoire, les deux autres Eglises le peuvent faire. Et, en cela, nous devons admirer la magnifique économie de la divine Providence, qui, tandis qu'elle se réserve la rigoureuse justice, confère à d'autres les droits de la miséricorde et de la compassion. Remercions-en donc le Seigneur et sachons en profiter.

II. Les bienheureux qui, dans le ciel, jouissent de la vision béatifique n'oublient pas les âmes du purgatoire, et bien qu'ils ne puissent mériter par eux-mêmes, ils peuvent néanmoins obtenir pour les autres, et ne cessent d'implorer la clémence divine et d'intercéder pour les âmes souffrantes, autant par compassion pour les peines qu'elles éprouvent, que par l'ardente charité qui les unit à elles, et par le désir d'augmenter encore par leur délivrance le bonheur du paradis. Ainsi le ciel est en communion avec le purgatoire, et lui vient en aide, non en lui payant un tribut de larmes, comme nous le faisons sur la terre, mais en offrant au Dieu suprême ses sentiments les plus saints et les plus ardents.

III. Nous aussi, habitants de la terre, nous sommes en communion avec le purgatoire. Les clefs de ces profonds cachots sont entre

nos mains  
les eaux m  
flammes d  
saints, nou  
délivrer e  
souffrance  
ne le peuv  
le pouvon  
et de bon  
s'ouvre d  
faucille da  
nous avon  
notre zèle

Seigneur  
faculté de  
gatoire, d  
zèle. Qu  
pas stérile  
fruits dig  
portera la  
réchauffé  
donc allu  
fidèles tré  
une douce  
sion tend  
alors ma  
marquée  
les saints  
que l'Ég

nos mains, nous avons à notre disposition les eaux mystiques qui peuvent éteindre ces flammes dévorantes. Comme les anges et les saints, nous pouvons aussi, pauvres mortels, délivrer ces âmes bénies de leurs terribles souffrances : bien plus, les anges et les saints ne le peuvent que par leurs prières, et nous le pouvons faire par toutes sortes de suffrages et de bonnes œuvres. Quelle vaste carrière s'ouvre donc à notre charité ! Mettons la faucille dans une si riche moisson, et puisque nous avons la faculté d'opérer un tel bien, que notre zèle y réponde et la mette en œuvre.

#### PRIÈRE.

Seigneur, vous qui nous avez donné la faculté de venir en aide aux âmes du purgatoire, donnez-nous-en aussi le désir et le zèle. Que cette source de bienfaits ne reste pas stérile, qu'un don si précieux porte des fruits dignes de sa valeur. Mais quels fruits portera la plante qui ne sera pas arrosée et réchauffée par votre grâce ? Que votre grâce donc allume dans nos cœurs l'amour pour les fidèles trépassés, qu'elle y répande comme une douce rosée les sentiments de compassion tendre et de dévotion, et nous saurons alors marcher à la fin que vous nous avez marquée ; et, rivalisant avec les anges et les saints, nous montrerons par nos œuvres que l'Eglise militante pent et sait, autant

que la triomphante, venir en aide à la souffrante, qui se recommande à toutes deux avec les instances les plus pressantes.

#### EXEMPLE.

Dans le monastère de Sainte-Catherine, à Naples, on avait la louable coutume de terminer toutes les œuvres de la journée en récitant au dortoir les vœux des morts, afin d'obtenir du Seigneur la paix et le repos pour les âmes des trépassés, avant de se livrer au sommeil. Cette pieuse pratique était chère au purgatoire autant qu'au ciel ; mais un soir que des occupations extraordinaires s'étaient prolongées dans le couvent jusqu'à une heure avancée de la nuit, les religieuses allèrent prendre leur repos sans offrir pour les morts leur suffrage accoutumé. Mais pendant qu'elles dormaient, il descendit du ciel une cohorte d'anges qui, se rangeant avec ordre dans le lieu où les religieuses avaient l'habitude de prier, chantèrent avec une mélodie toute céleste l'office qui avait été omis. Une seule veillait alors en prières : c'était la vénérable sœur Paule de Sainte-Thérèse, qui surprise à ces accents inattendus, sortit en toute hâte de sa cellule pour s'unir à ses sœurs, qu'elle croyait entendre chanter. Mais quel ne fut pas son étonnement quand elle vit les anges, en nombre égal à celui des religieuses du monastère, les suppléer dans leur œuvre de charité, afin que les morts ne restassent pas privés d'un suffrage si utile ! Le cœur de la vénérable servante du Seigneur devint alors encore plus tendre pour les âmes du purgatoire que les habitants du ciel, aussi bien que ceux de la terre, se font un bonheur de secourir ; et, ayant raconté le fait à ses compa-

gnes, il fut d'abord en doute si on ne devait pas l'omettre, mais on se détermina à la laisser, parce qu'elle est plus la récitation de la messe que des trépassés.

Si nous avons vu la même intention dans l'Écriture, et si elle est utile, car il est dit que la terre que le Seigneur a donnée à Paul et à ses frères.

Récitons à la messe le *Pater*, *Ave* et le *Gloria* de N. S. Jésus-Christ, d'avoir pitié de nous par son divin sang, et par cette oraison, et par le trépassé, *Requiem*.

Ajoutons un verset qui nous rappelle que nous sommes tous pécheurs et que nous avons besoin de la miséricorde de Dieu.

*Ingrédier Dominum. Domini, t. VII, 2.)*

La visite de la sainte Vierge pour délivrer les âmes du purgatoire, pas de la pratique.

Léonard de Vinci, dans son ouvrage sur l'homme, dit que le Roi de visiter la sainte Vierge.

gnes, il fut décidé que désormais aucune circonstance, quelque importante qu'elle fût, n'empêcherait plus la récitation des vêpres à l'intention des âmes trépassées.

Si nous avons adopté quelque pieuse pratique à la même intention, gardons-nous de la jamais négliger, et si nous n'en avons pas, choisissons-en une, car il importe trop au purgatoire, au ciel et à la terre que ces âmes soient soulagées. (*In vita ved. Paula a S. Theresia.*)

Récitons à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire; Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Ingredimini portas has, ut adoretis Dominum... templum Domini, templum Domini, templum Domini est.* (Jerem., VII, 2.)

La visite des églises ayant beaucoup d'efficacité pour délivrer les âmes du purgatoire, ne négligeons pas de la pratiquer aujourd'hui à leur intention.

Léonard Coline, de Dôle, qui depuis dix-sept ans souffrait en purgatoire, pria sa nièce Huguette Boi de visiter trois fois à son intention trois églises de la sainte Vierge, situées en Bourgogne; ce

qu'ayant fait la pieuse nièce, l'âme de sa tante fut aussitôt délivrée. Nous nous proposerons de visiter aujourd'hui trois églises à l'intention des âmes du purgatoire, et, les considérant comme une image de l'Eglise universelle de Jésus-Christ, nous y prierons pour la réciproque communion des saints, afin que l'Eglise triomphante, la souffrante et la militante, se prêtant un mutuel secours, chacune puisse pleinement atteindre sa fin, se voir préservée des dangers, délivrée des châtiments, réunie dans la divine gloire. (*P. Theoph. Reynald. Heter. spirit.*, p. 2, lect. 8, punet. 5, qu. 9.)

*De profundis, etc.*, page 22.

## XVI<sup>e</sup> JOUR.

**Manière de venir au secours des âmes du purgatoire par voie de grace.**

### MÉDITATION.

I. On peut soulager les âmes du purgatoire en deux manières : par voie de grâce et par voie de justice. Par voie de grâce quand l'Eglise, par ses prières privées ou publiques, demande leur délivrance au Très-Haut, et surtout quand le chef de l'Eglise, notre Seigneur Jésus-Christ, se pose médiateur dans le saint sacrifice de la messe, où se renouvelle l'oblation du Calvaire, et où le sang, la chaire, l'humanité du Sauveur sont offerts pour les racheter. Ce sacrifice étant en rai-

son de la vi  
messe suffi  
toutes les à  
le fruit en  
de celui qu  
le Seigneur  
elles-même  
que nous p  
II. Il est  
cession pub  
en corps, et  
miséricorde  
Oh ! combi  
gatoire les  
glise pria p  
et un ange  
ciel dans l'  
et les liens  
sain et sau  
blables mir  
le purgatoi  
trépassés e  
des liens de  
prière pub  
mière des  
brise leurs  
du paradis  
David, affi  
que en fav  
laisser sa  
donc pour

son de la victime, d'un prix infini, une seule messe suffirait par elle-même pour délivrer toutes les âmes du purgatoire ; mais comme le fruit en est appliqué suivant l'intention de celui qui l'offre, l'acceptation qu'en fait le Seigneur, et les dispositions des âmes elles-mêmes, nous devons en offrir le plus que nous pourrons à leur intention.

II. Il est encore une autre espèce d'intercession publique : c'est quand l'Eglise s'unit en corps, et dans ses saints offices implore la miséricorde de Dieu en faveur des défunts. Oh ! combien sont utiles aux âmes du purgatoire les prières faites en commun ! L'Eglise pria pour la délivrance de saint Pierre, et un ange, brillant de lumière, descendit du ciel dans l'obscur prison, brisa les chaînes et les liens qui retenaient l'Apôtre, et le tira sain et sauf des mains d'Hérode. De semblables miracles se renouvellent souvent dans le purgatoire, quand l'Eglise prie pour les trépassés et demande qu'ils soient délivrés des liens de leurs fautes. Par la vertu de la prière publique, l'ange de la paix et de la lumière descend dans leur profonde prison, brise leurs chaînes, et les conduit au bonheur du paradis. Le Seigneur, par la bouche de David, affirme que si le peuple fidèle l'invoque en faveur de ces infortunés, il ne peut laisser sa prière sans effet. Unissons-nous donc pour lever les mains vers le ciel et leur

obtenir la liberté à laquelle ils aspirent avec tant d'ardeur.

III. Les prières privées des fidèles servent aussi à obtenir aux âmes du purgatoire du soulagement et le salut. A mesure que notre demande monte vers Dieu, la miséricorde divine descend dans le purgatoire. La prière est la clef du ciel, le moyen le plus puissant de toucher le cœur de Dieu. A la prière d'Elie, les cataractes du ciel s'ouvrirent, et répandirent des eaux si abondantes, que toute la contrée de Samarie désolée revint à la vie ; ainsi, à la prière des vivants, les entrailles de la miséricorde de notre Dieu sont émues, et il fait descendre sur les âmes des trépassés des torrents de grâces, de pardon, de liberté et de gloire. Combien donc il est facile de secourir les âmes du purgatoire : On pourrait alléguer qu'on n'a pas de quoi faire l'aumône, ou que la santé ne permet pas les pénitences rigoureuses ; mais qui peut dire qu'il ne peut ou sait pas prier ? Adressons donc au Seigneur des prières assidues, soit en public, soit en particulier, qu'il prenne pitié des morts.

#### PRIÈRE.

Miséricorde, miséricorde, ô Seigneur ! pour tant d'âmes qui gémissent dans de cruels tourments. Le peuple fidèle, à vos pieds prosterné, implore miséricorde ! l'Eglise, par

ses pieux ac  
Verbe incar  
velle sur l'a  
Vous avez p  
ple et d'exa  
ne pouvez  
exaucer les  
sus-Christ.  
de délivrer  
sez pas votr  
que votre  
consolent ta

L'empereur  
sa vie un per  
reconnut son  
sincèrement  
derniers mon  
lui resta à su  
Théodora, qu  
avantage enco  
vie. Non-se  
dantes et fais  
cour, mais  
suffrages dan  
médiateur de  
tantinople, el  
privées dans  
Dieu ne put  
tions ; et le  
de Sainte-So  
nelles, vit a

ses pieux accents, demande miséricorde ; le Verbe incarné, par son sacrifice qu'il renouvelle sur l'autel, sollicite votre miséricorde. Vous avez promis d'écouter la voix du peuple et d'exaucer les prières de l'Église, vous ne pouvez pas ne point écouter, ne point exaucer les prières et la voix du sang de Jésus-Christ. Ah ! nous vous conjurons tous de délivrer les âmes du purgatoire : ne refusez pas votre grâce à tant d'intercessions, et que votre miséricorde et votre clémence consolent tant de misères !

#### EXEMPLE.

L'empereur Théophile, après avoir été pendant sa vie un persécuteur déclaré des saintes images, reconnut son erreur avant de mourir, et détesta sincèrement ses fautes ; mais il ne put, dans ces derniers moments, les expier par la pénitence qui lui resta à subir dans le purgatoire. Son épouse Théodora, qui avait tant fait pour le convertir, fit davantage encore pour le délivrer des peines de l'autre vie. Non-seulement elle versait des larmes abondantes et faisait de ferventes prières avec toute sa cour, mais elle demanda des messes et d'autres suffrages dans tous les monastères, et, par l'intermédiaire de saint Methodius, patriarche de Constantinople, elle fit multiplier les prières publiques et privées dans le clergé et dans le peuple. Le cœur de Dieu ne put résister à la force de tant de supplications ; et le vénérable prélat, se livrant dans l'église de Sainte-Sophie aux actes de ces dévotions solennelles, vit apparaître un envoyé divin qui lui dit :

Evêque, tes prières sont exaucées, et Théophile a obtenu sa grâce. Théodora eut dans ce même moment une vision qui lui annonça que ses prières et celles de ses prêtres avaient délivré Théophile du purgatoire. Aussi les supplications se changèrent en actions de grâces, et toute la ville de Constantinople se réjouit d'avoir obtenu la glorification de son défunt empereur.

Tel est l'effet des prières des fidèles pour les âmes des défunts; et pour que ceux qui nous sont chers puissent le ressentir, prions pour eux sans nous lasser jamais. (*Gann. in Defens. conc. Florent.*, lect. 3.)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire: Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater*, *Ave*, *Requiem*.

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Sacrificate sacrificium justitiæ et sperate in Domino.* (Ps. iv., 6.)

Offrons pour les âmes du purgatoire le saint sacrifice de la messe, et espérons que, par la miséricorde du Seigneur, nous leur procurerons ainsi le soulagement et la paix.

Le bienheureux Henri Suso vit apparaître un religieux de son ordre qui, en implorant sa compas-

sion, lui cria: frère, qu'il fût gatoire qui n'Agneau offert messes pour que notre s'embrer ou d'en (*Ferd. da Ca*  
*De profun*

Manière de

I. On vi  
toire par vo  
leur peine p  
plée par se  
prix qu'on  
la divine  
peine, les  
fait admet  
divine et  
une eau q  
et éteint le  
parmi les  
tiquer à l  
c'est une  
puissamm

sion, lui criait : " C'est du sang, c'est du sang, ô frère, qu'il faut pour éteindre les flammes du purgatoire qui nous dévorent ; c'est le sang du divin Agneau offert à la sainte messe ! " Offrons donc des messes pour soulager les âmes du purgatoire, et que notre suffrage d'aujourd'hui soit d'en célébrer ou d'en faire dire au moins une pour elles. (*Ferd. da Cast.*, part. 2, cap. 18, *Hist. S. Dominici.*)

*De profundis. etc.*, page 22.

## XVII<sup>e</sup> JOUR.

Manière de secourir les âmes du purgatoire par  
voie de justice.

### MÉDITATION.

I. On vient en aide aux âmes du purgatoire par voie de justice, quand on rachète leur peine par ses aumônes ou qu'on la supplée par ses jeûnes. L'aumône est alors un prix qu'on paye pour satisfaire aux droits de la divine justice, et qui, équivalant à la peine, les délivre des liens du péché, et les fait admettre à la participation de la grâce divine et de la vie éternelle. C'est comme une eau qui tombe sur le purgatoire, apaise et éteint les flammes de ce feu dévorant ; et parmi les œuvres de charité qu'on peut pratiquer à l'avantage des âmes des défunts, c'est une de celles qui leur peuvent le plus puissamment obtenir la félicité et la gloire.

Il faut considérer ici qu'aux yeux du Seigneur, la quotité de l'aumône a moins de valeur que le sentiment avec lequel elle est faite. Riches ou pauvres, pensons donc à donner le plus que nous pourrons en aumônes pour le purgatoire ; et plus nous aurons de mérite à le faire, plus nous coopérerons à la délivrance de ces âmes bénies.

II. Les pieuses offrandes d'huile, de cire et d'autres objets que l'on fait à l'Église en forme de suffrage pour les âmes du purgatoire, servent à leur procurer l'adoucissement et la fin de leurs peines, parce que tout cela rentre dans la classe des aumônes qui servent au culte de la religion ou au soulagement des fidèles. Il en est de même de toutes les œuvres de charité corporelle ou spirituelle ; et toutes les fois qu'on les pratique avec l'intention de les appliquer aux âmes du purgatoire, on en tire un double fruit en subvenant aux besoins de ce monde, et à ceux plus grands encore de l'autre. Oh ! quelle ample moisson est donc préparée à notre charité ! Implorons le secours d'en haut afin que le nombre et le zèle des ouvriers réponde à la richesse de la récolte.

III. Enfin on supplée aux châtimens imposés par la divine justice par les jeûnes : et, sous ce nom, on comprend non-seulement toutes les pénitences, volontaires, mais encore toutes les tribulations qu'on ne peut

éviter dans des moyens. Qui ne peut soit dans l' souffre dan qu'il partag ticulariers ? afflictions Tout ce qu me si elles nous l'offre peines. E rien de not contraire, tribulations reporte le f l'habitude c nos peines sera le mo d'accroître coup plus u

Nous vo peines de n frons dans âmes du pu les biens c morts qui mais nous que nos bi

éviter dans cette vie, car ce sont également des moyens de satisfaire pour les péchés. Qui ne peut se mortifier en quelque chose, soit dans l'esprit, soit dans le corps? Qui ne souffre dans cette vie beaucoup de maux qu'il partage avec tous ou qui lui sont particuliers? Et pourquoi ne pas appliquer ces afflictions au soulagement des trépassés? Tout ce que nous souffrons les soulage comme si elles le souffraient elles-mêmes, quand nous l'offrons à Dieu pour diminuer leurs peines. En agissant ainsi, nous ne perdons rien de notre mérite, nous l'augmentons au contraire, puisque, à la patience dans les tribulations, nous joignons la charité qui en reporte le fruit sur les autres. Prenons donc l'habitude de souffrir et d'offrir chacune de nos peines pour les âmes du purgatoire; ce sera le moyen de plaire davantage à Dieu, d'accroître nos mérites et de leur être beaucoup plus utiles.

#### PRIÈRE.

Nous vous offrons, Seigneur, toutes les peines de notre vie, et tout ce que nous souffrons dans le corps ou d'âme, pour les saintes âmes du purgatoire. Vous nous avez donné les biens que nous tenons de la main des morts qui n'ont rien conservé pour eux, mais nous ont tout transmis. Maintenant que nos bienfaiteurs ont besoin de notre se-

cours, touchés de leurs maux, nous répandons en aumônes dans le sein des pauvres une partie de ces biens. Daignez, ô grand Dieu, l'accepter pour leur compte, afin que, payant ainsi les dettes qui pèsent sur eux, nous puissions contribuer à les faire admettre à la possession de l'héritage céleste.

#### EXEMPLE.

La bienheureuse Christine fut un jour ravie en extase et tellement hors d'elle-même, que tous la croyaient mourante: son âme fut alors conduite dans le purgatoire, dont les peines la touchèrent plus qu'on ne pourrait dire, et ensuite au ciel, dont la gloire la remplit de délices. Tandis qu'elle jouissait de son bonheur parmi les chœurs des esprits célestes, le Seigneur lui dit qu'elle pouvait à son choix retourner sur la terre ou rester pour toujours dans la cour céleste. La sainte, imitant l'ardente charité de l'Apôtre, répondit: Il vaut mieux retarder de quelques instants sa propre félicité, afin de pouvoir secourir ces pauvres âmes qui sont purifiées par de si cruels tourments. Je demande donc de retourner sur la terre, pour offrir mes pénitences en faveur du purgatoire. Revenue à elle, non-seulement elle supporta à l'avenir avec une patience héroïque les grandes tribulations que Dieu lui envoyait, mais elle y ajoutait tant de pénitences volontaires d'esprit et de corps, que sa vie était un véritable martyre. Perpétuellement en lutte contre sa propre volonté, elle se refusait les satisfactions même les plus innocentes, et tenait son esprit comme cloué sur une croix de dou-

leur. Quar  
rer les pénit  
quotidiens,  
nourriture,  
ments qu'o  
rude plutôt  
glantes: se  
des brûlure  
frapper la p  
à des cheva  
elle persévé  
la laissa en  
à modérer l  
elle répond  
purgatoire  
supportable  
de m'accor  
nuer, pour  
ter quelque

Les sain  
de si belles  
leur vie de  
admiration  
cherchons  
au tant que  
charité pou  
*mirab. Ch*

Réciton  
*Pater, Ave*  
de N. S.  
d'avoir pit  
par son di  
cette orai  
nel, par le  
*Requiem.*

leur. Quant à son corps, qui pourrait énumérer les pénitences dont elle le chargeait? Jeûnes quotidiens, et quelquefois sans prendre aucune nourriture, sommeil très-court et sur la dure, vêtements qu'on aurait pu dire formés de cilice très-rude plutôt que de laine grossière, disciplines sanglantes : se plonger dans l'eau glacée, s'imposer des brûlures atroces, se rouler dans les épines, se frapper la poitrine avec des pierres, se suspendre à des chevalets, tel fut le genre de vie dans lequel elle persévéra pendant quarante-deux ans que Dieu la laissa encore sur la terre. Quand on cherchait à modérer la ferveur d'une pénitence si rigoureuse, elle répondait : Les peines que j'ai vu souffrir en purgatoire sont bien plus rigoureuses et plus insupportables, et je prie Dieu, de tout mon cœur, de m'accorder assez de force et de vie pour continuer, pour augmenter mes pénitences, afin d'apporter quelque soulagement au purgatoire.

Les saints seront-ils les seuls à donner aux morts de si belles preuves de compassion? Pensons que leur vie doit être non-seulement l'objet de notre admiration, mais le modèle de notre conduite, et cherchons à les imiter, sinon en tout, du moins au tant que notre faiblesse le permettra, dans leur charité pour le purgatoire. (*Laur. Surius, in vita mirab. Christianæ. 22 junii.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire: Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater. Ave. Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

SUFFRAGE.

*Pauperi porrige manu tuam ut perficiatur propitiatio.* (Eccl. VII, 36.)

Pour obtenir plus tôt le pardon et la paix des défunts, donnons d'abondantes aumônes aux pauvres de Jésus-Christ.

Saint Paulin nous raconte que le célèbre sénateur Pammachius pleura beaucoup son épouse défunte et honora son corps par de pompeuses funérailles, tandis qu'il répandait d'abondantes aumônes pour le bien de son âme lui donnant ainsi jusqu'après sa mort une preuve de son amour. Presque tous honorent leurs parents défunts par le deuil et les funérailles, mais combien pensent à verser à leur intention dans les mains des pauvres d'abondantes aumônes? Et pourtant les fidèles devraient surtout s'attacher à procurer le bien de la meilleure partie d'eux qui est l'âme. Que notre suffrage de ce jour consiste à faire, selon nos moyens, quelque aumône à l'intention des morts dont l'âme en recevra du soulagement. (*D. Paulinus ep. 7 ad Pamm.*)

*De profundis*, etc., page 22.

On secourt l

I. Un au  
âmes du pu  
monte jusq  
l'applicatio  
est remise  
Les mérite  
Saints en  
comme ces  
infinie, les  
sans limite  
vée aux p  
souverain  
pour les vi  
que pour s  
prescrites;  
vivants pe  
passés. C  
en multip  
purgatoire  
II. Par  
partielles

XVIII<sup>e</sup> JOUR.

On secourt les âmes du purgatoire par les saintes  
Indulgences.

## MÉDITATION.

I. Un autre moyen de venir en aide aux âmes du purgatoire, très-efficace et qui remonte jusqu'aux temps apostoliques, c'est l'application des indulgences par lesquelles est remise la peine temporelle due au péché. Les mérites de Jésus-Christ, de Marie et des Saints en forment le précieux trésor ; et comme ces mérites constituent une valeur infinie, les indulgences se peuvent accorder sans limite ; mais l'économie en est réservée aux pasteurs de l'Eglise et surtout au souverain Pontife. Il y a des indulgences pour les vivants, c'est-à-dire qu'on ne gagne que pour soi en accomplissant les œuvres prescrites ; il y en a pour les morts, que les vivants peuvent appliquer aux âmes des trépassés. Combien bon se montre le Seigneur en multipliant les moyens de secourir le purgatoire !

II. Parmi les indulgences, il en est de partielles qui ne remettent qu'une partie de

la peine ; il en est de plénières qui remettent toute la peine temporelle prescrite pour chaque faute dans les anciens canons pénitentiels. Ainsi, si on gagne une indulgence partielle pour les âmes du purgatoire, on paye ordinairement une partie de leur dette ; par une indulgence plénière, toute la dette est acquittée, et, délivrés de cette prison de feu, elles vont goûter l'éternel bonheur du paradis. Oh ! qui de nous pourra faire tant de bien au purgatoire ? Tous nous en avons la mission légitime ; nous le pouvons tous, pourvu que nous voulions, et plus l'Eglise ouvre avec générosité ses trésors en faveur de ses âmes, plus nous sommes inexcusables de n'en point profiter.

III. Toutefois, pour gagner les indulgences, même applicables aux défunts, il faut être en état de grâce et accomplir les œuvres prescrites. La première condition est donc de n'avoir aucun péché mortel, au moins quand on achève les œuvres prescrites ; dans le cas contraire, il faudrait faire auparavant une bonne confession. La seconde condition est d'accomplir les œuvres, qui consistent pour le plus dans la confession, la communion et la récitation de quelques prières. Il faut noter que ceux qui ont l'habitude, de se confesser tous les huit jours n'ont pas besoin de réitérer leur confession chaque fois qu'ils ont l'occasion de gagner

une indulgence. Ainsi, le n...  
seulement...  
encore nos...  
crements...  
donc à recu...  
cieux moye...

Plus vot...  
dans les a...  
donnez de...  
gatoire, plu...  
en profiter...  
tre. Les s...  
sans bornes...  
et pour les...  
les fidèles...  
Seigneur,  
indulgence...  
pieuse dé...  
d'en acqué...  
les âmes d...  
Mais vous...  
paignez-no...  
dans notre...  
manquions...  
quelles no...

Sainte M...  
grande char...

une indulgence dans le cours de la semaine. Ainsi, le moyen des indulgences n'est pas seulement profitable aux défunts, il sanctifie encore nos âmes par la fréquentation des sacrements et l'exercice des vertus. Pensons donc à recueillir ce double fruit d'un si précieux moyen de salut.

#### PRIÈRE.

Plus votre bonté se manifeste, Seigneur, dans les abondants moyens que vous nous donnez de venir en aide aux âmes du purgatoire, plus nous devons montrer de zèle à en profiter pour leur avantage et pour le nôtre. Les saintes indulgences sont un trésor sans bornes, toujours ouvert pour les vivants et pour les morts, et dont vous aimez à voir les fidèles s'enrichir. Nous formons donc, Seigneur, l'intention de gagner toutes les indulgences attachées à l'exercice de cette pieuse dévotion, et nous vous promettons d'en acquérir encore d'autres à l'avenir pour les âmes du purgatoire et pour nous-mêmes. Mais vous, Seigneur, prévenez-nous, accompagnez-nous, assistez-nous par votre grâce dans notre pieux dessein, afin que nous ne manquions jamais des dispositions sans lesquelles nous ne pourrions l'accomplir.

#### EXEMPLE.

Sainte Marie-Madeleine de Pazzi avait avec une grande charité assisté à ses derniers moments une

sœur de son ordre qui était morte dans un état de haute perfection. Les religieuses s'étaient empressées non-seulement de réciter pour elle les offices ordinaires, mais elles lui avaient appliqué toutes les indulgences qu'elles pouvaient gagner dans la journée. Le corps était encore exposé dans l'église, et Marie-Madeleine, de la grille où elle se tenait, le regardait avec des sentiments de tendresse et de dévotion en priant pour le repos et la paix de la défunte. Tout à coup, elle vit l'âme resplendissante de lumière sortir de cette froide dépouille et s'élever au ciel pour y recevoir la couronne de la gloire éternelle. La sainte ne put s'empêcher de crier : " Adieu, sœur ; adieu, âme bienheureuse qui entrez dans le ciel avant que votre corps soit déposé dans la tombe ! O bonheur ! ô gloire ! Dans les embrassements du céleste époux, souvenez-vous de nous qui soupignons sur la terre." A ces paroles, Jésus lui apparut pour la consoler, et lui dit que cette âme avait été si promptement délivrée du purgatoire et admise dans le ciel, par la vertu des saintes indulgences. Depuis lors la dévotion aux indulgences devint telle dans le monastère, qu'on se serait fait un scrupule d'en négliger une seule. Pourquoi une étincelle de cette ferveur ne s'allume-t-elle pas aussi dans nos cœurs ? Imitons ces pieuses vierges dans leur zèle, et nous ne pouvons manquer de délivrer les âmes du purgatoire, si nous avons les dispositions requises pour gagner les indulgences. (*In vita S. Mar. Magd. de Pazzis*, t. I, chap. 39.)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel, d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu

pa. son divin  
cette oraison  
nel, par le tr  
*Ave*, *Requiem*

Ajoutons u  
pagent cette

*In præse  
lorum inop*

Efforçons-n  
dulgences, à  
gatoire.

La vénérab  
une grande p  
de diamants,  
res précieuse  
voix qui cri  
tout le mond  
nent pour s'e  
trésor des in  
l'Eglise à l'a  
donc en pro  
cherchons à  
geons pas d  
à qui elles se  
tant d'impat  
*Mariæ de Q*  
*De profun*

pa. son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*In præsentî tempore vestra abundantî ail-  
lorum inopiam suppleat.* (II Cor., VIII, 14.)

Efforçons-nous de suppléer, par le trésor des indulgences, à la misère extrême des âmes du purgatoire.

La vénérable Marie de Quito vit en esprit, sur une grande place, une table couverte d'or, d'argent, de diamants, de perles, et de toutes sortes de pierres précieuses ; elle entendit en même temps une voix qui criait : "Ce trésor est à la disposition de tout le monde, que ceux qui en veulent en prennent pour s'en servir !" C'était l'image de l'immense trésor des indulgences, ouvert tous les jours par l'Eglise à l'avantage des fidèles. Si nous voulons donc en profiter pour nous ou pour les autres, cherchons à gagner des indulgences, et ne négligeons pas d'en appliquer aux âmes du purgatoire à qui elles sont si utiles, et qui les attendent avec tant d'impatience de notre charité. (*In vita D. Mariæ de Qui'o.*)

*De profundis, etc., pag. 22.*

XIX<sup>e</sup> JOUR.

Dieu désire que nous fassions beaucoup de bonnes œuvres pour les âmes du purgatoire.

## MÉDITATION.

I. Les âmes du purgatoire furent durant la vie obéissantes à la loi de Dieu, justes dans leurs amours et victorieuses de leurs ennemis. Aussi le Seigneur les aime avec transport. Il désire vivement les voir près de lui et leur tient préparées dans le ciel de glorieuses couronnes. Mais il doit, pour un temps, les traiter presque en ennemi et les punir avec une inflexible rigueur. Ainsi partagé entre les droits de sa justice et les tendres mouvements de sa miséricorde, il tourne tour à tour ses regards vers ces chères âmes, et vers nous qui pouvons les délivrer : et tandis que sa loi éternelle exige qu'il se montre irrité contre elles, son cœur plein d'amour et de miséricorde s'adresse à nous ; il les rejette, et il nous presse, nous sollicite ; il va jusqu'à nous prier de taire cesser une pareille lutte, de lui faire une douce violence, de retenir sa main armée pour punir, de lui arracher la verge avec laquelle il châtie ces âmes qu'il aime. Et pourrons-nous refuser à Dieu ce qu'il demande ?

II. Que quand, obéissant à la loi de Dieu, sentit un aigreur, Saül ne fut pas s'opposant à mort le Seigneur, encore bien qu'il se soit opposant à la loi de Dieu, les âmes du purgatoire soustraire de sa main. Mais aussi, il nous montre sensibles à ses larmes chéries ! Et nous nous voyons ble gémissements, pleurs, prières, ne calme le cœur de Dieu, nous entendons et ne rien de plus que les âmes du purgatoire.

III. Son cœur se montre irrité ; un cœur plein de notre céleste amour, notre possession, ses chères âmes, médiateur de sa justice. Nous, qui nous prosterner devant ces, oserions nous refuser ce qu'il nous demande, soit pas ainsi.

II. Quelle joie n'éprouva pas Abraham quand, obligé de sacrifier son fils Isaac, il sentit un ange lui arrêter la main ? Combien Saül ne fut-il pas heureux quand son peuple, s'opposant à sa volonté, l'empêcha de mettre à mort le valeureux Jonathas ? Nous serons encore bien plus agréables à Dieu, si, nous opposant pieusement à sa justice qui punit les âmes du purgatoire, nous les venons soustraire aux châtimens dont il les accable. Mais aussi, combien nous blessons son cœur en nous montrant sourds à son désir et insensibles aux peines cruelles de ses filles chéries ! Personne, dit-il avec d'inconsolables gémissemens par la bouche de son prophète, personne ne s'oppose à ma colère, et ne calme la fureur de ma justice. Pourrons-nous entendre ces expressions du Seigneur et ne rien faire pour venir au secours des âmes du purgatoire ?

III. Sortons, chrétiens, de notre indifférence ; unissons-nous à la miséricorde de notre céleste souverain, et faisons tout notre possible pour consoler son cœur dans ses chères filles. C'est lui qui se pose en médiateur, c'est lui qui intercède pour elles ; Nous, qui si souvent sommes obligés de nous prosterner à ses pieds pour obtenir ses grâces, oserions nous ne pas faire aujourd'hui ce qu'il nous demande ? Ah ! qu'il n'en soit pas ainsi ; agissons en dieux avec Dieu

lui même, et, par l'abondance de nos suffrages en faveur des défunts, engageons sa bonté de telle sorte que non seulement il ne puisse à l'avenir nous refuser ses bienfaits, mais qu'il les redouble et les multiplie comme il faisait avec Job, qui le pria pour ses amis.

#### PRIÈRE.

Votre voix, Seigneur, parle avec trop d'autorité; vos désirs sont une loi trop sacrée pour nous, et puisque vous nous demandez de délivrer par nos suffrages les âmes du purgatoire et de les porter dans votre sein, nous sommes prêts à tout faire pour répondre aux vœux de votre cœur de père. Désormais nous ne voulons rien négliger, et si vous voyez, seigneur, que notre charité se refroidit, daignez la réchauffer par votre grâce, afin que nous puissions réussir à briser ces chaînes de feu, et à procurer par nos suffrages l'éternelle félicité aux âmes, vos filles bien-aimées.

#### EXEMPLE.

Le jour de la commémoration des morts, D. Bernardino Mendoza, voulant donner un témoignage de sa généreuse compassion pour le purgatoire, fit don à sainte Thérèse d'une maison avec un jardin qu'il possédait près de Valladolid, pour y établir un monastère en l'honneur de la très-sainte Vierge Marie. Mais la sainte, occupée à fonder d'autres

maisons religieuses, et dans un grand désir, et dans un grand élément atteint Thérèse en manda de tout lui révéler qu'enfer, mais qu'au jour où dans le nouveau partir pour l'œuvre; mais grande imposition le Seigneur, toute autre pieuse intention des flammes envoya de son pour préparer elle le rejoignit comme les mandaient à la petite chapelle qu'elle avait de ne pouvoir se, dans la cernardino ne fut ne fut pas messe qui fut en extase et réjouit de son sollicitude av et devint d'au toire, qu'elle s'y intéresse. lui-même, et

maisons religieuses, différa l'exécution de ce pieux désir, et dans l'intervalle D. Bernardino fut mortellement atteint et succomba en peu d'instant. Sainte Thérèse en fut extrêmement affligée et le recommanda de toutes ses forces au Seigneur, qui daigna lui révéler que le généreux seigneur n'était pas en enfer, mais dans le purgatoire, dont il ne sortirait qu'au jour où l'on célébrerait la première messe dans le nouveau monastère. La sainte se hâta de partir pour Valladolid, afin de mettre la main à l'œuvre : mais, retenue à Avila par des affaires de grande importance, elle vit apparaître de nouveau le Seigneur, qui lui commanda de se débarrasser de toute autre affaire et de se hâter d'exécuter la pieuse intention du donateur, afin de le délivrer des flammes du purgatoire. La sainte, à cet ordre, envoya de suite à Valladolid le père Julien d'Avila, pour préparer la fondation nouvelle, et, peu après, elle le rejoignit et fit commencer les travaux ; mais comme les vastes proportions des bâtiments demandaient beaucoup de temps, elle fit bâtir une petite chapelle provisoire pour l'usage des sœurs qu'elle avait amenées. Cependant elle regrettait de ne pouvoir achever promptement la grande église, dans la crainte que jusque-là l'âme de D. Bernardino ne fût retenue en purgatoire : mais quelle ne fut pas sa consolation quand, à la première messe qui fut dite dans la chapelle, elle fut ravie en extase et vit Mendoza monter au ciel ! Elle se réjouit de son bonheur, remercia le Seigneur de la sollicitude avec laquelle il s'était hâté de la délivrer, et devint d'autant plus dévote aux âmes du purgatoire, qu'elle avait appris à quel point le Seigneur s'y intéresse. Imitons sainte Thérèse, imitons Dieu lui-même, et cherchons comme cette vierge séra-

phique à correspondre le plus que nous le pourrons aux intentions de la bonté divine qui désire ardemment voir les âmes du purgatoire arriver au bonheur. (*P. Franc. Ribera, in vita S. Theresiæ, lib. II. cap. 10.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire: Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus, *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Necessarium duximus significare vobis, ut et vos quoque agatis diem ignis.* (Mach., I, 18.)

Il est utile et convenable de consacrer au moins un jour par mois au soulagement des âmes du purgatoire.

Sachant combien il est agréable à Dieu qu'on travaille à délivrer les âmes du purgatoire, le Père Jean Fabricius, de la Compagnie de Jésus, parvint, à force de prières et de sollicitations, à obtenir des supérieurs du collège de Munster qu'ils fissent un jour de chaque mois célébrer dans leur église un service solennel pour les défunts, avec des messes de *requiem* et d'autres pieux suffrages. S'il n'est pas possible à tous d'imiter un tel luxe de dévotion, tous du moins nous pouvons destiner un jour par mois à de bonnes œuvres, telles que: réciter plus

de prières,  
tion, prati  
de l'esprit,  
des indulg  
journée au  
mons don  
un jour p  
*Alegambe,*  
*in Rheno i*  
*De prof*

Appliquen  
c'est

I. L'a  
vre dign  
que sorte  
Réjouiss  
voir imit  
nière la  
suffrages  
par la ré  
ché, nou  
souillures  
laissées  
a sauvé

de prières, entendre la messe avec plus de dévotion, pratiquer quelque mortification du corps ou de l'esprit, nous approcher des sacrements, gagner des indulgences, appliquer, en un mot, toute la journée au soulagement des fidèles défruits. Formons donc aujourd'hui la résolution de consacrer un jour par mois à cette intention. (*P. Philip. Alegambe, heroes et vict. charit. soc. Jesu, anno 1656, in Rheno inf.*)

*De profundis, etc., page 22.*

## XX<sup>e</sup> JOUR.

**Appliquer des suffrages aux âmes du purgatoire.  
c'est imiter et compléter la rédemption  
du Sauveur.**

### MÉDITATION.

I. L'œuvre de la rédemption fut une œuvre digne d'un Dieu ; l'imiter, c'est en quelque sorte se rendre semblable à la divinité. Réjouissons-nous donc, Chrétiens, de pouvoir imiter cette œuvre sainte de la manière la plus heureuse, en prodiguant les suffrages pour le purgatoire. Car, si Jésus par la rédemption a délivré l'homme du péché, nous, par nos suffrages, nous effaçons les souillures que les restes de leurs fautes ont laissées dans ces saintes âmes. Jésus-Christ a sauvé l'homme de la peine éternelle qui

lui était due, et nous, nous payons la dette des peines temporelles que la justice divine exige du purgatoire. Jésus-Christ, par sa grâce, a rétabli l'homme dans l'amitié de Dieu et lui a rendu ses droits à l'éternel bonheur ; nous, par nos suffrages, nous envoyons les âmes dans le sein de Dieu, et nous les mettons dans la pleine possession du royaume du ciel. Nous pouvons donc tous devenir les rédempteurs du purgatoire et les imitateurs de Jésus-Christ. Qui voudrait se priver d'une telle gloire ?

II. Jésus-Christ, pour racheter le monde, est descendu du ciel, s'est revêtu de notre fragile humanité, et a donné tout son sang très-précieux pour prix de notre rédemption. Il n'en faut pas autant pour nous rendre les rédempteurs du purgatoire. Nous n'avons pas besoin de sacrifier notre vie, de nous dépouiller de tout ce que nous possédons. Si nous appliquions seulement aux âmes souffrantes les sacrifices que nous faisons pour le monde, l'argent que nous prodiguons pour le jeu, la vanité et le péché, nous payerions une grande partie de leurs dettes. Si, à l'exemple des premiers chrétiens, nous offrions pour la rédemption du purgatoire tout ce que Jésus-Christ a souffert pour la rédemption du monde, combien seraient délivrées de ce profond abîme de misères et envoyées en paradis ! Usons donc des moyens

que Dieu  
ture, de  
chis dan  
envoye  
infini d

III.

sée, ô c  
me que  
terre le  
lations,  
prison e  
ainsi M  
les âme  
son du  
leur so  
elles co  
racheté  
comme  
un che  
désir d  
cipait,  
plus to  
de ses  
nous f  
fait à l  
dans la  
sent le  
il y av  
décider  
y donc  
en esp

que Dieu nous a donnés dans l'état de nature, de ceux dont Jésus-Christ nous a enrichis dans l'état de grâce, et nous pourrions envoyer du purgatoire au ciel un nombre infini d'âmes.

III. Pénétrons davantage dans cette pensée, ô chrétiens ! et nous verrons que, de même que la sagesse divine ne laisse pas sur cette terre le juste souffrir seul au milieu des tribulations, mais qu'elle descend avec lui dans la prison et ne l'abandonne pas dans les chaînes, ainsi N. S. Jésus-Christ n'abandonne pas les âmes au milieu des flammes dans la prison du purgatoire, mais il se complait dans leur société et en quelque sorte souffre en elles comme Rédempteur dans celles qu'il a rachetées, comme un père dans ses filles, comme un époux dans son épouse, comme un chef dans ses membres ; aussi, plein du désir de leur délivrance comme s'il y participait, il nous répète, avec les accents les plus touchants, ce qu'il disait sur la terre de ses pauvres bien-aimés : que tout ce que nous ferons pour elles, il l'accepte comme fait à lui-même, comme si lui-même était dans la souffrance et que nos suffrages pussent le délivrer de tant de peines. Pourrait-il y avoir des motifs plus puissants pour nous décider à une si belle œuvre ? Mettons-nous-y donc avec courage, et de même qu'il est en esprit descendu dans le purgatoire, des-

cendons-y par nos suffrages, afin de donner la liberté à ces infortunés.

**PRIÈRE.**

O Notre-Seigneur Jésus-Christ ! nous voyons bien que la cause du purgatoire n'est pas seulement celle des âmes qui y souffrent, mais encore la vôtre, en raison de l'intérêt qu'y prend votre cœur. Vous nous avez, par votre rédemption, appris tout ce que valent les âmes. Nous voulons donc, pour elles et pour vous, faire tout ce que nous pourrons pour vider les prisons du purgatoire. Nous imiterons l'exemple que vous nous avez donné ; faites que, ne nous bornant pas à de vains désirs, nous suivions réellement la voie que vous avez tracée, et que, par d'abondants et continuels suffrages unis aux mérites de votre très-précieux sang, nous opérions une pleine rédemption dans les âmes du purgatoire.

**EXEMPLE.**

La grande servante de Dieu, sœur Maria Villani, de l'ordre de Saint-Dominique, avait un jour médité sur la passion du Sauveur avec une dévotion singulière, offrant la valeur et le mérite de chaque souffrance de Jésus-Christ en expiation des peines infligées aux âmes du purgatoire. La nuit suivante, elle vit, en extase, se dérouler devant elle une longue troupe de personnes qu'elle n'avait

jamais  
et tenar  
ouvrait  
deux, c  
taient,  
trumen  
nes, les  
marteau  
tout, en  
ploi dan  
çaient  
entrer,  
salut, l'  
aux pie  
divin, e  
splendi  
au com  
les acti  
avait co  
soinptu  
le ciel,  
ture ra  
vénéral  
délivré  
sion de  
couron  
récomp  
les gui  
servant  
du purg  
les dive  
jusqu'a  
avec le  
de Jésus  
ainsi b

jamais vues : une vierge resplendissante de gloire et tenant en main une palme en signe de triomphe, ouvrait la marche ; à sa suite venaient, deux à deux, des personnes vêtues de blanc et qui portaient, chacune avec un grand respect, un des instruments de la passion : la croix, les clous, les épines, les fouets, la colonne, la lance, les cordes, les marteaux, le gantelet, le vase, l'éponge, le roseau, tout, en un mot, ce qui a été consacré par son emploi dans l'œuvre de la rédemption. Elles s'avançaient vers un temple somptueux, et avant d'y entrer, chacune déposait, en faisant un profond salut, l'instrument qu'elle portait sur un autel d'or aux pieds d'un homme qui avait quelque chose de divin, et qui lui donnait en échange une couronne splendide avec le titre de reine et d'épouse. Alors, au comble de la joie, toutes rendaient de solennelles actions de grâces à la glorieuse vierge qui les avait conduites à une si grande félicité. Le temple somptueux, où se dirigeait la sainte cohorte, était le ciel, fin dernière et centre du bonheur de la créature raisonnable ; les personnes qui portaient les vénérables insignes de la Passion étaient les âmes délivrées par le mérite des instruments de la passion de Jésus-Christ ; le seigneur qui distribuait les couronnes représentait Dieu, qui leur donnait pour récompense la couronne éternelle, et la vierge qui les guidait, une palme à la main, figurait la pieuse servante de Dieu qui, s'étant faite la redemptrice du purgatoire en offrant les douleurs causées par les divers instruments, amenait les âmes rachetées jusqu'au trône de l'Éternel. Offrons donc aussi, avec les sentiments d'une ardente pitié, la passion de Jésus-Christ en faveur des défunts, et, rachetant ainsi beaucoup d'âmes de cette cruelle captivité,

donner

nous  
e n'est  
ffrent,  
intérêt  
ez, par  
valent  
elles et  
ourrons

Nous  
ez don-  
as à de  
ent la  
ar d'a-  
is aux  
, nous  
ns les

Villani,  
r médi-  
évotion  
chaque  
s peines  
uit sui-  
ant elle  
n'avait

nous les conduirons du purgatoire au ciel, du fond de la misère au comble de la félicité. *Fr. Dom. Mariæ Marcherius. in vita M. Villanæ, lib. II, cap. v.)*

Récitons à l'intention des fidèles trépassés cinq *Pater, Ave* et *Requiem* en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et, pour cela, répétons cinq fois cette oraison jaculatoire: MISÉRICORDE. Ô PÈRE ÉTERNEL, PAR LE SANG TRÈS-PRÉCIEUX DE JÉSUS-CHRIST. *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui répandent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Spiritus Domini misit me, ut prædicarem annum placabilem Domino, ut consolarem omnes lugentes. (ISAI. LXI, 24.)*

L'esprit du Seigneur désire que nous propagions la dévotion pour les âmes du purgatoire et que nous les consolions par d'abondants suffrages.

Un jour que sainte Marguerite de Cortone priait pour les âmes du purgatoire, le Rédempteur lui apparut et lui dit: "Ma bien-aimée, va de ma part, et comme mon ambassadrice, recommander à la religieuse famille de saint François de faire souvent mémoire des trépassés dans ses pieux exercices, et de ne les abandonner jamais, comme font trop souvent ceux qui ont été leurs parents et leurs amis les plus intimes." Cette mission donnée à sainte Marguerite, nous pouvons penser que nous l'avons aussi reçue; ne nous contentons donc pas d'aider les âmes du purgatoire par nos propres suf-

frages, ma  
exemple, e  
ce pieux ex  
peler les ré  
(P. Joan.

*Margarita*

*De prof*

De la gloir

I. Si, c  
avec joie  
âme péch  
abandonn  
pas être l  
ils arrivè  
de la pe  
n'y pouva  
et doulou  
David, un  
pour le p  
heureuse

frages, mais engageons les autres à imiter notre exemple, et particulièrement faisons-leur adopter ce pieux exercice. Nous pourrions alors nous appeler les rédempteurs et les apôtres du purgatoire. (P. Joan. Bolland., in acta SS. 22 febr., in vita B. Margaritæ de Cortona.)

*De profundis, etc. page 22.*

## XXI<sup>e</sup> JOUR.

De la gloire qu'on procure au ciel par les suffrages  
en faveur du purgatoire.

### MÉDITATION.

I. Si, comme le dit saint Luc, on célèbre avec joie dans le ciel la conversion d'une âme pécheresse qui, cependant, peut encore abandonner les voies du salut, quelle ne doit pas être l'allégresse des bienheureux quand ils arrivent à l'éternelle patrie, et sans danger de la perdre jamais, ces âmes affligées qui n'y pouvaient parvenir qu'après une longue et douloureuse expiation ? Il en résulte, dit David, un accroissement de joie et de gloire pour le paradis, et toute cette Eglise bienheureuse des élus célèbre les aumônes de la

terre qui, en augmentant le nombre des saints augmentent leur bonheur et leur joie. Jetons donc un regard vers le ciel qui se réjouit de nos suffrages, et alors omettons-les, si nous le pouvons !

II. Dès sa naissance, chaque homme reçoit un ange pour gardien et pour guide. Pendant le cours de sa vie, chaque fidèle choisit plusieurs saints pour ses protecteurs et ses avocats spécieux, et entre eux et lui s'établissent une confiance et un amour réciproque en vertu desquels plus l'homme voyageur professe de dévotion et de respect pour les anges et les saints, plus ceux-ci lui obtiennent de secours pour son salut. Considérons donc quel sera particulièrement le contentement ineffable des anges gardiens et des saints protecteurs et avocats, quand du fond du purgatoire ils verront arriver au ciel les dévôts clients qu'ils attendent et désirent avec tant d'ardeur ! Ils loueront éternellement les miséricordes du Seigneur, qui a daigné bénir leurs soins, et feront retentir les voûtes du palais céleste des louanges qu'ils donneront aux fidèles dont les suffrages auront hâté la félicité de leurs bien-aimés. Qui donc ne voudrait pas recevoir de telles louanges dans le paradis ?

III. Mais parmi les habitants du ciel, nul ne ressentira une joie plus vive que celle vers qui sont tournés les regards de l'univers

entier ;  
pour mèn  
rement a  
Fils, son  
ordres de  
voyant e  
royaume  
ses fidèle  
amour.  
tribuer à  
mettous-  
pour atte

En vo  
ccur céle  
âmes du  
chauffe e  
combien  
des saint  
livrées, s  
société sa  
nellemen  
notre pi  
vous acco  
faites et  
obtenons  
nous aur  
de plus g  
séder de

entier ; Marie, qui donnée pour reine et pour mère à tous les hommes, et particulièrement aux âmes du purgatoire, invitera son Fils, son époux, les chœurs des anges et les ordres des saints, à se rejouir avec elle, en voyant enfin entrés dans son bienheureux royaume, et réunis dans son sein maternel, ses fidèles vassaux, les objets de son tendre amour. Bienheureux si nous pouvons contribuer à ce grand contentement de Marie ! mettons-nous à l'œuvre et ne négligeons rien pour attendre un but si noble.

#### PRIÈRE.

En voyant, ô Seigneur, comme toute la cour céleste se réjouit de la délivrance des âmes du purgatoire, notre dévotion se réchauffe et s'anime à prier pour elle ; mais combien plus grande serait la joie des anges, des saints et de Marie, et des âmes enfin délivrées, s'ils pouvaient nous voir dans leur société sainte vous louer et vous bénir éternellement ! Que ce soit là la récompense de notre pieuse compassion, la couronne que vous accorderez à notre dévotion, ô vous qui faites et glorifiez les saints ! Car si nous obtenons cette récompense, cette couronne, nous aurons obtenu ce qu'on peut désirer de plus grand sur la terre, ce qu'on peut posséder de plus heureux dans le ciel.

## EXEMPLE.

Un prêtre romain, très-dévoit aux âmes du purgatoire, fut transporté en esprit dans l'église de Sainte-Cécile, au delà du Tibre, où la très-sainte Vierge Marie lui apparut entourée d'une cour nombreuse d'esprits célestes, et assise sur un trône éclatant. Un profond silence régnait dans cette glorieuse assemblée, au milieu de laquelle il vit se prosterner, devant l'auguste Vierge, une mendicante couverte de vêtements déchirés, mais portant sur les épaules une fourrure de grand prix. Cette suppliante versait des larmes abondantes et implorait miséricorde pour l'âme d'un citoyen romain mort depuis peu d'instants. C'était Jean Patrizi, seigneur très-charitable, mais condamné au purgatoire pour quelques légères fautes. " Cette fourrure précieuse que je porte, disait la pieuse femme, je l'ai reçue de lui, ô Marie, pour l'amour de vous, sur les marches de votre basilique, où je grelottais de froid. Un si grand don ne peut rester sans récompense, un acte si généreux doit porter votre cœur à le secourir. Venez-lui donc en aide, Mère de miséricorde, en ce moment où il en a le plus grand besoin; revêtez-le de gloire, comme il m'a revêtu en votre honneur de cette précieuse fourrure. " Cette prière fut répétée trois fois, les anges et les saints l'appuyèrent de leurs supplications, et Marie ordonna que Jean fût amené devant elle. Il vint chargé de chaînes pesantes, et attendit humblement ce qu'elle allait décider. La reine du ciel fit signe alors qu'elle accordait la grâce, les liens tombèrent, le pénitent fut accueilli par Marie comme un fils, par les saints comme un compagnon et un frère, et ces esprits célestes le conduisirent, avec l'expression de la joie

la plus  
La vis  
mendia  
prier la  
anges  
âmes  
cap. 4.

Réci  
Pater,  
de N.  
d'avoir  
par son  
cette o  
par le  
Requie  
Ajou  
pagent

Da  
et corc

La r  
les plus  
funts, e  
Une  
confrér  
purgat  
les con  
de suffi  
Reconn  
rut au  
la pieu  
et en n

la plus vive, dans la gloire éternelle du paradis. La vision disparut. L'exemple de cette pieuse mendicante nous enseigne comment nous devons prier la sainte Vierge et employer la médiation des anges et des saints pour obtenir la délivrance des âmes du purgatoire. (*D. Petr. Dam. opus. 34, cap. 4.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire: Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Dabit capiti tuo augmenta gratiarum,  
et corona inclyta proteget te. (Prov. IV, 9.)*

La récitation du saint Rosaire est un des moyens les plus efficaces d'obtenir le lieu du repos aux défunts, en leur procurant des grâces très-abondantes.

Une certaine Alexandrine d'Aragon, associée à la confrérie du Saint-Rosaire, étant tombée dans le purgatoire, le saint patriarche Dominique et tous les confrères s'empressèrent de lui appliquer tant de suffrages, qu'ils parvinrent bientôt à la délivrer. Reconnaissante d'un si grand bienfait, l'âme apparut au fondateur pour le remercier, et avec lui toute la pieuse confrérie, du secours qu'elle en avait reçu, et en même temps pour l'encourager à prêcher et à

étendre dans tout le monde la dévotion du saint Rosaire, en vertu de laquelle tant d'âmes sont délivrées du purgatoire. Si donc le Rosaire apporte tant de soulagement au purgatoire, prenons ou conservons l'habitude de le réciter tous les jours, et particulièrement aujourd'hui ajoutons-y cinq dizaines en plus, que nous appliquerons aux âmes souffrantes, afin que la sainte Vierge daigne les appeler près d'elle dans le paradis, pour augmenter la joie et la gloire de la cour céleste. (*P. Alan de Rupe*, part. 5. P'salt. cap. 52.)

*De profundis*, etc., page 22.

## XXII<sup>e</sup> JOUR.

**La prière pour les ames du purgatoire est une des œuvres de foi les plus excellentes.**

### MÉDITATION.

I. La pensée de venir en aide aux trépassés est sainte, en raison du principe de foi dont elle possède. Les sens guident l'homme jusqu'à la tombe ; au delà, la raison s'obscurcit et découvre peu de chose. La foi est le seul flambeau qui éclaire les ténèbres de l'autre monde et nous fait suivre les âmes des morts. Que le corps se dissolve et se ré-

duise en  
lui ; mais  
entre dan  
cevoir sa  
vive notr  
la rémun  
sistons le  
dants suf  
Judas Ma  
à une aut  
Jérusalem  
pour exp  
ainsi, qua  
les morts  
les croyon  
que nous  
vivant en  
espérons  
nous en  
provision  
servent,  
quand ne  
soyons de  
notre ma  
plus nous  
mort.

II. Le  
les vivan  
à leur en  
morts eu  
rain des

duise en cendres, l'âme ne périt pas avec lui ; mais, incorruptible et immortelle, elle entre dans la région de l'éternité pour y recevoir sa récompense. Oh ! combien se ravive notre foi à l'immortalité des esprits et à la rémunération des œuvres quand nous assistons les âmes du purgatoire par d'abondants suffrages ! De même que l'héroïque Judas Machabée prouva sa ferme croyance à une autre vie quand il offrit au temple de Jérusalem douze mille drachmes d'argent pour expier les fautes de ses frères défunts, ainsi, quand nous offrons nos suffrages pour les morts, nous prouvons bien que nous ne les croyons pas tombés dans le néant, mais que nous les considérons comme vivants et, vivant en communion avec nous ; que nous espérons aller les rejoindre un jour et que nous envoyons devant nous, comme une provision, nos œuvres qui maintenant leur servent, mais qui nous serviront encore plus quand nous arriverons à l'autre monde. Ne soyons donc pas avares avec eux, car plus notre main sera généreuse pendant la vie, plus nous nous trouverons riches après la mort.

II. Les rois de la terre ne règnent que sur les vivants : la mort soustrait les hommes à leur empire, et Dieu seul, devant qui les morts eux-mêmes sont vivants, est le souverain des vivants et des morts. C'est une vé-

rité que nous proclamons par le fait quand nous offrons à Dieu des suffrages pour les morts. Nous reconnaissons alors que son domaine absolu s'étend à toutes les parties de l'univers; nous reconnaissons que tous sont sous sa dépendance. soit qu'ils vivent encore dans le monde, soit qu'ils aient déjà quitté la vie; nous donnons satisfaction à la divine justice pour les fautes qu'ils ont commises pendant la vie; nous donnons satisfaction à la divine miséricorde en les délivrant du purgatoire; nous pratiquons, en un mot, envers la divinité, les actes les plus méritoires de la foi. Si la noblesse et la grandeur des œuvres sont les motifs les plus puissants qui nous portent à les faire, comment pourrions-nous, chrétiens, nous dispenser de secourir les âmes du purgatoire, puisque c'est montrer notre foi en action et avec tant d'excellence!

III. Mais, par nos suffrages, où envoyons-nous les âmes? Au ciel, pour y être éternellement heureuses avec Dieu. Voilà donc encore un des objets les plus sublimes de la foi qu'atteignent nos bonnes œuvres. Ce n'est pas une fin terrestre et périssable qui anime la compassion des fidèles pour les défunts. La foi n'a pas des vues si basses; son vol s'élève jusqu'au ciel, elle soulève les voiles de la divinité, et dans le sein de cet être immense, qui est le bonheur par essen-

ce, elle nous  
âmes que  
que l'on co  
de, les attr  
bienheureu  
des défunt  
saintes, un  
la foi. Fa  
pation de r  
l'esprit de  
en plus ab

O Dieu,  
sainte foi,  
qu'à traver  
des mystèr  
toire le vo  
déchiré: e  
juge, elles  
me récom  
Seigneur,  
de votre b  
prix et cor  
qu'elles on  
espérance  
toire; alor  
foi et de l'  
session de  
la charité  
ses ardeur

ce, elle nous montre le but où arrivent les âmes que notre piété a secourues. Ainsi, que l'on considère le principe dont il procède, les attributs divins qu'il glorifie, ou la bienheureuse fin qu'il atteint, le soulagement des défunts est une des pensées les plus saintes, un des actes les plus héroïques de la foi. Faisons-en donc la continuelle occupation de notre vie, et, renouvelant en nous l'esprit de la foi, rendons nos œuvres de plus en plus abondantes.

#### PRIÈRE.

O Dieu, auteur, objet et récompense de la sainte foi, nous ne vous connaissons ici-bas qu'à travers l'ombre des énigmes et les voiles des mystères ; mais pour les âmes du purgatoire le voile de la foi est en grande partie déchiré : elles vous ont déjà connu comme juge, elles n'ont plus qu'à vous obtenir comme récompense. Accomplissez pour elles, Seigneur, ce dernier trait de votre justice et de votre bonté. Donnez-vous à elles comme prix et comme couronne de la foi très-vive qu'elles ont eue sur la terre, de la très-ferme espérance qu'elles nourrissent dans le purgatoire ; alors disparaîtront tous les désirs de la foi et de l'espérance, et dans l'heureuse possession de vos perfections, seule triomphera la charité qui, après les avoir échauffées de ses ardeurs sur la terre et dans le purgatoire,

les enflammera pendant l'éternité dans le ciel.

#### EXEMPLE.

Une mère inconsolable de la mort de son fils, pleurait depuis longtemps sa perte, sans cependant le secourir par les moyens que la religion fournit. Pour donner à sa tendresse une direction et un but plus utiles, le Seigneur lui envoya une vision : c'était une procession de jeunes gens dont les vêtements blancs étaient enrichis de divers ornements et qui, pleins de joie, se dirigeaient vers un temple magnifique. Le temple était le ciel, les vêtements blancs étaient le vêtement blanc de la foi, les ornements étaient les œuvres de charité. La mère désolée, qui portait sans cesse dans son esprit et dans son cœur le fils qu'elle avait perdu, le cherchait avec anxiété parmi cette troupe choisie ; mais quelque attentif que fût son regard, elle ne le découvrit qu'après que tous furent passés : il était couvert d'un vêtement brun tout mouillé, et ne marchait qu'avec peine. A cette vue, ses larmes coulèrent avec plus d'abondance, et, d'une voix étouffée et interrompue par les sanglots, elle s'écria : " Pourquoi, ô mon fils, êtes-vous si triste et si différent de vos compagnons ! Pourquoi restez-vous si loin en arrière ? " Le jeune homme répondit tristement : " Vous voyez, ma mère, ces vêtements lugubres et mouillés ; eh bien, voilà ce que produisent et votre deuil obstiné et les larmes que vous versez sur moi ! Vos pleurs et votre deuil pèsent sur moi et m'empêchent de marcher librement comme les autres. Ah ! cessez enfin de donner cours à cette douleur purement naturelle, et si vous m'aimez véritablement, si vous désirez me voir heureux,

ranimez votre  
de foi et de  
frages, comme  
tendres, mais  
vous, et alors  
dre comme n  
pire." Sans a  
sa mère ausse  
rer les secou  
vant prodigu  
même sentim  
amis défunts  
lager par nos  
leur perte.  
n. 11.)

Récitons,  
*Pater, Ave*  
de N. S. Jé  
d'avoir pitié  
par son divin  
cette oraison  
par le très-  
*Requiem.*

Ajoutons  
pagent cette

*Tu quoc  
emisisti vi*

La précieu  
liance fait s  
purgatoire.

La plus g  
calvaire, où

ranimez votre foi et secourez-moi par les œuvres de foi et de charité. Aidez-moi par de pieux suffrages, comme font les autres mères, non moins tendres, mais plus religieuses et plus sages que vous, et alors, heureux et joyeux, je pourrai atteindre comme mes compagnons, le paradis à qui j'aspire." Sans ajouter davantage, il disparut, laissant sa mère aussi empressée pour l'avenir à lui procurer les secours spirituels qu'elle avait été auparavant prodigue de ses larmes continuelles. Que le même sentiment de foi nous anime à l'égard de nos amis défunts et nous rende plus attentifs à les soulager par nos bonnes œuvres que tendres à pleurer leur perte. (*Thom. Cantip. lib. II, Apum, cap. 33, n. 11.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire: Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus, *Pater*, *Ave*, *Requiem*.

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Tu quoque in sanguine testamenti tui emisisti vinctos tuos de lacu.* (Zach. IX, 11.)

La précieuse offrande du sang de la nouvelle alliance fait sortir les âmes du profond abîme du purgatoire.

La plus grande scène de notre foi est celle du calvaire, où Jésus-Christ sur la croix versa tout son

sang pour le salut du monde, par les plaies de ses mains, de ses pieds et de son côté. La divine justice ne peut résister à un si touchant spectacle, et, se trouvant apaisée par la satisfaction que lui apportent tant de mérites, elle remet à la créature misérable la dette contractée par le péché et lui rend ses droits au royaume éternel. Si donc nous désirons voir les âmes affranchies de leur dette et plus vite appelées au royaume du bonheur, offrons souvent pour elles à Dieu le prix de la rédemption payé par son Fils sur la croix. Ainsi fit là B. Archangèle Panigarola pour délivrer son père, Gotard, du purgatoire, et elle y réussit en peu de jours; imitons sa constance et sa ferveur, et nous obtiendrons la même grâce. (Oct.) *Inviolituse S. J. in vita B. Archangelæ Panigarola, part. 1, cap. 11.*

*De profundis, etc., page 22.*

## XXIII<sup>e</sup> JOUR.

La prière pour les âmes du purgatoire est l'un des actes de charité les plus héroïques,

### MÉDITATION.

I. Parmi les vertus chrétiennes, la charité est la plus grande, nous dit saint Paul, et la charité s'exerce à son plus haut degré quand on soulage les misères du purgatoire. C'est une grande charité que de nourrir celui qui souffre la faim, de vêtir celui que sa nudité expose aux rigueurs du froid, de visiter l'infirmes abattu sur son lit de douleur. Mais

l'objet de  
que celui  
autant l'a  
la charité  
qui s'épa  
pas d'excl  
quement  
être de le  
besoins du  
ses bienfa  
cette dou  
aux uns e  
tage à Jés  
très-saint  
d'agir su  
vrons d'a  
de la terr

II. Qua  
misère du  
souvent p  
sensible  
infortune  
le cœur d  
vons plus  
des larme  
la main s  
et plus  
accessible  
compassio  
âmes du p  
l'âme est

l'objet de cette charité est le corps, tandis que celui des pieux suffrages est l'âme, et autant l'âme est au-dessus du corps, autant la charité pour les morts l'emporte sur celle qui s'épanche sur les vivants. Il ne s'agit pas d'exclure l'une pour exercer l'autre uniquement ; loin de là, le but du chrétien doit être de les unir, de subvenir d'une main aux besoins du pauvre, tandis que l'autre répand ses bienfaits sur les âmes du purgatoire. Par cette double charité, on se rend plus utile aux uns et aux autres et on ressemble davantage à Jésus-Christ, le divin auteur de notre très-sainte religion. Efforçons-nous donc d'agir suivant ces principes, et nous recevrons d'abondantes bénédictions du ciel et de la terre.

II. Quand nous travaillons à soulager la misère du prochain, nous y sommes le plus souvent portés par une âme naturellement sensible et compatissante. La vue d'une infortune présente frappe les sens et touche le cœur de telle manière que nous ne pouvons plus, pour ainsi dire, refuser le secours ; des larmes involontaires coulent des yeux, la main s'étend spontanément pour donner, et plus un cœur est bien fait, plus il est accessible aux sentiments de tendresse et de compassion. Mais quand nous secourons les âmes du purgatoire, rien ne parle à nos sens : l'âme est épurée de toute émotion terrestre,

la charité est toute spirituelle. Le mérite en est d'autant plus grand, et c'est ce qui devrait nous exciter à l'exercer avec plus de zèle.

III. La charité enfin doit se faire avec ordre : elle veut qu'on vienne d'abord au secours de celui dont la misère est la plus grande, qui peut le moins s'aider lui-même, qui nous est uni par des liens plus étroits, qui est plus ferme et plus constant dans l'amitié de Dieu. Mais quelles misères de la terre, quelque excessives qu'elles soient, peuvent entrer en comparaison avec la plus légère peine du purgatoire ? Qui plus que les âmes enfermées dans cette prison, est incapable de s'aider soi-même, puisqu'elles ne peuvent plus mériter ? Où trouver des liens plus étroits que ceux qui nous unissent à elles, puisque tout dans la société et dans l'Église, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, établit entre nous des rapports intimes et multipliés ? Qui peut enfin plus qu'elles briller par la sainteté et l'amitié de Dieu, puisqu'elles sont confirmées en grâce ? Tout concourt donc à réveiller notre charité pour elles, et pourrions-nous, pressés ainsi de toutes parts, rester indolents et paresseux ? Ah ! rallumons dans nos cœurs l'ardente charité du christianisme, et faisons-en ressentir à ces âmes infortunées les effets les plus abondants !

O charité  
toute charité  
le de votre  
rende not  
rons pitié  
celles des  
n'obéira  
restres ;  
parfait qu  
d'inextin  
trésors su  
charité d  
que leurs  
toire, app  
âmes qui  
lants !

Deux gr  
prêcheurs,  
taient un j  
charité plu  
purgatoire  
Bertrand s  
Verbe divi  
chercher,  
perdre pou  
c'est partic  
tandis que  
un état de  
souffrent d

## PRIÈRE.

O charité éternelle de Dieu, source de toute charité dans le monde, qu'une étincelle de votre feu descende dans nos cœurs et rende notre charité parfaite ! Alors nous aurons pitié des misères des âmes plus que de celles des corps ; alors notre charité épurée n'obéira plus aux affections sensibles et terrestres ; alors elle suivra les degrés et l'ordre parfait qui vient de vous, et comme un foyer d'inextinguible amour elle épanchera ses trésors sur les âmes souffrantes. O charité ! charité de Dieu ! enflammez nos cœurs, afin que leurs ardeurs, éteignant celles du purgatoire, appellent au bonheur éternel toutes les âmes qui gémissent dans ces cachots brûlants !

## EXEMPLE.

Deux grands religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, frère Bertrand et frère Benoit, discutaient un jour pour décider si l'on fait un acte de charité plus excellent en soulageant les âmes du purgatoire qu'en convertissant les pécheurs. Frère Bertrand soutenait le dernier avis et disait que le Verbe divin est venu sur la terre exprès pour les chercher, qu'ils sont en danger continuel de se perdre pour l'éternité, et que coopérer à leur salut c'est participer à l'œuvre de la rédemption divine, tandis que les âmes du purgatoire sont déjà dans un état de sécurité pour l'avenir, et que si elles souffrent des tourments, ils ne sont que temporaire-

res et ne les empêcheront pas d'aller bientôt jouir de la gloire éternelle du paradis. Frère Benoît, d'autre part, défendait la cause des âmes du purgatoire et disait que le Rédempteur, après sa mort, est descendu pour les délivrer; que si les pécheurs sont dans les liens du péché, leur esclavage est volontaire; qu'ils peuvent, avec la grâce de Dieu, en sortir quand ils voudront, tandis que les âmes du purgatoire sont retenues dans de cruels supplices, sans pouvoir en aucune façon se secourir elles-mêmes; que pour cela, de même qu'il vaut mieux venir en aide à un infirme qui ne peut se servir de ses membres qu'à un mendiant fort et robuste, que sa paresse seule retient dans la misère, ainsi vaut-il mieux s'occuper des âmes du purgatoire que des pécheurs, bien que la charité la plus parfaite doive s'étendre sur les uns et sur les autres. Mais frère Bertrand ne se rendait pas à ces raisons si fortes, et le Seigneur permit qu'une âme du purgatoire le vint trouver une nuit, avec une charge très-lourde qu'elle lui mit sur les épaules, à sa grande fatigue. Il reconnut ainsi par expérience la vérité qu'il niait dans la discussion. Dès ce moment, il se mit à secourir les âmes des morts par toutes sortes de suffrages, et devint aussi dévot pour les âmes du purgatoire qu'il paraissait l'être peu auparavant. Dieu ne permet pas toujours des faits semblables, mais que celui de frère Bertrand nous serve de leçon et nous donne la dévotion et le désir de soulager ces malheureux prisonniers. (*Fr. Theod. àe Apal.*, lib. III *vita S. Dominici*, c. 8.)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu

par son divin  
cette oraison  
nel, par le très  
*Requiem*.

Ajoutons u  
propagent cet

*Unusqui*  
*recondens*

Cor. XVI, 2

Que chacu  
l'employer a  
de l'autre.

Le P. Jes  
avait une bou  
qu'il pouvait  
que les aumô  
nes, et il l'ap  
des âmes," p  
aide aux pau  
voulons satis  
notre patrim  
jamais aux  
faut faire qu  
que chose, et  
nible pour l  
monde que  
bourse, des  
somme que  
(*Joan. Mar*  
part. 29.)

*De profun*

par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus, *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Unusquisque vestrum apud se seponat recondens quod ei bene placuerit. (I. Cor. XVI, 2.)*

Que chacun de vous fasse quelque épargne pour l'employer au profit des pauvres de ce monde et de l'autre.

Le P. Jean-Baptiste Magnanti, de l'Oratoire, avait une bourse où il déposait toutes les épargnes qu'il pouvait faire pour sa propre dépense, ainsi que les aumônes qu'il obtenait de quelques personnes, et il l'appelait *crimena animarum*, "la bourse des âmes," parce qu'il s'en servait pour venir en aide aux pauvres et aux âmes des défunts. Si nous voulons satisfaire à toutes les exigences du monde, notre patrimoine, quelque riche qu'il soit, ne suffira jamais aux dépenses de nécessité et de luxe : il faut faire quelques épargnes en nous refusant quelque chose, et nous aurons toujours un fonds disponible pour les besoins du prochain, tant dans ce monde que dans l'autre. Ayons donc aussi "la bourse des âmes," et fixons dès aujourd'hui la somme que notre charité destine à ce saint usage. (*Joan. Marciamus Cong. Orat. tom. I, lib. II, part. 29.*)

*De profundis, etc., page 22.*

XXIV<sup>e</sup> JOUR.

Motifs généraux qui nous obligent à offrir des suffrages pour les morts.

## MÉDITATION.

I. L'amour est la vie du cœur, et la nature a si profondément imprimé ce sentiment dans tout être vivant, que non seulement les créatures raisonnables l'éprouvent pour leurs semblables, mais que les bêtes elles-mêmes le ressentent pour ceux de leur espèce ; chez les hommes, il ne s'éteint pas avec la mort, il persévère au delà du tombeau. Il n'y a pas sur la terre de nation si barbare, qui ne s'occupe point de ses morts, n'ait pitié de leurs âmes, et ne cherche en quelque façon à les secourir. La nature nous porte donc d'elle-même à compatir à l'état malheureux où se trouvent les âmes du purgatoire, et la cruauté seule pourrait résister à ce sentiment si vif du cœur humain.

II. La religion ne brise pas les liens de la nature, elle les resserre, au contraire, les affermit et les perfectionne. Le lien de la fraternité universelle qui nous unit à toute la postérité d'Adam est bien plus étroit et

plus intime  
qui nous u  
chef des c  
membre d  
Nous devo  
gatoire co  
une portio  
sont passés  
au contrai  
dans le ci  
ments d'  
visiter en  
les consol  
III. Un  
rapproche  
mêmes co  
particulièr  
les divers  
formité de  
en vivant  
qui agisse  
une bienv  
toyens.  
dans l'aut  
mençons l  
vent ensu  
où nous  
charité.  
arrivés, n  
compatrio  
devoirs d'

plus intime pour nous, à cause de la religion, qui nous unit tous en Jésus-Christ. Il est le chef des croyants et chaque fidèle est un membre de l'Eglise, son corps mystique. Nous devons donc regarder les âmes du purgatoire comme une partie du tout, comme une portion de nous-mêmes, car elles ne sont pas séparées de l'Eglise, elles en forment au contraire l'élite, qui bientôt sera glorifiée dans le ciel. Allons donc, avec les sentiments d'une religion pleine de charité, visiter en esprit les âmes du purgatoire et les consoler dans leurs angoisses.

III. Un sentiment de patriotisme nous rapproche de ceux qui ont vu le jour dans les mêmes contrées que nous. La connaissance particulière que nous avons de chacun d'eux, les divers rapports qui nous unissent, la conformité de mœurs et d'habitudes qui s'établit en vivant ensemble, sont autant de motifs qui agissent sur notre cœur et lui inspirent une bienveillance spéciale pour nos concitoyens. Ce qui se passe ici-bas se reproduit dans l'autre vie. Dans celle-ci nous commençons les relations de la patrie, qui s'achèvent ensuite dans la grande patrie du ciel, où nous serons réunis dans une éternelle charité. Tant que nous n'y sommes pas arrivés, nous avons à remplir les devoirs de compatriotes envers les âmes du purgatoire, devoirs d'autant plus pressants qu'ils sont les

derniers que réclament ces âmes bénies. Rappelions-nous donc souvent ces trois motifs que nous venons de méditer : la nature, la religion, la patrie, et leur souvenir rendra plus généreuse notre compassion pour les défunts.

#### PRIÈRE.

Grand Dieu, vous avez mis dans le cœur des hommes les lois de la nature, les maximes de la religion et l'amour de la patrie, afin qu'après s'être réciproquement soutenus pendant la vie ils ne s'oublient pas même après la mort. Ah ! vous qui êtes l'auteur de tout sentiment généreux, rétablissez en nous l'observance de ces lois saintes, le goût de ces vénérables maximes, la pratique de cet amour salutaire, afin que chaque cœur enflammé de ce triple esprit de bienveillance puisse répandre avec abondance les suffrages en faveur du purgatoire.

#### EXEMPLE.

Gratien Punzoni, archiprêtre d'Arona, était si dévoué aux œuvres de charité, qu'il étendait son zèle au corps et à l'âme des défunts : au corps, en leur donnant la sépulture ; à l'âme, par ses suffrages. Il donna particulièrement pleine carrière à sa charité à l'occasion d'une maladie contagieuse qui fit de grands ravages. La mort emporta un grand nombre de citoyens et de soldats napolitains de la garnison, et le bon archiprêtre se donnait tout entier à les assister dans la maladie, à les ensevelir après

la mort, et l'épidémie côté du ci chez, gouverné par un fils de per noirs, sort rentrer par la chose le que c'était chèrent à le gouvern la garnison rues par sion.—Pon qu'aux an celles de tous été l frères en de la nature rons-les d commun : annoncer de messes pour tout religion et sonnages engager a gatoire et *Marc. An* cap. 3.)

Réciton *Pater, Av* de N. S. d'avoir pit par son di

la mort, et à les secourir dans l'autre vie. Quand l'épidémie eut cessé, étant allé se promener du côté du cimetière avec le pieux D. Alphonso Sanchez, gouverneur de la ville, ils virent une longue file de personnages, enveloppés dans des manteaux noirs, sortir par une porte de l'enceinte sacrée et rentrer par une autre. Plus ils regardaient, moins la chose leur semblait naturelle : il se persuadèrent que c'était une vision mystérieuse, dont ils cherchèrent à pénétrer la signification. " Je crois, disait le gouverneur, que ce sont les âmes des soldats de la garnison, morts depuis peu, qui, n'étant secourues par personne, implorent ainsi notre compassion.—Pour moi, reprit l'archiprêtre, je pense qu'aux âmes des soldats étrangers sont mêlées celles de nos citoyens ; quoi qu'il en soit, ils ont tous été hommes comme nous, ils sont tous nos frères en Jésus-Christ et unis à nous par les liens de la nature, de la religion et de la patrie.—" Secourons-les donc tous," reprirent-ils tous les deux d'un commun accord ; et, dès le soir même, ils firent annoncer par les cloches de la ville un office général de messes, qui furent célébrées le lendemain matin pour toutes ces âmes. Les motifs de nature, de religion et de patrie qui inspirèrent à ces deux personnages une si généreuse charité doivent nous engager aussi à penser souvent aux âmes du purgatoire et à les aider de tout notre pouvoir. (*Fr. Marc. Ant. Rossa, S. J., in vita Grat. Punzoni, cap. 3.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois

cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Omnis populus communi lamentatione et fletu unanimis preces suas Domino et effunderunt.....finito fletu et oratione completa consolati sunt.* (Judith, iv, 14.)

Les suffrages offerts en commun et les prières publiques pour les morts font une si douce violence au cœur de Dieu, qu'ils produisent ordinairement un très-heureux effet.

Quand, dans les communautés religieuses, les confréries ou les pieuses unions, il vient à mourir quelque membre, tous les autres doivent offrir des suffrages, suivant leurs diverses règles, et particulièrement on célèbre des offices et des commémorations générales, où tous sont obligés d'assister. Tous les hommes, tous les fidèles, tous les concitoyens forment, sous divers aspects, une seule famille, et par conséquent chacun doit concourir aux suffrages qu'offrent pour les défunts l'Église, la patrie et la dévotion des fidèles. Promettons, par notre résolution d'aujourd'hui, de ne jamais manquer d'assister aux prières publiques qui se feront dans ce lieu pour les âmes du purgatoire.

*De profundis, etc.. page 22.*

Motifs sp

I. Les  
naissance  
peuvent  
voix du  
fait ente  
Chacun  
doit ren  
clame.  
sait sain  
infidèle.  
purgatoi  
de l'espr  
si prévo  
voués, n  
chéries,  
pleins d  
qui n u  
étroits  
famille  
yeux su  
leur éta  
II. L  
forte qu

XXV<sup>e</sup> JOUR.

Motifs spéciaux qui nous obligent à offrir des suffrages.

## MÉDITATION.

I. Les liens du sang, l'amitié, la reconnaissance sont des motifs sacrés qui ne se peuvent et ne se doivent jamais oublier. La voix du sang parle toujours au cœur et se fait entendre dans ce monde et dans l'autre. Chacun à des parents vivants et morts et doit rendre à tous les devoirs que le sang réclame. Celui qui n'a pas soin des siens, disait saint Paul, est un barbare pire qu'un infidèle. Or, de quelles âmes se compose le purgatoire ? Examinons-les avec les yeux de l'esprit. N'y voyons-nous pas nos aïeux si prévoyants pour nous, nos pères si dévoués, nos mères si tendres, nos épouses si chéries, nos enfants tant aimés, nos frères si pleins d'amitié ? Ne sont-ce pas tous ceux qui nous étaient uni par les liens les plus étroits et qui ne formaient qu'une seule famille avec nous ? Pouvons-nous fermer les yeux sur leur misère et n'avoir pas pitié de leur état ?

II. La voix de l'amitié est parfois plus forte que celle du sang, parce qu'elle répond

mieux au caractère et au choix de notre esprit. Le sang a plus de rapports avec le corps, l'amitié unit particulièrement les cœurs et les rend comme indivisibles. La mort même ne peut ni ne doit les séparer. La mort change les rapports de l'amitié, mais ne les détruit pas; et si les amis communiquaient sur la terre par la parole et par les témoignages réciproques de bienveillance, après la mort ils doivent communiquer par un pieux souvenir et par les suffrages de la religion, qui peuvent obtenir l'éternelle béatitude. Celui qui abandonne ses amis dans la misère est un homme dénaturé, un impie. J'ai aimé Théodore pendant sa vie avec l'amitié la plus tendre, disait le saint évêque Ambroise, et il répondait à mon attachement : la mort me l'a enlevé, et comment pourrai-je ne pas le suivre de mon affection dans la terre des vivants ? Je ne cesserai jamais de lui rendre les services que la pitié réclame, jusqu'à ce que mes prières et mes larmes l'aient fait arriver à la vie éternelle. Voilà, amis du monde, l'exemple que vous devez suivre.

III. Ce n'est pas seulement à nos parents et à nos amis, c'est encore à nos bienfaiteurs que nous devons appliquer nos suffrages. Les bienfaits doivent imprimer dans l'âme un sentiment de reconnaissance éternelle. Rien dans le monde n'est plus honteux que

de mérite  
au-dessou  
de la reco  
Or, qui pe  
que bien  
avons été  
fance, si  
l'instructi  
et des ric  
ceux qui  
si, pour  
superflus.  
l'amour c  
Ce serait  
d'oublier  
au point  
peines du

Seigneur  
tifs ne no  
passion pe  
l'amitié e  
reconnais  
ments de  
pieux dev  
notre âme  
aussi, com  
connaître  
gnée pen  
abîme de

de mériter le titre d'ingrat ; c'est se ravalier au-dessous des bêtes qui, elles-mêmes, ont de la reconnaissance pour leurs bienfaiteurs. Or, qui peut affirmer qu'il n'a pas reçu quelque bienfait des fidèles défunts ? Si nous avons été nourris et élevés dans notre enfance, si nous avons reçu l'éducation et l'instruction, si nous possédons des honneurs et des richesses, ne les devons-nous pas à ceux qui ont pris soin de nous ? Et qui sait si, pour nous avoir procuré ces avantages superflus, ils n'expient pas dans les flammes l'amour désordonné qu'ils nous ont porté ? Ce serait donc une cruauté trop barbare que d'oublier à présent ceux qui nous ont aimés au point de mériter, à cause de nous, les peines du purgatoire.

#### PRIÈRE.

Seigneur plein de bonté, combien de motifs ne nous engagent pas à sentir de la compassion pour les morts ! Le sang et ses liens, l'amitié et ses affections, les bienfaits et la reconnaissance qu'ils exigent, tous les sentiments de notre cœur nous commandent ce pieux devoir. Aussi, de toutes les forces de notre âme, nous vous supplions d'avoir, vous aussi, compassion de nos proches ; pour reconnaître la tendresse qu'ils nous ont témoignée pendant leur vie, tirez-les du profond abîme de supplices où ils sont plongés ; ap-

pelez-les à recevoir dans vos bienheureuses demeures la récompense éternelle des bienfaits dont nous a comblés leur amour.

#### EXEMPLE.

Quand sœur Catherine Paluzzi perdit son père, elle ne pensa pendant huit jours qu'à travailler au repos de son âme. Elle s'imposa des pénitences sans nombre, elle fit jour et nuit des prières longues et ferventes, ne négligea aucune des indulgences qu'elle put gagner dans cet intervalle, et fit terminer cette pieuse octave par un office général de messes auxquelles elle assista avec la plus grande dévotion. La pieuse fille croyait avoir ainsi procuré à son père la possession de l'éternelle félicité; mais quelle ne fut pas sa surprise quand, ravie en esprit, elle fut conduite par le Sauveur et sainte Catherine de Sienne, sa patronne, dans le purgatoire, où elle vit l'âme de son père au milieu des tourments! Elle ne pouvait d'abord en croire ses yeux, mais son cœur se serra quand elle l'entendit l'appeler par son nom et la supplier de le secourir dans sa peine. Elle voulait lui répondre et lui dire mille chose tendres; mais, dans son impatience de lui ménager le secours qu'il demandait, elle se jeta, le visage baigné de larmes, aux pieds de Jésus, son céleste époux, et le pria, par son divin sang, de délivrer son père de ses souffrances; puis elle supplia sainte Catherine de donner à sa requête l'appui de son intercession, et enfin, pour satisfaire à la justice divine, elle s'écria: " () grand Dieu, je me charge des fautes de mon père, je les expierai par toutes les souffrances qu'il vous plaira de m'envoyer; mais que mon père soit sauvé, que mon père soit libre!" Par cette ardente interven-

tion, elle purgatoire éternel. nos parents vous le nous devon l'intercessi œuvre, car l'amour fi sang. (F 19 oct., in

Récitons Pater, Ave de N. S. d'avoir piti par son di cette orais nel, par le Requiem.

Ajouton pagent cet

Panem constitue

Prenons nous feron affamés.

Chez les des premie brer des re on y invita afin qu'ava ceux à qui

tion, elle réussit à racheter aussitôt son père du purgatoire et à l'envoyer au ciel jouir du bonheur éternel. Nous ne pouvons jamais trop faire pour nos parents : s'ils nous ont donné la vie, nous devons le reconnaître en leur procurant la gloire ; nous devons y travailler par nous-mêmes, demander l'intercession des saints, mettre, en un mot, tout en œuvre, car telle est l'obligation que nous impose l'amour filial, tel est le vœu de la nature et du sang. (*Fr. Dom. m. Marcherius in diar. Dominic. 19 oct., in vita V. Catharina Paluzzi.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus, *Pater, Ave, Requiem*.

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Panem tuam super sepulturam justis constitue.* (Tob. iv, 18.)

Prenons sur notre repas la part des morts, que nous ferons en leur nom manger aux pauvres affamés.

Chez les anciens Hébreux et chez les chrétiens des premiers temps, on avait la coutume de célébrer des repas de charité sur la tombe des morts ; on y invitait les prêtres, les parents et les pauvres afin qu'avant le repas ils priassent pour l'âme de ceux à qui étaient consacrées ces agapes funèbres.

Quand cet usage fut aboli par suite des abus qui s'y étaient introduits, les pasteurs recommandèrent d'y substituer des distributions de vivres aux pauvres, afin que, nourris et consolés par une généreuse charité, ils fussent disposés à prier avec plus de ferveur pour les morts. Suivons donc ce conseil salutaire, et, pour répondre à la voix du sang, de l'amitié et de la reconnaissance, faisons participer les défunts à notre table en nous privant de quelque viande pour la leur donner dans la personne des pauvres de Jésus-Christ, en leur demandant de prier Dieu pour leurs âmes. (*Estius, in cap. iv Tobia.*)

*De profundis, etc., page 22.*

## XXVI<sup>e</sup> JOUR.

Devoirs de justice envers le purgatoire.

### MÉDITATION.

I. L'homme est fait de telle sorte, que souvent il ne sait pas résister aux mouvements de son cœur, et à la vue des misères du prochain, il est tellement touché, qu'il donne et promet tout ce qu'il peut. Cette expansion d'une nature bienfaisante se manifeste surtout au moment de la mort ; quand sur le point de quitter ceux qui lui sont chers, le moribond se recommande à leurs prières, il n'est pas de promesses qu'ils ne fasse de

souvenir  
Et ils son  
l'impress  
mais qu  
le souven  
les rites  
complis,  
désolées  
ment en  
promesses  
role à nos  
taire, plu  
toire sont  
server d'e  
devons êt  
nos prom

### II. Ma

de tenir s  
tice qui n  
cela arriv  
satisfaire  
justice, l'o  
l'exécution  
manquent  
sont affect  
sont des v  
reaux des  
vines et  
ment. M  
la substan  
la dévore

souvenir éternel et de suffrages interrompus. Et ils sont de bonne foi, ils parlent sous l'impression d'un sentiment vif et profond ; mais quoi ? avec le dernier écho des cloches le souvenir des morts s'évanouit, et quand les rites religieux des funérailles sont accomplis, on ne fait plus rien pour les âmes désolées qui, du milieu des flammes, réclament en vain l'accomplissement de tant de promesses. Manquerons-nous ainsi de parole à nos chers morts ? Ah ! non ! au contraire, plus leurs souffrances dans le purgatoire sont extrêmes, plus nous devons conserver d'eux un fidèle souvenir, plus nous devons être exacts et persévérants à tenir nos promesses.

II. Mais souvent il ne s'agit pas seulement de tenir sa parole et c'est un devoir de justice qui nous oblige à prier pour les morts ; cela arrive particulièrement quand il faut satisfaire à des legs pieux. La religion la justice, l'ordre social veulent et commandent l'exécution des legs pieux, et ceux qui y manquent en s'appropriant les revenus qui y sont affectés, sont coupables de fraude ; ils sont des voleurs sacrilèges, des cruels bourreaux des âmes abandonnées, et les lois divines et humaines les poursuivent également. Malheureux celui qui s'engraisse de la substance destinée aux pauvres ! il croit la dévorer impunément, et il ne s'aperçoit

pas que c'est une nourriture aussi fatale aux vivants qu'elle serait profitable aux morts à qui elle était destinée. Que de familles tombent en décadence pour n'avoir pas satisfait aux obligations de messes et à d'autres legs de leurs auteurs ! Soyons, sur ce point, non-seulement exacts, mais scrupuleux, pour ne pas attirer la malédiction du ciel sur notre tête.

III. Le concile de Trente recommande aux évêques de veiller attentivement à l'accomplissement des legs pieux, et un autre, approuvé par saint Léon le grand, ordonne de refuser les portes de l'église, comme à des infidèles, à ceux qui s'approprient les oblations faites en faveur des morts, ou qui diffèrent à le remettre aux ministres sacrés ; d'autres conciles vont jusqu'à priver de la communion ecclésiastique ceux qui se rendent coupables du même péché. Des lois si sévères nous font bien voir quelle grande faute on commet en privant les trépassés des suffrages qu'ils ont voulu s'assurer par leurs volontés dernières. Si les Gentils eux-mêmes portaient le respect pour les morts jusqu'à brûler avec eux ce qui leur avait appartenu, plutôt que de se l'approprier, combien plus les fidèles devront-ils appliquer en suffrages pour les défunts ce qu'ils ont eux-mêmes destiné au soulagement de leurs âmes !

Ne per-  
nous man-  
vers les âm-  
trop sacré,  
et par les p-  
et par les  
lois de l'E-  
œuvres pi-  
mérite la  
se nourrir  
lons satisfa-  
gations ; n-  
mettre que  
que nos ch-  
et faites qu-  
nes brûla-  
jouir de la  
après laqu-

Un brave  
servi Charle-  
lit de mort  
et, ne possé-  
il le charge-  
et d'en emp-  
Le neveu s-  
oncle, qui r-  
messe. Le  
étant servi  
cellent, qu'

## PRIÈRE.

Ne permettez jamais, ô grand Dieu, que nous manquions à nos devoirs de justice envers les âmes du purgatoire. Leur droit est trop sacré, notre obligation est trop constatée, et par les promesses que nous avons faites, et par les legs qu'ils nous ont imposés. Les lois de l'Eglise contre ceux qui fraudent les œuvres pieuses sont trop justes, et celui-là mérite la plus vive indignation, qui veut se nourrir du pain des morts. Nous voulons satisfaire pleinement à toutes nos obligations ; mais vous, Seigneur, daignez permettre que cette satisfaction supplée à celle que nos chers défunts doivent à votre justice, et faites que, délivrés au plus tôt des chaînes brûlantes du purgatoire, ils puissent jouir de la bienheureuse liberté du paradis après laquelle ils soupirent.

## EXEMPLE.

Un brave soldat, qui jusqu'à sa vieillesse avait servi Charlemagne avec honneur, fit appeler à son lit de mort un neveu, le seul parent qui lui restât, et, ne possédant rien que son cheval et son armure, il le chargea de les vendre aussitôt après son décès et d'en employer le prix pour le repos de son âme. Le neveu s'y engagea ; mais après la mort de son oncle, qui ne tarda pas, il oublia tout à fait sa promesse. Le cheval était très-beau, et le neveu s'en étant servi pour quelques voyages, le trouva si excellent, qu'il lui parut fort dur de s'en défaire. Il

en remettait la vente de jour en jour, et à mesure que le temps passait, sa conscience allait s'assourissant; si bien qu'il en vint à ne plus se souvenir de son oncle, ni de l'obligation qu'il lui avait imposée, et à considérer le cheval comme sa propriété. Mais pendant qu'il en jouissait tranquillement, une voix lugubre vint le troubler pendant la nuit. C'était celle de son oncle qui lui reprochait sa cruelle négligence. " Pourquoi, lui disait-il, as-tu ainsi désobéi au commandement que je t'avais fait, et violé ta promesse solennelle? Par ta faute, j'ai dû et je devrais encore souffrir de longs et cruels tourments dans le purgatoire; mais, par la miséricorde de Dieu, m'en voici libre, et je vais dans le paradis jouir de la gloire éternelle. Pour toi, sache que ta conduite sera punie par une prompte mort, et qu'un châtiment tout particulier t'est réservé; tu porteras la peine due à tes propres fautes, et tu souffriras à ma place toutes celles que je devrais souffrir encore pour satisfaire à la divine justice." Le neveu fut accablé par cette menace, et voulant mettre ordre à sa conscience, il se hâta de remplir les dernières volontés de son oncle, puis fit tout ce qu'il put pour éviter la mort éternelle; mais il ne put éviter la mort du corps qui lui avait été annoncée, et qui l'enleva à peu de jours de là. L'ingratitude et l'injustice envers les morts sont détestées de Dieu, qui les punit souvent dans ce monde et dans l'autre: que l'exemple d'autrui nous préserve de nous exposer à sa colère. (*Thom. Cantipr.*, 1, 2 *Apum*, cap. 53, n. 25.)

Récitons à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu

par son divin  
cette oraison  
par le très  
*Requiem.*

Ajoutons  
pagent cette

*Conven*  
*annuntia*

Si nous  
envers les  
donnons-le  
redoubleront

Un novici  
cher au véné  
récité à son  
avait promis  
excuser son

" Oh! si tu  
frances qui  
ment pas to  
récita non-

promis, ma  
y ajouta p  
si nous n'a  
devions au

justice, et s  
treux dans  
réparation,  
pensons gé

à nos che  
*cont. Boll.*  
*Dionysii co*

*De profu*

par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui pratiquent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Convertimini ad munitionem victi spei annuntiantes duplicia.* (Zach., ix, 12.)

Si nous avons négligé les œuvres de miséricorde envers les morts qui ont eu confiance en nous, donnons-leur une juste compensation, que nous redoublerons par notre ferveur.

Un novice des Chartreux étant mort, vint reprocher au vén. Louis, du même ordre, de n'avoir pas récité à son intention les deux psautiers qu'il lui avait promis ; et, comme le religieux cherchait à excuser son oubli, l'esprit lui dit en gémissant : " Oh ! si tu souffrais la plus légère partie des souffrances qui me torturent, tu n'admettrais certainement pas toutes ces excuses ! " Et alors le Chartreux récita non-seulement les deux psautiers qu'il avait promis, mais encore beaucoup d'autres prières qu'il y ajouta pour réparer sa négligence. Examinons si nous n'avons pas omis ou différé ce que nous devons aux morts à titre de promesses ou de justice, et si par malheur nous avons imité le Chartreux dans sa négligence, imitons-le dans sa prompte réparation, et par de plus abondants suffrages, compensons généreusement le tort que nous avons fait à nos chers défunts. (*P. Godefrid. Heschenius, cont. Boll. in act. Sanct., 12 mart. in vita ven. Dionysii carth.*)

*De profundis, etc., page 22.*

XXVII<sup>e</sup> JOUR.

La différence de la terre envers le purgatoire

## MÉDITATION.

I. Si tous les chrétiens écoutaient comme il convient la voix de la nature, de la religion et de la patrie, les cris du sang, de l'amitié et de la reconnaissance, les obligations que leur imposent leurs promesses ou la justice rigoureuse, les suffrages devraient tomber dans le purgatoire comme une pluie assez abondante pour éteindre ces flammes ardentes qui dévorent les défunts. Mais la terre reste si avare, que ces ardeurs ne reçoivent aucun soulagement, ou que, s'il en arrive quelqu'un, on pourrait le comparer à la légère rosée du matin, qui, dans l'été brûle plutôt qu'elle ne rafraîchit. Aussi, les âmes, au lieu d'être soulagées, trouvent une nouvelle peine dans notre oubli d'autant plus coupable, que nous sommes obligés envers les défunts par des motifs plus puissants. Efforçons-nous de ne pas mériter un pareil reproche.

II. Quel triste parallèle, dit saint Cyrille, on peut établir entre le purgatoire et la terre! Dans cette profonde prison, les âmes souffrent au milieu du feu des tourments inexprimables, et sur la terre personne n'y dai-

gne faire  
plore du  
oreille fa  
elles réc  
messes o  
les ont fa  
charité n  
et verser  
cœur ne  
et ne sou  
chots en  
de barbe  
auté che  
et de per  
Serons-n

III. E  
en retou  
vengean  
Déjà la  
inhuman  
abandon  
leurs jus  
imitatric  
priaient p  
Pitié, n  
pour ce  
et qui p  
flammes  
filles ca  
en misé  
ritons.

gne faire attention ; leur voix plaintive implore du secours et des consolations, et nulle oreille favorable ne s'ouvre à leurs prières ; elles réclament l'accomplissement des promesses qu'elles ont reçues et des legs qu'elles ont faits, et cet appel à la justice et à la charité n'est pas entendu ; elles se désolent et versent des larmes de douleur, et pas un cœur ne s'émeut, pas une âme ne s'attendrit et ne songe à ouvrir les portes de leurs cachots enflammés. Qui pourrait croire à tant de barbarie chez les hommes, à tant de cruauté chez des chrétiens, à tant d'ingratitude et de perfidie chez des parents et des amis ? Serons-nous de ceux-là ?

III. Et que font les âmes du purgatoire en retour de tant de dureté ? Crient-elles vengeance, appellent-elles des châtimens ? Déjà la justice divine est irritée de notre inhumanité, et malheur à nous si les âmes abandonnées venaient l'exciter encore par leurs justes plaintes ! Mais, filles et fidèles imitatrices de ce Dieu qui, sur la croix, pria pour ses bourreaux, elles s'écrient : Pitié, miséricorde, pardon pour ce frère, pour ce fils, pour cet époux qui nous oublie et qui prolonge notre martyre au milieu des flammes ! La voix charitable de ces chères filles calme la colère de Dieu, et convertit en miséricorde les châtimens que nous méritons. Si leurs gémissemens ne nous tou-

chent pas, soyons du moins sensibles à leur charité, et rendons-leur amour pour amour, en les délivrant à jamais de leurs cruels tourments

#### PRIÈRE.

Ne considérez pas, Seigneur, l'indifférence et l'oubli que nous témoignons aux âmes du purgatoire, écoutez leurs voix qui demandent pour nous miséricorde et pardon. Désormais nous ne serons plus pour le purgatoire sourds et cruels, insensibles et ingrats. Nous nous pénétrons des peines si terribles qu'elles souffrent dans cette prison de douleurs, nous nous les remettons souvent en mémoire, et nous ne négligerons plus de les adoucir et de les abrégier par d'abondants suffrages. Mais vous, Seigneur, pardonnez-nous notre négligence passée, faites-nous la grâce de n'y retomber jamais, et de persévérer toujours dans la bonne résolution que nous venons de prendre.

#### EXEMPLE.

Un soir où le P. Joseph Anchieta, de la compagnie de Jésus, retournait très-tard à son collège de Baja après la visite d'un moribond, il entendit des pleurs et des gémissements sortir du fond d'un étang près duquel il passait : ces voix, qui paraissaient humaines, effrayèrent son compagnon, qui commença à trembler et se sentit couvert d'une sueur froide. Mais lui, le prenant par la main,

l'attira plus et plus ils vaincu qu purgatoire passion, il *potentia tu* votre puis il récita ci plaies de l Sa prière cessèrent entendre. toire font soit par l par les bie vent, soit inspiration de ne pas portés à l y avons m soit plus a tion de n *Sebast. E* 2 et 3.)

Réciton  
*Pater, Av*  
de N. S.  
d'avoir pit  
par son d  
cette orai  
nel, par le  
*Requiem.*

Ajouton  
pagent ce

l'attira plus près du bord, pour voir ce que c'était, et plus ils approchaient de l'eau, plus il fut convaincu qu'il entendait des âmes condamnées au purgatoire. Alors, plein d'étonnement et de compassion, il s'écria : *Æterne Deus, quam magna est potentia tua !* (Dieu éternel, combien est grande votre puissance ! Et se mettant à genoux avec foi, il récita cinq *Pater* et *Ave* en l'honneur des cinq plaies de N.-S., pour obtenir le repos de ces âmes. Sa prière fut exaucée, car ces plaintes lamentables cessèrent tout à coup et ne se firent plus jamais entendre. Combien souvent les âmes du purgatoire font aussi parvenir leurs cris à notre oreille, soit par la voix des ministres de la religion, soit par les bienfaits ou les châtimens qui nous arrivent, soit par les remords de la conscience ou les inspirations de la grâce, qu'il nous est impossible de ne pas remarquer ! Mais en sommes-nous plus portés à leur apporter un prompt secours ? Si nous y avons manqué dans le passé, qu'au moins il n'en soit plus ainsi pour l'avenir, et formons la résolution de ne jamais oublier les fidèles défunts. (*P. Sebast. Pereturius, in vita P. Joseph Anchieta, 2 et 3.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

## SUFFRAGE.

*Fili, in mortuum produc lacrymas et ne despicias sepulturam illius. (Eccli. xxxviii, 16.)*

En présence des tombeaux, souvenons-nous des morts, et demandons le repos éternel pour leurs âmes.

Un bon religieux, qui avait coutume de faire quelque prière toutes les fois qu'il lui arrivait de rencontrer un cimetière, passa un jour devant un de ces lieux sacrés sans même s'en apercevoir, tant il était absorbé dans d'autres pensées. Dieu permit que les morts qui y étaient enterrés sortissent de leur tombe, en répétant ce verset du roi-prophète: *Et non dixerunt qui præteribant: Benedictio Domini super vos* (Et ceux qui passaient ne dirent pas: Que la bénédiction de Dieu soit sur vous). A ce spectacle, le moine s'arrêta, et, regrettant son oubli, il continua le même verset du psaume: *Benedicimus vobis in nomine Domini* (Nous vous bénissons au nom du Seigneur). Les apparitions alors, comme satisfaites d'avoir reçu la bénédiction, disparurent après s'être inclinées devant le religieux, qui dès lors s'attachait plus que jamais à sa pieuse pratique. Adoptons-la aussi, prenons la résolution de faire toujours quelque prière en passant près des cimetières et des lieux de sépulture, et n'y manquons jamais, afin de ne pas être taxés de négligence et d'oubli. (*P. Philip. Doutréman in Pæd. Christ.*, tom. 1, part. II, cap. 19.)

*De profundis, page 22.*

Gratitude

I. L'P

grand p  
étant pa  
leurs frè  
le prem  
Dieu d'  
que le se  
L'intéré  
de l'anc  
vivants,  
d'Abrah  
que l'Ég  
tante, en  
séjour d  
elle fait  
prières.  
saintes à  
jours po  
prier po  
II. C  
religion  
commun  
tout le s  
porte les

XXVIII<sup>e</sup> JOUR.

Gratitude des âmes du purgatoire envers leurs bienfaiteurs.

## MÉDITATION

I. L'Écriture sainte nous raconte que le grand prêtre Onias et le prophète Jérémie, étant passés à l'autre vie, n'oublièrent pas leurs frères restés sur la terre, mais qu'on vit le premier supplier, les mains étendues, le Dieu d'Israël en faveur de son peuple, et que le second priait beaucoup pour sa patrie. L'intérêt que ces deux illustres champions de l'ancienne alliance témoignaient pour les vivants, après avoir été reçus dans le sein d'Abraham, n'est qu'une image de celui que l'Eglise souffrante porte à l'Eglise militante, en faveur de laquelle, du milieu de son séjour de douleur à la fois et de sécurité, elle fait monter vers Dieu d'incessantes prières. On peut dire que tel est l'office des saintes âmes du purgatoire : prier, prier toujours pour nous. Pourrions-nous ne pas prier pour elles ?

II. Ce n'est pas seulement le lien de la religion et de la charité, fondement de la communion des saints, mais encore et surtout le sentiment de la reconnaissance, qui porte les âmes du purgatoire à correspondre

par des secours varié et multipliés aux suffrages que les vivants offrent pour elles. Dans le purgatoire, on ne rencontre pas la diversité d'affections ni la légèreté de pensées que nous avons dans ce monde. On n'y a qu'une pensée, celle de Dieu, qu'un amour, celui de Dieu, et tout ce qui se rattache à cette pensée, tout ce qui satisfait cet amour attire invinciblement ces saintes âmes. C'est pourquoi, si les suffrages des hommes les amènent plus promptement à la possession de Dieu, elles conçoivent tant de tendresse pour leurs bienfaiteurs, qu'elles s'oublient presque elles-mêmes, et font tous leurs efforts pour que les prières des vivants soient récompensées par les bénédictions du ciel. Heureux, vraiment heureux celui qui peut intéresser leur reconnaissance en sa faveur !

III. La délivrance de nos maux, l'accroissement de nos biens, la prolongation de nos jours, telles sont les bénédictions terrestres que nous obtiennent les âmes du purgatoire. Ce n'est pas qu'elles nous préservent de toutes les disgrâces, mais, en faveur de ces saintes âmes le secours divin nous en épargne beaucoup. Pour un que nous leur donnons, elles nous rendent cent : tantôt par une assistance manifeste, tantôt par une aide secrète, soit en faisant prospérer nos affaires, soit en maintenant dans nos familles la con-

corde et  
réputat  
le purg  
paix, il  
de Dav  
santé d  
de la m  
d'un bo  
rité. S  
sur la  
les âme  
sance n  
le plus

Oh !  
soin, S  
tout pa  
propre,  
peu cor  
mander  
de ne p  
il faut.  
votre d  
puissan  
nous p  
sont si  
elles vo  
mander  
surmon  
pour ne

corde et le bonheur, soit en conservant notre réputation. Aussi l'homme compatissant pour le purgatoire nagera dans l'abondance et la paix, il jouira de longs jours, selon la parole de David; le Seigneur lui conservera la santé du corps, il protégera sa vie au milieu de la mortalité des peuples et le comblera d'un bonheur qui s'étendra jusqu'à sa postérité. Si donc nous voulons devenir heureux sur la terre, multiplions nos suffrages pour les âmes du purgatoire, dont la reconnaissance nous obtiendra les grâces qui nous sont le plus nécessaires.

PRIÈRE.

Oh ! de combien de grâces nous avons besoin, Seigneur ! Nos besoins s'étendent à tout parce que nous ne possédons rien en propre, et notre misère la plus grande est de peu connaître notre état, de ne vous pas demander assez, ou, quand nous demandons, de ne pas le savoir ou le vouloir faire comme il faut. Mais voici que nous présentons à votre divine majesté l'intercession la plus puissante, celle des âmes du purgatoire, qui nous portent un si vif intérêt et qui vous sont si agréables. Du fond de leur prison, elles vous représentent nos misères et demandent les grâces qui nous les feront surmonter. Ecoutez leur prière, et soyez pour nous généreux et miséricordieux, nous

le reconnâitrons en envoyant en purgatoire les suffrages les plus abondants.

EXEMPLE.

Parmi les traits de religieuse munificence que présente la vie d'Eusèbe, duc de Sardaigne, on cite l'abandon qu'il avait fait des revenus d'une de ses plus riches cités au profit des âmes du purgatoire. Or, son puissant voisin Ostorge, roi de Sicile, avide de gloire et plus encore de butin, lui déclara la guerre, et, paraissant à l'improviste devant cette ville avec une armée formidable, il s'en rendit maître. Cette conquête fut plus sensible à Eusèbe que la perte de la moitié de son duché, et, résolu à défendre son droit, il ramassa quelques troupes à la hâte. Malgré la grande infériorité du nombre, il marcha sans hésiter contre l'usurpateur, dans la confiance que la sainteté de la cause pour laquelle il combattait suppléerait à l'inégalité des forces. Au jour de la bataille, quand de part et d'autre on se préparait à l'attaque, on vint avertir Eusèbe qu'outre l'armée d'Ostorge on en voyait s'avancer une autre dont les uniformes et les drapeaux étaient tout blancs. Cette nouvelle imprévue le déconcerta, et, suspendant ses préparatifs, il envoya quatre hérauts à cheval demander aux nouveaux venus s'ils étaient amis ou ennemis. Mais, ô prodige ! des rangs de cette armée inconnue se détachent quatre cavaliers, qui déclarent qu'ils appartiennent à la milice céleste et qu'ils viennent pour recouvrer la pieuse cité des suffrages. Les alliés alors se concentrent et marchent contre l'ennemi commun. Ostorge perdit courage en se voyant attaqué par deux armées, et ayant appris que les

soldats vêtus céleste, il se mit à rendre l'honneur à l'ange qu'il avait tué, et qu'il avait armée du ciel. Voilà que tout est délivré de sa main à son bonheur, s'affermir de son purgatoire, de son protection. Faisons imitons le saint *Alesius* (Sec. cap. 2.)

Récitons le *Pater*, Ave de N. S. et d'avoir pitié par son divin cette oraison, par le *Requiem*.

Ajoutons ce que nous payent ces

*Posuisti*  
*humiliati*  
XXXVIII.

Le silex apporte un purgatoire.

Pour que nous plaisanter

soldats vêtus de blanc faisaient partie de la milice céleste, il s'empessa de demander la paix, offrant de rendre la ville et de restituer le double du dommage qu'il avait fait. Ses conditions furent acceptées, et quand le duc remercia la miraculeuse armée du secours qu'il en avait reçu, le chef lui révéla que tous ces soldats étaient des âmes qu'il avait délivrées du purgatoire, et qui veillaient toujours à son bonheur. Le bon duc prit de là occasion de s'affermir davantage dans sa dévotion pour le purgatoire, dont il ressentit toujours la puissante protection. Elle ne nous manquera jamais, si nous imitons le duc dans sa généreuse ferveur. (*Fr. Alesius Segela in triumph. Anim.*, part. 1, suff. iv, cap. 2.)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois cette oraison jaculatoire: Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater*, *Ave*, *Requiem*.

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Posui ori meo custodiam, obmutui, et humiliatus sum, et silni a bonis.* (Ps. XXXVIII.)

Le silence gardé dans un esprit de dévotion apporte un grand soulagement aux âmes du purgatoire.

Pour quelques paroles de moquerie et quelques plaisanteries joyeuses, Durand fut condamné à un

purgatoire très-sévère; mais il lui fut permis de solliciter les suffrages des moines de son couvent, et l'abbé pensa que rien ne serait plus convenable qu'un rigoureux silence observé pendant deux semaines par toute la communauté. En effet, au bout du temps fixé, Durand fut délivré des flammes et apparut entouré de gloire à l'abbé et aux moines qu'il remercia du secours efficace qu'il en avait reçu. Tous nous péchons par la langue, et le purgatoire est plein d'âmes qui souffrent pour avoir trop parlé. Afin de les délivrer de leur dure prison, observons le silence aujourd'hui, et soyons sûrs que plus nous mortifierons la langue en nous taisant, plus ces âmes prieront pour notre bonheur et nous obtiendront des bénédictions et des grâces. (S. Petr. Damian. ep. 14 ad Derid. ab., cap. 7.)

*De profundis. etc., page 22.*

---

## XXIX<sup>e</sup> JOUR.

**Des suffrages que pourront espérer dans le purgatoire les bienfaiteurs de ces saintes âmes.**

### MÉDITATION.

I. Nous serons traités comme nous aurons traités les autres, et nous trouverons ou non de la compassion dans l'autre vie, selon que nous aurons ou non été miséricordieux dans celle-ci. La compassion est une semence qui produit la compassion, et l'homme ne recueille dans l'autre monde que ce qu'il a semé en celui-ci. Si donc nous avons semé

des suffra  
cueilleron  
s'il nous  
heureuse  
n'avons r  
quel fruit  
Nous ne  
et oubli,  
pourrons  
œuvres.  
soyons gé  
II. Die  
à faire de  
très-saint  
taine éco  
l'ordinair  
ver son s  
cette terr  
que pour  
perde ses  
fait naître  
de même  
les suffra  
aucun de  
juste disp  
n'apporte  
lui qui se  
purgatoir  
miséricor  
compassi  
accrue p

des suffrages pour le purgatoire, nous les recueillerons plus bondants et plus efficaces s'il nous arrive de tomber dans cette malheureuse région de douleurs; mais si nous n'avons montré que dureté et oubli, hélas! quel fruit amer est réservé à notre âme! Nous ne trouverons à notre tour que dureté et oubli, d'autant plus amers que nous ne pourrions douter que ce soit le fruit de nos œuvres. Pour éviter un pareil malheur, soyons généreux envers le purgatoire.

II. Dieu peut tout, mais il n'est pas obligé à faire des miracles. Dans les desseins de sa très-sainte volonté, il a déterminé une certaine économie de sa providence, dont pour l'ordinaire il ne se départ point. Il fait lever son soleil aussi bien sur les ingrats de cette terre que sur les bons; mais il semble que pour les ingrats cet astre bienfaisant perde ses rayons, tandis que pour les bons il fait naître d'abondantes moissons. Il en est de même dans l'autre monde, et, bien que les suffrages de la religion ne manquent à aucun des trépassés, cependant, par une juste disposition de la divine Providence, ils n'apporteront que peu de soulagement à celui qui se sera montré insensible envers le purgatoire, tandis que celui qui aura été miséricordieux et secourable trouvera une compassion fécondée par la faveur divine et accrue par une plus abondante participation.

aux suffrages communs et quelquefois aux suffrages spéciaux offerts pour les autres. Procurons-nous dès à présent cette faveur divine, afin de ne pas la désirer en vain et trop tard dans l'autre vie.

III. Dans le monde on agit plus souvent par imitation que par principe, et l'exemple est le motif le plus influent des actions des hommes. Si donc nous laissons sur la terre des exemples de généreuse compassion pour les âmes du purgatoire, nous trouverons des imitateurs ; mais si nous donnons le scandale d'une froide indifférence et d'un cruel oubli, nous serons à notre tour oubliés et négligés. Il est bon d'imposer à ses héritiers l'obligation de messes et d'autres pieux suffrages, mais nos héritiers seront ponctuels et exacts à les accomplir ou négligents et injustes, suivant ce que nous aurons été nous-mêmes. Tout dépend donc de notre conduite : et la miséricorde que nous rencontrerons dans l'autre monde, et la faveur divine, et le généreux souvenir des fidèles : qui voudra se priver lui-même de tant de biens ?

#### PRIÈRE.

Ah ! Seigneur, nous ne voulons pas nous priver de la compassion de nos frères ni de votre miséricorde ; nous vous recommandons au contraire instamment à votre bonté infinie et aux œuvres de charité des hommes,

car ce son  
quelque b  
nous mar  
gné si vo  
tre clém  
dent de l  
rer ce dou  
méritons  
mettons  
mais que  
cours ? C  
le faire,  
cœurs les  
sion ! Ah  
divine se  
respondre

Une jet  
une école  
tendres an  
l'intention  
pratique é  
dans le cie  
lui désign  
celles-ci,  
traient à  
promettaie  
Elle avait  
pleine de  
approcher  
tout une  
à lui repr

car ce sont les seules sources qui épanchent quelque bien dans l'autre vie. Tout le reste nous manquera, mais nous aurons tout gagné si vous nous assistez, Seigneur, par votre clémence, si les pieux fidèles nous aident de leurs suffrages. Or, pour nous assurer ce double appui, vous voulez que nous le méritions pendant cette vie. Nous vous promettons d'y travailler de toutes nos forces ; mais que pouvons-nous faire sans votre secours ? C'est vous qui donnez le vouloir et le faire, c'est vous qui déposez dans nos cœurs les germes d'une religieuse compassion ! Ah ! donnez-nous abondamment cette divine semence, et nous chercherons à correspondre pleinement à vos grâces.

#### EXEMPLE.

Une jeune fille, nommée Gertrude, élevée dans une école de charité, avait appris dès ses plus tendres années à offrir toutes ses bonnes œuvres à l'intention des âmes du purgatoire. Cette dévote pratique était si bien agréée dans le purgatoire et dans le ciel, que souvent le Sauveur se complit à lui désigner les âmes les plus nécessiteuses, et celles-ci, délivrées par sa pieuse charité, se montraient à elle glorieuses, pour la remercier, et lui promettaient de ne pas l'oublier dans le paradis. Elle avait passé sa vie dans ce saint exercice, et, pleine de confiance, elle voyait avec paix la mort approcher, quand l'inférieur ennemi, qui sait faire de tout une occasion de tenter les hommes, commença à lui représenter qu'elle s'était dépouillée de tout

le mérite satisfactorie de chaque bonne œuvre, et qu'elle allait tomber dans le purgatoire, pour y expier toutes ses fautes dans de longues souffrances. Ce tourment d'esprit l'avait jetée dans une telle désolation, que son céleste époux daigna venir la consoler. "Pourquoi, lui dit-il, ô Gertrude, es-tu si triste et si pensive, toi qui naguère, jouissais de la sérénité la plus parfaite?—Ah ! Seigneur, répondit-elle, dans quelle déplorable situation je me trouve ! Voilà la mort qui s'approche, et je suis privée de la satisfaction de mes bonnes œuvres que j'ai appliquées aux morts ; avec quoi pourrai-je payer la dette que j'ai contractée envers la justice divine ?" Alors le Seigneur reprit avec tendresse : "Ne crains pas, ô ma bien-aimée, car tu as au contraire, par ta charité, augmenté la somme de tes mérites, et non-seulement tu en as assez pour expier tes légères fautes, mais tu as acquis un très-haut degré de gloire dans la béatitude éternelle. C'est ainsi que ma clémence reconnaîtra, par une généreuse récompense, ton dévouement pour les morts, et tu viendras bientôt la recevoir dans le paradis." A ces mots, il disparut, et l'âme de Gertrude, délivrée des angoisses, fut enflammée d'une ferveur toute nouvelle et d'un désir plus ardent de secourir les âmes des défunts. Soyons, nous aussi, pleins de zèle et de charité pour ces âmes, une riche récompense dans le ciel est promise à nos efforts. (*Dionys. Carthus. de noviss. apud P. Mart. de Roa, de statu animarum, cap. 20.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater, Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois

cette oraison  
nel, par le  
*Requiem.*

Ajouton  
pagent cet

*Non a*  
*Non te*  
IV, 38.)

La visit  
du soulag  
purgatoire

Personn  
plus parfa  
sonniers  
liberté, ou  
les ardeur

Beaucoup  
appliqués

pour soul  
âmes souf  
d'imiter le

prisonnier  
quelque s  
gement :

secours q  
qu'il serv  
toire, et  
pour l'aut

*De proy*

cette oraison jaculatoire: Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Non desis plorantibus in consolatione...  
Non te pigeat visitare infirmum. (Eccl.  
IV, 38.)*

La visite des prisonniers et des malades apporte du soulagement et de la consolation aux âmes du purgatoire.

Personne, dans le monde, ne nous offre une image plus parfaite des âmes du purgatoire que les prisonniers qui, dans leurs cachots, sont privés de la liberté, ou les malades qui, sur leur lit, souffrent les ardeurs de la fièvre et le poids de la maladie. Beaucoup de fidèles dévots au purgatoire se sont appliqués à visiter avec charité les uns et les autres, pour soulager en eux d'une manière sensible les âmes souffrantes, et notre exercice de ce jour sera d'imiter leur pieuse compassion, en visitant les prisonniers et les malades, à qui nous porterons quelque soulagement ou quelque parole d'encouragement: nous y ajouterons, selon nos moyens, un secours qui adoucira leurs peines en même temps qu'il servira de suffrage pour les âmes du purgatoire, et cette double charité nous sera très-utile pour l'autre vie.

*De profundis, etc., page 22.*

XXX<sup>e</sup> JOUR.

Les ames du purgatoire s'efforcent d'obtenir le salut éternel à leurs bienfaiteurs.

## MÉDITATION.

I. Si les âmes encore prisonnières dans le purgatoire demandent et obtiennent beaucoup de grâces, combien plus leur intercession ne sera-t-elle pas efficace quand elles régneront dans la gloire du paradis ! Elles ne seront pas comme l'ingrat échanson de Pharaon qui, sorti de la prison et rétabli à la cour, oubliant, dans les enivrements de la fortune, le malheureux Joseph, qui avait interprété son rêve. Le sentiment de leur gratitude se perfectionne et s'accroît à mesure que leur état devient plus parfait et plus sublime, et quand elles sont dans le ciel plus rapprochées de Dieu et pénétrées d'une charité plus ardente, elles ne cessent de prier pour nous, jusqu'à ce qu'elles aient obtenu pour leurs bienfaiteurs la félicité temporelle et spirituelle. Qui ne désirerait d'envoyer en paradis un grand nombre d'intercesseurs si puissants ?

II. La première grâce que ces âmes demanderont en arrivant au ciel comme nos ambassadrices sera le salut éternel de leurs bienfaiteurs. "Grand Dieu, diront-elles, prosternées devant le trône du Très-Haut,

soyez  
pitié de  
nes brû  
liens in  
onvert  
ouvrez-  
fuserez  
ceux qu  
trer plu  
béatifiq  
délices  
Ne sau  
livrées  
vous n  
vos fille  
âmes p  
vous pr  
timent  
que ce  
âmes d  
heureu  
que no  
don de  
III.  
" Avec  
des an  
vous r  
nels."  
les pau  
les tab  
du purg

soyez miséricordieux pour ceux qui ont eu pitié de nous. Ils nous ont délivrées des chaînes brûlantes du purgatoire, dégagez-les des liens insupportables du péché. Ils nous ont ouvert les bienheureuses portes du paradis, ouvrez-leur la voie pour venir à nous. Refuserez-vous d'admettre dans ce royaume ceux qui ont tout fait pour nous y faire entrer plus tôt ? Priveriez-vous de votre vision béatifique ceux qui nous ont conduites aux délices que nous goûtons dans votre sein ? Ne sauverez-vous pas ceux qui nous ont délivrées ? Ah ! très-doux Seigneur, puisque vous mettez votre complaisance en nous, vos filles et vos épouses, accordez-nous ces âmes pour lesquelles notre reconnaissance vous prie avec tant d'ardeur." C'est le sentiment commun des Pères et des docteurs, que ceux qui s'intéressent vivement aux âmes du purgatoire ne périront pas. O sort heureux ! ô sûreté désirable ! sort et sûreté que nous devrions acheter, fût-ce par l'abandon de tout ce que nous possédons.

III. Notre Seigneur Jesus-Christ disait : " Avec votre fortune, faites-vous à présent des amis, qui, au moment de votre mort, vous reçoivent dans les tabernacles éternels." Ces amis sont les pauvres, mais tous les pauvres de ce monde n'entrent pas dans les tabernacles éternels, tandis que les âmes du purgatoire, qui sont les plus misérables des

pauvres et qui sont sûres d'entrer dans la gloire, seront heureuses, quand nous leur aurons ouvert le ciel, de nous y recevoir et de jouir éternellement avec nous de la vue de Dieu. Elles viendront au devant de nous avec la milice céleste, elles formeront notre escorte et notre couronne, et nous conduiront en triomphe jusqu'au trône de l'Éternel, où nous recevrons la récompense de notre généreuse charité. Quel cœur ne se sent pas ému en pensant à une fin si heureuse ? Qui ne cherchera tous les moyens de pratiquer une dévotion si avantageuse ? Ah ! ne l'abandonnons jamais, appliquons-nous-y toujours davantage ; nous y sommes trop intéressés !

#### PRIÈRE.

Oui, Seigneur, un intérêt universel engage nos cœurs à la dévotion aux âmes du purgatoire : intérêt sur la terre, puisqu'elle nous préserve de presque tous les maux, nous comble de presque tous les biens, et rend heureux les jours de notre vie ; intérêt dans le purgatoire, puisqu'elle nous assure la reconnaissance de ces saintes âmes, nous prépare beaucoup de suffrages, et abrège pour nous ces redoutables chatiments ; intérêt pour le ciel, puisqu'elle nous y acquiert des intercesseurs puissants, touche votre cœur miséricordieux en notre faveur, et assure l'affaire si importante de notre salut éternel.

Excités p  
vra pas é  
gneur, qu  
voulons d  
dont nou  
envers ce  
l'avenir,  
particulie  
purgatoir  
sang, l'a  
de consi  
difficulté  
qui nous  
ra nous d  
la dévoti  
notre foi,  
l'œuvre l  
est la rés  
les exerci  
et bienhe  
et vous,  
plaisez ta  
liberté, d  
et la ven  
toujours  
de justice  
l'Eglise.  
celle de l  
frante qu  
qui Dieu,  
ne vient

Excités par de si grands intérêts, quel ne devra pas être notre zèle ! Nous voulons, Seigneur, qu'il soit ardent et persévérant ; nous voulons qu'il efface toutes les négligences dont nous avons pu nous rendre coupables envers ces saintes âmes ; qu'il nous fasse, à l'avenir, remplir tous devoirs généraux ou particuliers que nous imposent à l'égard du purgatoire la nature, la religion, la patrie, le sang, l'amitié, les bienfaits reçus. Point de considération qui nous arrête, point de difficulté qui nous rebute, point de langueur qui nous refroidisse ; rien, en un mot, ne pourra nous distraire de cette pieuse entreprise, la dévotion pour le purgatoire sera l'âme de notre foi, l'objet le plus cher de notre charité, l'œuvre la plus habituelle de notre vie. Telle est la résolution par laquelle nous terminons les exercices de cette sainte dévotion. Anges et bienheureux du ciel, très-sainte Vierge, et vous, ô Jésus, notre rédempteur, qui vous plaisez tant à voir les âmes recouvrer leur liberté, demandez et donnez-nous la force et la vertu d'y être fidèles et d'employer toujours les moyens si efficaces de grâce et de justice que nous fournissent la religion et l'Eglise. Que l'Eglise du ciel s'unisse à celle de la terre pour soulager l'Eglise souffrante qui ne peut s'aider elle-même et à qui Dieu, malgré le désir de sa miséricorde, ne vient pas d'ordinaire directement en aide

dans l'économie actuelle de sa Providence. Qu'elle soit soulagée, cette malheureuse Eglise qui le mérite si bien par sa sainteté, par ses longues souffrances, par son héroïque résignation ; qu'elle soit soulagée des peines si cruelles du dam, du remords, du feu, de cet état déplorable, en un mot, que la raison et la foi nous dépeignent sous les plus sombres couleurs. Seigneur, exaucez la voix de tout l'univers : le ciel, le purgatoire et la terre, vous prient pour ces âmes désolées ; exaucez-les, et rendez ces infortunées éternellement heureuses en les admettant dans votre gloire. Ainsi soit-il !

#### EXEMPLE.

Le moment de la mort est le plus dangereux pour le chrétien, parce qu'alors les ennemis infernaux accourent pour le perdre. Un personnage qui avait passé toute sa vie dans la pratique de toutes les vertus, et particulièrement de la charité pour les âmes du purgatoire, fut assailli avec fureur à ses derniers instants par le démon, qui le voyait sur le point de lui échapper. Il semblait que l'abîme tout entier conjuré contre lui l'entourât de ses infernales cohortes. Le moribond opposait une vigoureuse résistance, et cette lutte de l'âme le fatiguait et le faisait souffrir plus que la douleur corporelle. Heureusement que, par ses suffrages multipliés, il avait envoyé en paradis un grand nombre d'âmes, qui, voyant leur bienfaiteur engagé dans un si redoutable combat, ne se contentèrent pas de demander pour lui au Seigneur une abondance de grâces qui pût le faire triompher, mais

obtinrent  
leur prése  
cendent  
les esprits  
entourent  
le défend  
pour l'en  
soupir, e  
l'inondent  
qui me t  
Nous son  
ges ont  
venus ici  
vous con  
triomphe  
l'éternelle  
sourire é  
la joie p  
lumière d  
un reflet  
comme la  
juge, trou  
y avait d  
digne de  
triomphe  
connaiss  
pieuse co  
jusqu'à l  
les âmes  
cap. I.)

Récito  
*Pater, A*  
de N. S.  
d'avoir p  
par son c

obtinrent de venir le conforter et le consoler par leur présence dans cet instant décisif. Elles descendent du ciel : quelques-unes se précipitent sur les esprits mauvais et les mettent en fuite ; d'autres entourent à rangs pressés le lit du moribond pour le défendre ; d'autres enfin se tournent vers lui pour l'encourager. Il pousse alors un profond soupir, et, transporté par les consolations qui l'inondent, il s'écrie : Qui êtes-vous, de grâce, vous qui me faites tant de bien ? Et elles répondent : Nous sommes des habitants du ciel que vos suffrages ont conduits à la béatitude ; nous sommes venus ici pour reconnaître votre compassion et pour vous conduire de la mort à la vie, de la lutte au triomphe, de ce lieu d'angoisses à la possession de l'éternelle félicité. A cette heureuse nouvelle un sourire éclaire le visage du moribond qui, cédant à la joie plus qu'à la maladie, ferme les yeux à la lumière du jour : il expire et sa figure garde comme un reflet des joies du paradis : son âme, blanche comme la colombe, en se présentant au souverain juge, trouva autant de protecteurs et d'avocats qu'il y avait d'esprits célestes à l'escorter, et, reconnue digne de la gloire éternelle, elle y entra comme en triomphe au milieu des bénédictions de ces âmes reconnaissantes, qui ne se lassaient pas d'exalter sa pieuse compassion. Ainsi serons-nous traités si jusqu'à la mort nous sommes fidèles à prier pour les âmes du purgatoire. (*Binet. de statu anim., cap. I.*)

Récitons, à l'intention des fidèles trépassés, cinq *Pater*, *Ave* et *Requiem*, en mémoire de la passion de N. S. Jésus-Christ ; supplions le Père éternel d'avoir pitié de leurs âmes en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répétons cinq fois

cette oraison jaculatoire : Miséricorde, Père éternel, par le très-précieux sang de Jésus. *Pater, Ave, Requiem.*

Ajoutons un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui propagent cette dévotion.

#### SUFFRAGE.

*Societatem habemus ad invicem et sanguis Jesu Christi filii ejus emundat nos ab omni peccato. (I. Joan., 1.)*

Pour appliquer plus promptement aux défunts la vertu purifiante du sang de Jésus-Christ, unissons-nous par une sainte ligue dans le but de recueillir le plus possible de suffrages à leur intention.

La vén. Mère Françoise du Saint-Sacrement, Carmélite déchaussées, montra tant de zèle pour les âmes du purgatoire, qu'elle vint à bout d'établir avec ses religieuses et avec les personnes qui la visitaient une association de prières et d'exercices pieux à l'avantage des défunts, afin d'en délivrer le plus possible des peines où elles gémissent. Voici le trentième jour du mois, et nous allons terminer nos pieux exercices ; mais ne cessons pas de nous intéresser au purgatoire, et, à l'exemple de cette fervente religieuse, établissons dans nos familles des associations de prières et de bonnes œuvres à l'intention des défunts, afin que durant toute l'année une sainte émulation nous fasse répandre dans le purgatoire autant de charitables suffrages que si durait encore le pieux exercice du mois de novembre que nous venons d'achever. (*Fr. Joach. a S. M., Carm. discalc., in vita A. Francisca a SS., Sacr., lib. 2.*)

*De profundis, etc., page 22.*

Que font

vres sa

saintes

Grégoi

approuva

fondé pa

rie, carn

à l'avant

d'offrir et

partie sat

sonnelles

une vive

cède cett

le délivr

sévères d

de Dieu

tant où c

nellemen

il n'est p

rêts spiri

re : car l

au mérit

plus gra

et si par

factions

vre, ils

---



---

 CESSION

Que font quelques fidèles de toutes les œuvres satisfaites de leur vie en faveur des saintes âmes du purgatoire.

Grégoire XV, par sa bulle *Pastoris æterni* approuva l'institut de l'Union des Frères fondé par le P. Dominique de Jésus et Marie, carme déchaux, où, parmi les pratiques à l'avantage des morts, on propose à chacun d'offrir et de consacrer à leur intention la partie satisfaites de ses bonnes œuvres personnelles. Ce pieux usage étant inspiré par une vive charité envers le prochain à qui on cède cette part de ses propres œuvres pour le délivrer plus promptement des peines très-sévères du purgatoire, et par un grand amour de Dieu pour la gloire de qui on hâte l'instant où ces âmes, destinées à le bénir éternellement, pourront entrer dans la béatitude, il n'est pas à craindre qu'il nuise aux intérêts spirituels des vivants. Bien au contraire : car leur généreux abandon, en ajoutant au mérite de chaque œuvre, leur prépare de plus grands degrés de gloire dans le ciel, et si par leur offrande ils se privent de satisfactions particulières attachées à chaque œuvre, ils ne les perdent pas pour cela, car

leur mérite et leur valeur sont comme réunis et accumulés dans ce seul et unique acte de charité qui résume et contient pour ainsi dire en esprit toutes leurs actions méritoires. On ne peut donc qu'approuver le vœu par lequel les fidèles s'engagent à céder en faveur du purgatoire les œuvres satisfaites de leur vie ; d'illustres personnages et des saints d'un éminent mérite l'ont considéré comme une spéculation sublime, où le gain est en proportion de ce qu'on donne, où l'on devient d'autant plus riche, selon la parole du Sage, qu'on fait plus largement part aux autres de ses propres biens : *Alii dividunt propria, et ditiores fiunt.* (Prov., xi, 24.) le souverain pontife Benoit XIII, étant encore archevêque de Bénévent, disait à ce sujet : " J'ai été si convaincu par ces belles raisons qu'une année, du haut de cette chaire, je renonçai en faveur des âmes du purgatoire à toutes les humbles et bonnes œuvres de pénitence que j'avais faites et que, par la grâce de Dieu, je pouvais faire encore, et maintenant je ratifie pleinement la même cession, renonciation et donation de tout ce que je pourrai faire d'agréable au Seigneur, consentant de plein gré à en rester dépouillé par un acte aussi solennel que celui qui m'a dépouillé de tout mon patrimoine et de toute ma volonté quand j'ai fait solennellement ma profession religieuse ; et je

supplie  
bien pau  
plus gra  
Plusie  
du purg  
son livre  
de parler  
qui, touc  
âmes, et  
rite d'un  
à le prat

Moi, J  
des saint  
l'ames a  
sorm ris,  
de leur e

N. B  
l'applica  
tant la E  
et la mè  
frent, el  
plus bes  
qu'elle p  
frages pa  
Fils, et c  
tir l'ava

(1) Seco  
SERM. 2. 1

supplie le Seigneur d'accepter cette offrande bien pauvre, il est vrai, mais faite avec le plus grand cœur." (1)

Plusieurs personnes très-dévotés aux âmes du purgatoire ayant prié l'auteur d'ajouter à son livre une formule du vœu dont on vient de parler, il propose la suivante aux fidèles qui, touchés par les peines que souffrent ces âmes, et pénétrés de l'excellence et du mérite d'un tel abandon, voudraient s'engager à le pratiquer.

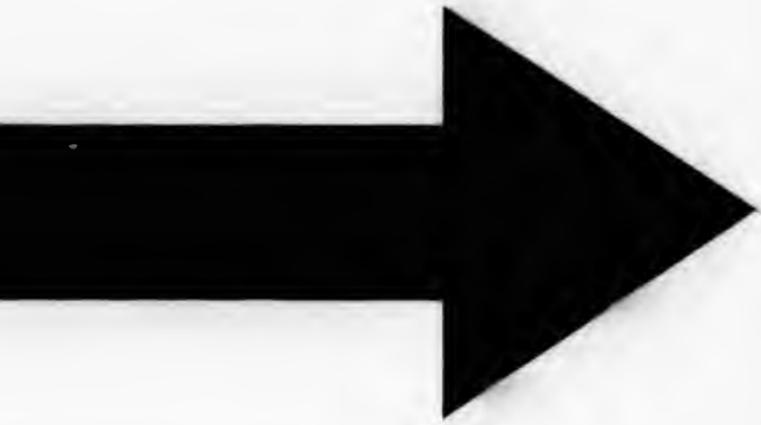
#### FORMULE.

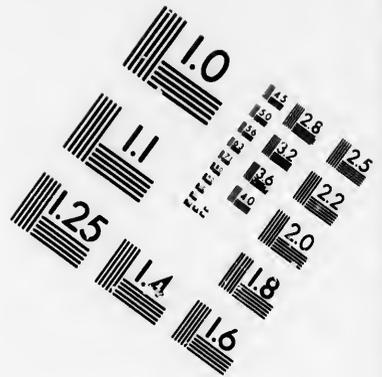
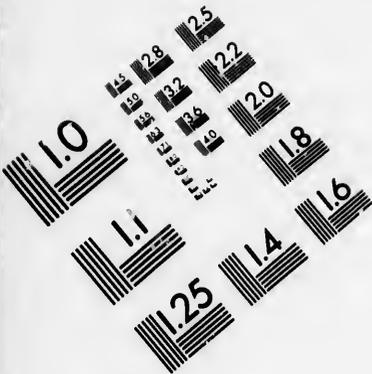
*Moi, N., N., je fais don et cession en faveur des saintes âmes du purgatoire de toutes les bonnes œuvres que je pourrai accomplir désormais, et je prie la très-sainte Vierge Marie de leur en faire à son gré l'application.*

*N. B.*—On remet aux mains de Marie l'application des bonnes œuvres, parce qu'étant la Reine pleine de grâces du purgatoire et la mère très-tendre des âmes qui y souffrent, elle connaît mieux celles qui ont le plus besoin de secours, ou en sont plus dignes, qu'elle peut augmenter la valeur de nos suffrages par sa médiation auprès de son divin Fils, et qu'entière elle nous en fera mieux sentir l'avantage dans cette vie et dans l'autre.

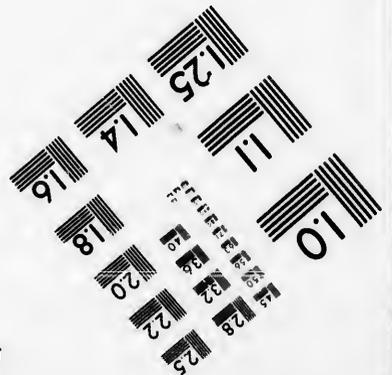
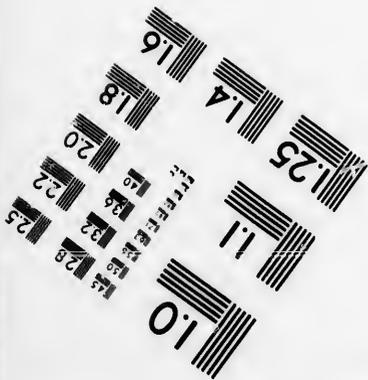
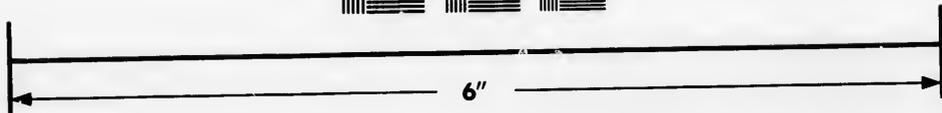
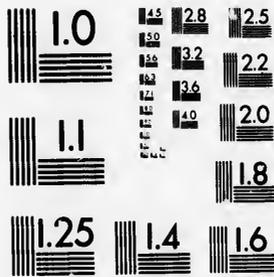
(1) Second cours de Sermons sur le Purgatoire, SERM. 2. no. 18.





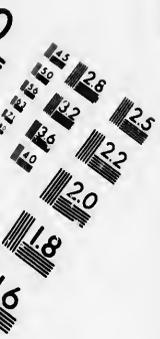


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



## ACTE HÉROÏQUE DE CHARITÉ

Envers les saintes âmes du purgatoire, proposé à la  
générosité des enfants de Marie (1).

Cet acte de charité, si agréable à Dieu, si utile aux saintes âmes du purgatoire, et si profitable pour nous-mêmes, consiste en un vœu de donation entière de toutes nos œuvres satisfaites en faveur de ces saintes âmes. Le mot de *vœu* ne doit effrayer personne, puisque celui dont il s'agit ici n'oblige pas sous peine de péché. On doit, au contraire, être porté à le faire à cause des précieux privilèges dont le saint père Benoît XIII a daigné enrichir ceux qui l'auront émis. Voici ces privilèges :

1<sup>o</sup> Pour les prêtres qui l'auront fait, tout autel est privilégié *de animâ*, quelque part qu'ils offrent le divin sacrifice. La donation qu'ils font par ce vœu n'est pas universelle, puisqu'ils ne cèdent aux âmes du purgatoire que leur profit spécial et personnel; en sorte qu'ils peuvent appliquer la sainte Messe

(1) AVIS DE L'ÉDITEUR. — Ce petit écrit, très-répandu à Rome, y a été imprimé en français en 1853 par la presse de la Propagande. Nous le reproduisons tel qu'il parut à cette époque, avec les approbations qui l'accompagnaient,

suisant  
nent l'a  
la conc

2<sup>o</sup> T  
çoivent  
lundis d  
quelque  
gence  
chaque  
toire.

3<sup>o</sup> Po  
toutes l  
sont app  
ne soit  
cession.

Beno  
décret o  
secrétai  
demand  
connu e  
en Espa  
dre Ald  
1729.

Le P  
ligieux  
Office, e  
mier au  
témoin  
par ses

(1) Dia

suivant l'intention de ceux qui leur en donnent l'aumône, ainsi qu'il est expliqué dans la concession du Souverain Pontife précitée.

2<sup>o</sup> Tous les fidèles, chaque fois qu'ils reçoivent la sainte communion, et tous les lundis de l'année, en entendant la Messe, quelque part que ce soit, gagnent l'indulgence plénière par laquelle ils peuvent, à chaque Messe, délivrer une âme du purgatoire.

3<sup>o</sup> Pour tous ceux qui auront fait ce vœu, toutes les indulgences qu'ils peuvent gagner sont applicables aux défunts, bien que cela ne soit pas exprimé dans la formule de concession.

Benoit XIII a accordé ces grâces par son décret ou bref du 23 août 1728, signé par son secrétaire d'Etat le cardinal Lercari, sur la demande du R. P. D. Gaspard Oliden, reconnu et publié par son nonce apostolique en Espagne et légat *a latere*, Mgr. Alexandre Aldobrandini, à Madrid, le 14 janvier 1729.

Le P. Oliden, dont on vient de parler, religieux théâtin et qualificateur du Saint-Office, et regardé avec raison comme le premier auteur de cette dévotion, ainsi que le témoignent et son zèle ardent à la propager par ses discours comme par ses écrits (1), et

(1) Dialogos sobre el purgatorio. Alcala, 1732.

ses pressantes instance pour l'enrichir des faveurs apostoliques. Ce vœu, toutefois, était déjà connu dans les siècles antérieurs et mis en pratique par des personnes d'insigne piété, comme nous le dirons plus tard. Il avait été soutenu au xvii<sup>e</sup> siècle, près les sacrées Congrégations contre ceux qui l'attaquaient (1). Enfin, comme nous l'avons dit, il fut reconnu et confirmé par Benoit XIII qui, non content de l'approuver accorda les privilèges susénumérés à tous ceux qui l'auraient fait. Cette concession, renouvelée depuis par Pie VI, l'a été de nouveau par Sa Sainteté Pie IX, heureusement régnant, comme il conste par le rescrit du 30 septembre 1852, dont nous donnerons le texte ci-après.

(1) Nat. Alex. hist. eccl. suppl. dissert. VIII, in fine. Edit. Venet. ann. 1793.

DU  
Pour la  
Pour  
un en  
près  
Christ  
ment  
Mère  
des pa  
me pro  
délivra  
débitri  
dues à  
m'est p  
peine d  
et vous  
loir dél  
dont la  
livranc  
mains  
vres sa  
tres po  
à ma n  
ternité

## FORMULE

**DU PIEUX ET CHARITABLE VŒU**

Pour la délivrance des saintes âmes du purgatoire des  
cruelles souffrances qu'elles endurent.

Pour votre plus grande gloire, ô mon Dieu,  
un en trois personnes, pour imiter de plus  
près mon très-doux Rédempteur Jésus-  
Christ, et pour montrer mon sincère dévoue-  
ment envers la très-sainte Vierge Marie,  
Mère de miséricorde, qui est aussi la Mère  
des pauvres âmes du purgatoire, moi N., je  
me propose de coopérer à la rédemption et  
délivrance de ces âmes prisonnières, encore  
débitrices envers la justice divine des peines  
dues à leurs péchés, et, dans la mesure qui  
m'est permise, sans m'obliger pourtant sous  
peine de péché, je vous promets de bon cœur  
et vous offre spontanément le vœu de vou-  
loir délivrer du purgatoire toutes les âmes  
dont la très-sainte Vierge Marie veut la dé-  
livrance. A cette fin, je remets entre les  
mains de cette bonne Mère toutes mes œu-  
vres satisfactoires, ainsi que celles que d'au-  
tres pourraient m'appliquer durant ma vie,  
à ma mort, et après mon passage dans l'é-  
ternité.

Je vous prie, ô mon Dieu, d'agréer et de confirmer cette offrande, comme je la renouvelle et la confirme pour votre gloire et le salut de mon âme.

Et si mes œuvres satisfaites ne suffisent point à acquitter toutes les dettes de ces âmes que la sainte Vierge veut délivrer, ainsi que les miennes propres, contractées par mes péchés, que je hais et déteste de tout mon cœur, je m'offre, Seigneur, si cela vous est agréable, à payer ce qui manque par les souffrances du purgatoire, m'abandonnant, du reste, à votre miséricorde infinie, entre les bras de Marie ma tendre Mère. Je prends à témoin de mon offrande et de ma promesse tous les bienheureux du ciel, et l'Eglise entière, militante sur cette terre et souffrante en purgatoire. Ainsi soit-il.

A. S. Coallier le 30 Novembre de l'année 1868

A. Y. Godeu " 26 Oct. " " 1918

1<sup>o</sup> Pour faire ce vœu, il n'est pas nécessaire d'en prononcer les paroles; il suffit de le vouloir et de l'émettre du cœur. On n'est pas obligé non plus de le réitérer souvent, bien que cela soit très-utile pour entretenir la ferveur de la charité, qui nous rendra ingénieux à grossir la somme des biens spirituels destinés au soulagement des saintes âmes du purgatoire.

2<sup>o</sup> Ce vœu n'est point contraire à l'ordre de charité, qui nous oblige à prier d'abord

pour m  
des co  
bres, e  
quelle  
n'est m  
chose c  
faction  
nos pa  
l'applic  
Vierge  
nos dev  
vres se  
frères,  
mériter  
lement.  
autres c  
quelque  
Vierge  
point à  
faire l'a  
satisfac  
pour no  
l'impétr  
peuvent

pour nos parents défunts, pour les confrères des congrégations dont nous sommes membres, etc. ; car autre chose est la prière à laquelle répond le fruit d'impétration, dont il n'est nullement question dans ce vœu ; autre chose est le suffrage auquel répond la satisfaction. Et quoique la charité demande que nos parents soient aussi les premiers dans l'application des suffrages, la très-sainte Vierge connaît mieux que nous quels sont nos devoirs, et elle fera que nos bonnes œuvres servent d'abord à nos parents et confrères, ensuite aux autres, selon qu'ils le méritent devant Dieu ; nous pouvons pareillement, nous devons même continuer nos autres dévotions d'usage, à l'effet d'obtenir quelque grâce de Dieu, de la très-sainte Vierge ou des saints. Le vœu ne s'oppose point à ces pratiques, puisqu'il se borne à faire l'application aux saintes âmes du fruit satisfactoire de nos œuvres, et qu'il reste pour nous le méritoire, la propitiatoire et l'impétratoire, lesquels, étant personnels, ne peuvent être communiqués à d'autres.

---



---

## CONSIDÉRATIONS

Qui doivent engager tout cœur charitable à cet acte.

---

Les saintes âmes du purgatoire sont les épouses bien-aimées de Jésus-Christ, qui soupirent ardemment, au milieu de leurs souffrances, après les embrassements de leur céleste Epoux. Il est de foi qu'elles se réuniront à lui après un certain temps, et qu'elles seront ainsi heureuses durant toute l'éternité. C'est par amour pour elles que Dieu les purifie dans ces flammes, afin qu'elles satisfassent à sa divine justice. Leur procurer du soulagement par ses suffrages et abréger le temps de leurs cruelles souffrances, c'est donc faire une chose agréable à Dieu.

“ Lorsque par nos suffrages, dit sainte Brigitte, nous délivrons quelque âme du purgatoire, nous faisons une chose aussi agréable, aussi chère à Jésus-Christ son Epoux que si nous le délivrions lui-même. Il nous rendra pleinement ce bienfait en son temps, et il le fera surabonder à notre avantage.” Ces paroles firent la plus vive impres-

sion sur l'  
tété; et,  
sentit pre  
de la cha  
spirituels  
gatoire, d  
sujet qu'i  
et à Flor  
aux insta  
lui-même

Cet ac  
nous con  
res à la d  
passés, a  
de person  
par leur  
Des com  
fait ce vo  
fendu, et  
approuvé  
même av  
les trois  
parlé. L  
cet acte  
les plus  
lèbres Jé  
badenein  
Jacques  
universa  
guement  
de Ste. I

sion sur Benoit XIII, mort en odeur de sainteté; et, comme il le déclare lui-même, il se sentit pressé de faire publiquement, du haut de la chair, la donation totale de ses biens spirituels en faveur des saintes âmes du purgatoire, dans un des soixante sermons sur ce sujet qu'il prêcha et fit imprimer à Bénévent et à Florence, un an après qu'il eut accédé aux instances du P. Oliden, qui a rédigé lui-même la formule ci-dessus.

Cet acte de charité généreuse, par lequel nous consacrons tous nos œuvres satisfaites à la délivrance des saintes âmes des trépassés, a été pratiqué par un nombre infini de personnes, dont plusieurs ont été illustres par leur dignité, leur savoir, leur sainteté. Des communautés religieuses en entier ont fait ce vœu, de savants théologiens l'ont défendu, et plusieurs souverains pontifes l'ont approuvé et enrichi de précieux privilèges, même avant que Benoit XIII eût accordé les trois faveurs signalées dont nous avons parlé. Parmi les écrivains qui ont proposé cet acte généreux de charité et en ont fait les plus grands éloges, ont compte deux célèbres Jésuites, le P. Moncada et le P. Ribadeneira, ainsi que le P. maestro frère Jacques Baron, au tome II de *l'incendio universale*, où l'illustre écrivain prouve longuement, par les exemples de Ste. Gertrude, de Ste. Lidwine, de Ste. Catherine de Sien-

ne, de Ste. Thérèse de Jésus, du V. Ximènes, qui fit cette donation d'après le conseil de la sainte Vierge, et de beaucoup d'autres, que par cet acte on ne perd rien et l'on gagne beaucoup.

Ste. Brigitte, citée par Benoit XIII (serm. iv, n<sup>o</sup> 12), dit dans ses révélations que du gonffre enflammé du purgatoire elle entendit cette voix : " Soit récompensé et payé quiconque nous rafraîchira dans ces peines (1)." Et une autre fois elle entendit une voix sonore qui criait : " O Dieu, Seigneur, par votre incompréhensible puissance, rendez le cent pour un à ceux qui nous aident par leurs suffrages et nous élèvent à la clarté de votre divinité." La même sainte rapporte avoir entendu un ange qui disait : " Béni soit sur la terre celui qui, par ses prières, ses bonnes œuvres et ses souffrances corporelles, soulage ces pauvres âmes pénitentes." (P. Moncada, in decl. Cath. III, n<sup>o</sup> 66). Saint Ambroise dit que " tout ce que nous donnons par charité aux âmes des défunts se change en grâces pour nous, et qu'après notre mort nous en recevrons le mérite au centuple." Le P. Baron, cité plus haut, rapporte (liv. III, c. xxix) que sainte Gertrude ayant fait cette donation de ses biens spirituels aux

(1) Sia e renumerato e pagato chiunque ci refrigiera in queste pene.

sainte  
appara  
quant  
gueill  
orgue  
d'autr  
pres ?  
à l'he  
lant a  
sot:is  
orgue  
Chris  
" Pou  
la cha  
purga  
les pe  
me je  
un, or  
ment  
à ren  
vres,  
gatoi  
C'e  
les fi  
leur c  
l'exer  
âmes  
vos.  
ble en  
gatoi  
les fi

saintes âmes du purgatoire, le démon lui apparut au moment de sa mort, et, se moquant d'elle, lui dit : " Que tu as été orgueilleuse et cruelle envers toi-même ! Quel orgueil plus grand que de payer les dettes d'autrui et ne pas éteindre les siennes propres ? Maintenant, maintenant nous verrons à l'heure de ta mort. Tu le payeras en brûlant au feu du purgatoire, et je rirai de ta sottise, pendant que tu pleureras pour ton orgueil." Alors elle vit s'approcher Jésus-Christ, son divin époux, qui la consola ainsi : " Pour te montrer combien m'est agréable la charité que tu as eue envers les âmes du purgatoire, dès à présent je te remets toutes les peines que tu devrais y endurer; et comme je t'ai promis de te rendre le cent pour un, outre ce pardon, j'augmenterai libéralement ta gloire, en récompense de ta charité à renoncer au fruit satisfaisant de tes œuvres, en faveur de mes bien-aimées du purgatoire."

C'est ainsi que Jésus-Christ récompense les fidèles dévoués à ces âmes béniées, qui leur consacrent leurs œuvres satisfaisantes, à l'exemple du commun Rédempteur de nos âmes : *Sicut Dominus donavit nobis, ita et vos.* Voilà pourquoi le démon, cet implacable ennemi de nos âmes et de celles du purgatoire, fait tous ses efforts pour détourner les fidèles de cet acte d'héroïque charité.

Que ceux donc qui en feront le vœu espèrent avec confiance qu'ils n'iront point en purgatoire, ou qu'ils n'y resteront que très-peu de temps, et qu'ils fondent leur espérance sur la bonté divine, sur les promesses de Jésus-Christ, sur la protection de Marie très-sainte, et sur l'intercession des âmes qu'ils auront délivrées, lesquelles, une fois au ciel, sont incapables d'ingratitude.

---

**URBIS ET ORBIS DECRETUM,**

Ex audientia SSmi 30 septembris 1852.

Ut maximun quo fieri potest animabus in purgatorio detentis procuraretur solatium, sedente Benedicto XIII felic. rec. quædam pia devotio, quam votum seu oblationem appellant, a P. D. Gaspare

Afin de procurer aux âmes retenues dans le purgatoire le plus grand soulagement possible, le P. D. Gaspard Oliden, clerc régulier de l'ordre des Théatins, avait établi, sous le pontificat de Benoit XIII,

d'heur  
pieuse  
le nom  
de, et  
les qui  
avec  
ciale  
du pur  
nir leu  
ce, tou  
toires  
sur la  
frages  
pliqués  
Le mé  
tife, n  
à cette  
son au  
lut l'en  
en fav  
pour le  
saintes  
ce vœu  
messe.  
deman  
néral d  
régulier  
du 12  
pape P  
moire,  
veau c  
et ren  
leur ét  
ces qu  
son pr  
XIII.  
que s'  
repand  
sur la t

d'heureuse mémoire, une pieuse pratique connue sous le nom de vœu ou d'offrande, et par laquelle les fidèles qui l'embrassent offrent avec une dévotion, spéciale en faveur des âmes du purgatoire et pour obtenir leur prompte délivrance, toutes les œuvres méritoires qu'ils accomplissent sur la terre et tous les suffrages qui leur seront appliqués après leur mort. Le même souverain Pontife, non-seulement donna à cette pratique l'appui de son autorité, mais il voulut l'enrichir d'indulgences en faveur des fidèles qui, pour le soulagement de ces saintes âmes, auraient émis ce vœu ou fait cette promesse. Plus tard, sur la demande du supérieur général de l'ordre des clercs réguliers Théatins en date du 12 décembre 1788, le pape Pie VI, de sainte mémoire, approuva de nouveau ce vœu ou promesse, et renouvela, dans toute leur étendue, les indulgences qu'y avait attachées son prédécesseur Benoit XIII. Cette pieuse pratique s'étant de nos jours repandue de toutes parts sur la terre, et d'innombra-

Oliden ex Clericis Regularibus Theatinis fuerat instituta, per quam christifideles ipsam amplectentes omnia propria meritoria opera, dum in terris morantur, ac singula eorum suffragia cum ex hac vita migrati fuerint, animabus iam in purgatorii pœnis existentibus singulari pietate offerunt ut citius ad gloriam transferantur.

Idem summus pontifex non modo ipsam sua auctoritate probavit, sed pro iis christifidelibus, qui ad levamen earumdem animarum præfatum votum seu oblationem emisierint, sacris quoque indulgentiis locupletare voluit; ac rursus postulante præposito generali ejusdem ordinis Clericorum Regularium Theatinorum sud die 12 decembris 1788, Pius PP. VI san. me. præfatum oblationem seu votum iterum confirmavit, ac indulgentias a memorato prædecessore suo elargitas de novo ex integro concessit. Cum vero nostris hisce temporibus hæc pia devotio longe lateque per orbem fuerit diffusa, ac innumerabiles prope christifideles eam amplecti vehementer exop-

tent, plures ecclesiastici viri SSimum dominum nostrum Pium PP. IX enixis precibus exorarunt, ut de apostolica benignitate ipsum votum seu oblationem pariter approbare, ipsasque indulgentias confirmare, atque ad universos orbis catholici christifideles, quatenus opus sit, extendere dignaretur. Facta itaque de his omnibus in audientia die 30 septembris currentis anni eidem SSimo domino nostro per me infrascriptum secretariæ S. Congregationis Indulgentiarum substitutum relatione, Sanctitas Sua præfatum votum, seu oblationem, prout in exhibitio adnexo folio typis impresso expositam, pari clementia approbavit, ac indulgentias a prædecessoribus suis elargitos iterum confirmavit, declarando tamen:

1. Quod sacerdotes ipsum votum profitentes indulto altaris privilegiati personatis gaudere possint singulis anni diebus.

bles fidèles désirant vivement s'y associer, plusieurs ecclésiastiques ont instamment prié notre très-saint père le pape Pie IX de daigner, dans sa bienveillance apostolique, approuver aussi le vœu ou offrande, en confirmer les indulgences et en étendre, autant que besoin était, le bienfait à tous les fidèles de l'univers catholique. Un rapport sur tous ces faits ayant été présenté au saint-père dans l'audience du 30 septembre de la présente année, par moi sousigné, substitut de la secrétairerie de la sacrée Congrégation des indulgences, Sa Sainteté a bien voulu approuver le vœu ou offrande dont il s'agit, tel qu'il est exposé dans l'écrit imprimé ci-joint, qui lui a été soumis, et confirmer les indulgences accordées par ses prédécesseurs, en déclarant toutefois :

1. Que les prêtres qui font ce vœu peuvent jouir, tous les jours de l'année, de l'indult personnel de l'autel privilégié.

2. Q  
qui fo  
peuve  
gence  
aux o  
chaque  
sainte  
les lun  
saint sa  
pour l  
pourvu  
l'autre  
église  
et y pr  
dévoter  
tention

3. Q  
les peu  
âmes de  
indulge  
ront, d  
qu'elles

Et a  
toujours  
en plus  
retenue  
expiatri  
daigné  
en tant  
tous les  
qui ser  
présent

2. Que tous les fidèles qui font ce même vœu peuvent gagner une indulgence plénière, applicable aux défunts seulement, chaque fois qu'ils font la sainte communion, et tous les lundis en assistant au saint sacrifice de la Messe pour les fidèles défunts, pourvu que, dans l'un et l'autre cas, ils visitent une église ou oratoire public, et y prient quelque temps dévotement, suivant l'intention de sa Sainteté.

3. Que les mêmes fidèles peuvent appliquer aux âmes des défunts toutes les indulgences qu'ils gagneront, de quelque manière qu'elles soient accordées.

Et afin d'assurer pour toujours un secours de plus en plus abondant aux âmes retenues dans les flammes expiatrices, Sa Sainteté a daigné étendre ses faveurs, en tant que de besoin, à tous les fidèles de l'univers qui feraient ce vœu. La présente concession aura

2. Quod omnes christi-fideles, qui idem votum amplexi sunt, indulgentiam plenariam fidelibus tantum defunctis applicabilem lucrari queant quocumque die ad sacram communionem accesserint, et qualibet anni feria secunda sacram Missæ sacrificium in suffragium eorumdem defunctorum fidelium audierint; dummodo in utroque casu aliquam ecclesiam seu publicum oratorium visiterint; ibique per aliquod temporis spatium juxta mentem Sanctitatis Suae pie oraverint.

3. Quod ipsis christifidelibus omnes et singulas indulgentias quocumque modo concessas, vel concedendas quas lucrari possint, animabus pariter defunctorum applicare liceat.

Et tandem, ut magis ac magis animabus piacularibus flammis addictis perenne tribuatur auxilium, ad universi orabis christifideles dictum votum exsolventes, quatenus opus sit, benigne extendit. Non obstantibus in contrarium facientibus quibuscumque.

Præsenti in perpetuum valitura, absque ulla brevis expeditione.

Datum Romæ ex eadem S. Congregationis Indulgentiarum secretaria.

*Loco † sigilli.*

F. Card. ASQUINIUS,  
Præfectus.

Aloisius Arch. Prinzivalli,  
Substitutus.

Ita reperitur in registro autographo adservato in sec. S. Congregationis Indulgentiarum, cum quo præsens copia collata plene et ad verbum concordat. In quorum fidem, etc. Datum Romæ ex secretar.

sa valeur à perpétuité, nonobstant toute disposition contraire, et sans aucune expédition du bref.

Donné à Rome, de cette même secrétairerie de la sacrée Congrégation des Indulgences.

*Lieu † du sceau.*

F. Card. ASQUINI,  
Préfet.

Louis Archép. Prinzivalli,  
Substitut.

Tel est le contenu du registre autographe conservé à la secrétairerie de la sacrée Congrégation des indulgences, avec lequel la présente copie collationnée s'accorde pleinement de mot à mot. En foi de

qui, et  
de la se  
crée C  
dulgen  
1863.

Fri

F

IMIO

Les  
s'étan  
ayant  
ment  
que q  
une in  
ment  
Pie V  
aux  
Léon

O h  
NOUX

quai, etc. Donné à Rome,  
de la secrétairerie de la sa-  
cree Congrégation des in-  
dulgences, le 18 février  
1853.

ejusdem. Congr. Indulg.  
die 18 februarii 1853.

A. Archip. Prinzivalli,  
Substitut.

A. Archip. Prinzivalli,  
Substitut.

IMPRIMATUR :

Fr. A. BUTTAONI, Ord. Præd. S. P. A. Mag.

IMPRIMATUR :

Fr. A. LIGI, Archiepic. Icon. Vicesgerens.

Les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, s'étant confessés avec un cœur contrit et ayant reçu la communion, réciteront dévotement devant un crucifix, et en quelque langue que ce soit, l'oraison suivante, gagneront une indulgence plénière accordée par Clément VIII et Benoit XIV, et confirmée par Pie VII le 10 avril 1821 ; elle est applicable aux défunts, d'après une déclaration de Léon XII du 17 septembre 1825.

Oraison.

O bon et très-doux Jésus, prosterné à genoux en votre présence, je vous prie et je

vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes égarements et une volonté très-ferme de m'en corriger, pendant que je considère en moi-même et que je contemple en esprit vos cinq plaies avec une grande affection et une grande douleur me rappelant ces paroles prophétiques que déjà le saint roi David prononçait : *Ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os.*

no  
de  
-  
ja  
D  
que  
yeux  
de P  
dans  
vœu  
tout  
repo

(V)

E  
ciel  
mort  
que,  
dans  
vent

D  
que  
yeux  
v.  
il ne

# MESSE QUOTIDIENNE DES MORTS.

## INTROÏT.

Donnez-leur le repos éternel, Seigneur, et que votre éternelle lumière luise à leurs yeux.

*Ps.* C'est vous qu'il convient de louer dans Sion ; c'est à vous qu'on offrira des vœux dans Jérusalem ; exaucez ma prière ; toute chair viendra à vous. Donnez-leur le repos...

## ORAISON.

(Voyez les diverses oraisons, pages 24, 25 et 26.)

## ÉPITRE.

Du livre de l'Apocalypse de saint Jean.

En ces jours-là, j'entendis une voix du ciel qui me disait : Ecris : bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur, parce que, dit l'esprit, ils vont de suite se reposer dans le Seigneur ; car leurs œuvres les suivent.

## GRADUEL.

Donnez-leur le repos éternel, Seigneur, et que votre éternelle lumière luise à leurs yeux.

v. La mémoire du juste sera éternelle, et il ne craindra point les discours mauvais.

## TRAIT.

Déliez, Seigneur, les âmes de tous vos fidèles défunts de tous les liens de leurs péchés. v. Et que, par le secours de votre grâce, ils méritent d'échapper à la vengeance de vos jugements. v. Et de jouir du bonheur de l'éternelle lumière.

## ÉVANGILE.

Suite du saint Evangile selon saint Jean.

En ce temps-là Jésus dit aux Juifs rassemblés: Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain il vivra éternellement: et le pain que je lui donnerai, c'est ma chair livrée pour la vie du monde. Alors les Juifs se mirent à disputer entre eux, en disant: Comment peut-il nous donner sa chair à manger? Jésus leur dit: En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour.

## OFFERTOIRE.

Seigneur Jésus-Christ, roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer et des profondeurs de l'abîme les âmes de vos fidèles défunts; sauvez-les de la gueule du lion, qu'ils ne soient pas la proie de l'enfer, qu'ils ne tom-

ben  
sign  
la s  
pro  
vou  
host  
des  
com  
de

N  
der  
vous  
teur  
avon  
vous

Il  
est é  
ces é  
gne  
étern  
gne  
que  
sanc  
les c  
reux  
gloir  
prior

bont pas dans les ténèbres ; mais que par le signe de la croix, Michel les conduise dans la sainte lumière que vous avez autrefois promise à Abraham et à sa race. v. Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; recevez-les en faveur des âmes dont nous faisons aujourd'hui la commémoration faites-les, Seigneur, passer de la mort à la vie. v. Que vous...

#### SECRETÉ.

Nous vous conjurons, Seigneur, de regarder d'un œil propice les offrandes que nous vous présentons pour les âmes de vos serviteurs et de vos servantes, afin qu'après leur avoir donné le mérite de la foi chrétienne, vous leur en accordiez la récompense. Par...

#### PRÉFACE.

Il est véritablement juste et raisonnable, il est équitable et salutaire de vous rendre grâces en tous temps et en tous lieux, ô Seigneur, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel ; c'est par Jésus-Christ, notre Seigneur, que les anges louent votre majesté, que les dominations l'adorent, que les puissances la craignent, et la révèrent, et que les cieus, les vertus des cieus et les bienheureux séraphins célèbrent ensemble votre gloire avec des transports de joie. Nous vous prions de recevoir nos voix que nous unis-

sons avec les leurs, pour chanter avec eux, prosternés devant vous : Saint, saint, saint, etc.

COMMUNION.

Qu'ils jouissent, Seigneur, des clartés de la lumière éternelle, avec vos saints pour toujours ; car vous êtes bon. Donnez-leur le repos éternel, Seigneur, et que l'éternelle lumière brille à leurs yeux, avec vos saints...

POSTCOMMUNION.

*Pour les évêques ou prêtres.*

Nous vous conjurons, Seigneur, de rendre utiles aux âmes des pontifes (ou prêtres) vos serviteurs, les prières que nous adressons à votre miséricordieuse bonté, afin que celui en qui ils ont espéré et cru, les associe, par votre grâce, à son sort éternel. Par N.-S...

*Pour nos frères, nos parents et nos bienfaiteurs.*

Faites, s'il vous plaît, Dieu tout-puissant et miséricordieux, que les âmes de nos frères, de nos bienfaiteurs, pour qui nous vous offrons ce sacrifice de louanges, obtiennent, par la vertu de ce sacrement, l'expiation de tous leurs péchés, et reçoivent de votre miséricorde le bonheur de la lumière éternelle. Par N.-S...

*De profundis, etc., p. 22.*

# CANTIQUES

## SUR LE PURGATOIRE.

Des saints la troupe gémissante  
Que purifie un feu vengeur,  
Mère tendre du Dieu sauveur,  
Vous tend une main suppliante.  
Soyez sensible à leur douleur,  
Mère aussi bonne que puissante.

O Marie ! espoir des mourants.  
Ouvrez le ciel à vos enfants.

O sources des eaux les plus pures,  
Dont une goutte, en un instant,  
Des péchés d'un cœur pénitent  
Peut guérir toutes les blessures,  
Etouffez leurs feux dévorants  
Et lavez-les de leurs souillures.

O Marie ! espoir, etc.

Ce feu qu'allume un Dieu sévère  
Est moins ardent que leur amour.  
Ils s'élancent vers le séjour  
Où Jésus règne avec sa mère.  
Quand viendra leur bienheureux jour ?  
Oh ! que l'attente en est amère !

O Marie ! etc.

Si l'âme la plus criminelle,  
Que couvrent les plus noirs forfaits,  
En vain ne recourut jamais  
A votre bonté maternelle,  
Priverez-vous de vos bienfaits

Un peuple saint, cher et fidèle ?

O Marie ! espoir, etc.

Dans votre abîme de tristesse,  
 Consolez-vous, justes souffrants,  
 Jésus brége vos tourments :  
 Sa mère à vos maux s'intéresse,  
 Changez vos lugubres accents  
 En chants d'éternelle allégresse.

O Marie ! espoir, etc.

Si vous m'aimez, aimable mère,  
 Ne laissez pas souffrir les miens :  
 J'ai peut-être dans ces liens  
 Et père et mère, et sœur et frère.  
 Ah ! s'ils n'ont point part à vos biens,  
 N'en ai-je point à leur misère ?

O Marie ! espoir, etc.

C'est votre main, Vierge propice,  
 Qui tient la clef de leur prison.  
 Vous pouvez payer la rançon  
 Que veut la divine justice.  
 Qu'ils doivent leur entier pardon  
 A vous, tendre libératrice !

O Marie ! espoir, etc.

Non, non, ce cœur si débonnaire  
 Ne sera point sourd à nos vœux.  
 Il plaide pour les malheureux  
 Mieux que ma voix ne saurait faire.  
 Comptons sur ses soins généreux :  
 On obtient tout quand on espère.

O Marie ! espoir, etc.

## Même sujet.

—  
 Au Seigneur, Dieu de vengeance,  
 Offrons nos lugubres chants ;  
 Implorons son indulgence  
 Pour nos frères gémissants,  
 Qu'encore un reste d'offense  
 Tient captifs dans les tourments.

—  
 Peut-on être inexorable  
 Aux soupirs de leurs douleurs ?  
 Du fond d'un gouffre effroyable,  
 Du sein des feux et des pleurs,  
 Leurs cris, leur voix lamentable,  
 Nous annoncent leurs malheurs.

—  
 A l'autel du sacrifice,  
 Allons fléchir les genoux.  
 Là, toujours de sa justice  
 On apaise le courroux :  
 Là, toujours son sang propice  
 Coule et pour eux et pour nous.

—  
 O Jésus ! sainte victime,  
 Vois-les d'un œil de douceur ;  
 Détruis les restes du crime  
 Qui jadis souilla leur cœur ;  
 Et conduis les de l'abîme  
 Dans le sein du vrai bonheur.

—  
 Qu'il est doux, qu'il est utile  
 D'être des anges de paix !  
 Bientôt dans ce saint asile,  
 Où se portent leurs souhaits,  
 Leur zèle, à nos vœux facile,  
 Nous rendra tous nos bienfaits.

De la céleste colère  
 Craignons les justes arrêts,  
 L'ombre, hélas ! la plus légère  
 Des moins criminels excès  
 Dans l'éternelle lumière,  
 Ne pénétrera jamais.

Même sujet.

Au fond des brûlants abîmes,  
 Nous gémissons, nous pleurons.  
 Et, pour expier nos crimes,  
 Loin de Dieu nous y souffrons.  
 Hélas ! hélas !  
 Feu vengeur, de tes victimes  
 Les pleurs ne t'éteignent pas.

A l'aspect de nos supplices,  
 Chrétiens, attendrissez-vous :  
 A nos maux soyez propices,  
 O nos frères ! sauvez-nous.  
 Hélas ! hélas !  
 Le Ciel, sans vos sacrifices,  
 Ne les abrégera pas.

De ces flammes dévorantes  
 Vous pouvez nous arracher :  
 Hâtez-vous, âmes ferventes ;  
 Dieu se laissera toucher.  
 Hélas ! hélas !  
 De ces peines si cuisantes  
 La fin ne vient-elle pas ?

Grand Dieu ! par votre justice  
 Désarmez le bras vengeur.

Que notre malheur finisse  
 Par le sang d'un Dieu sauveur.  
 Hélas ! hélas !  
 Votre main libératrice  
 Ne s'étendra-t-elle pas ?

### **SUR LES AMES DU PURGATOIRE.**

Du sein des sombres ténèbres,  
 Nous nous adressons à vous :  
 Entendez nos cris funèbres,  
 Chrétiens, et secourez-nous :  
 Notre misère est extrême ;  
 Dieu lui-même nous punit,  
 Et sa justice suprême,  
 Le glaive en main, nous poursuit.

Un feu brûlant nous dévore,  
 Nous consume ; et nous vivons  
 Pour voir redoubler encore  
 Les horreurs de nos prisons.  
 Pendant des milliers d'années,  
 Toujours pleurer et souffrir !  
 Telles sont nos destinées ;  
 Vous pouvez les adoucir.

Par l'ardeur de vos demandes  
 Désarmez un Dieu jaloux ;  
 Par vos vœux et vos offrandes  
 Faites cesser son courroux :  
 Pour apaiser sa colère  
 Nos efforts sont superflus :  
 Vous pouvez encore faire  
 Ce que nous ne pouvons plus.

Nous poussons des cris stériles.  
 Nos soupirs sont rejetés ;  
 Nos larmes sont inutiles,  
 Vos vœux seront exaucés :  
 N'abandonnez pas des frères  
 Livrés à des feux vengeurs ;  
 Que l'excès de leurs misères  
 Rende sensibles vos cœurs.

Vous que le sang, la tendresse  
 Nous avaient unis jadis,  
 Que votre âme s'intéresse  
 Pour de malheureux amis :  
 Portés par vos saints suffrages  
 Dans le céleste séjour,  
 Nous saurons, dans tous les âges,  
 Vous chérir à notre tour.

PRÉF.  
 INTRO  
 Chape  
 Litanie  
 1er  
 Ps. L  
 ORAIS

II  
 III  
 IV  
 V  
 VI  
 VII

## TABLE DES MATIERES

---

PRÉFACE DE L'AUTEUR.....	1
INTRODUCTION.....	11
Chapelet des morts.....	11
Litanies de la sainte Vierge.....	15
1er JOUR. Existence du purgatoire.....	18
Ps. <i>De profundis</i> .....	22
Oraison : Pour un évêque ou un Prêtre.....	24
— Pour un père, une mère, freres, parents ou bienfaiteurs.....	25
— Pour un ou plusieurs défunts.....	26
II JOUR. État du purgatoire.....	27
III — Peine du sens.....	32
IV — Rigueur du feu.....	37
V — Comment le feu du purgatoire tourmente les âmes.....	41
VI — La justice divine dans ses puni- tions.....	46
VII — Peine du ver ou du remords... ..	51

VIII	JOUR. Peine du dam.....	56
IX	— Intensité de la peine du dam..	61
X	— Résignation des âmes du purgatoire.....	66
XI	— Consolation et tourment de l'espérance.....	71
XII	— Sainteté des âmes du purgatoire.....	76
XIII	— Les âmes du purgatoire ne peuvent plus mériter par elles-mêmes.....	81
XIV	— Dieu, suivant les lois actuelles de sa providence, n'aide pas ordinairement les âmes du purgatoire.....	86
XV	— Communion de secours réciproques entre les trois Églises..	91
XVI	— Manière de secourir les âmes du purgatoire par voie de grâce.....	96
XVII	— Manière de secourir les âmes du purgatoire par voie de justice.....	101
XVIII	— On secourt les âmes du purgatoire par les saintes indulgences.....	107
XIX	— Dieu désire que nous fassions beaucoup de bonnes œuvres pour les âmes du purgatoire..	112

XX Jour

10

00

XXI

17

XXII

XXIII

XXIV

02

XXV

XXVI

XXVII

107

XXVIII

XXIX

011

XX JOUR.	Appliquer des suffrages aux	
	âmes du purgatoire, c'est imi-	
	ter et compléter la rédemption	
	du Sauveur.....	117
XXI	— De la gloire qu'on procure au	
	ciel par les suffrages en faveur	
	du purgatoire... ..	123
XXII	— La prière pour les âmes du pur-	
	gatoire est une des œuvres de	
	foi les plus excellentes.....	128
XXIII	— La prière pour les âmes du pur-	
	gatoire est un des actes de	
	charité les plus héroïques... ..	134
XXIV	— Motifs généraux qui nous obli-	
	gent à offrir des suffrages	
	pour les morts.....	140
XXV	— Motifs spéciaux qui nous obli-	
	gent à offrir des suffrages	
	pour les morts.....	145
XXVI	— Devoirs de justice envers le	
	purgatoire.... ..	150
XXVII	— Indifférence de la terre envers	
	le purgatoire.....	156
XXVIII	— Gratitude des âmes du purga-	
	toire envers leurs bienfaiteurs.	161
XXIX	— Des suffrages que pourront es-	
	pérer dans le purgatoire les	
	bienfaiteurs de ces saintes	
	âmes .....	161

XXX Jour. Les âmes du purgatoire s'efforcent d'obtenir le salut éternel de leurs bienfaiteurs.....	172
Cession que font quelques fidèles de toutes les œuvres satisfaites de leur vie en faveur des saintes âmes du purgatoire....	179
Formule .....	181
Acte héroïque de charité envers les saintes âmes du purgatoire, proposé à la générosité des enfants de Marie.....	182
Formule du pieux et charitable vœu pour la délivrance des saintes âmes du purgatoire des cruelles souffrances qu'elles endurent.	185
Considérations qui doivent engager tout cœur charitable à cet acte.....	188
Urbis et Orbis Decretum, ex audientia SSmi 30 septemb. 1852.....	192
Messe quotidienne des morts.....	199
Cantiques sur le purgatoire.....	203

FIN.

---

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT & CIE.,  
RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

8-1942

for-  
nel  
... 172  
ates  
fa-  
... 179  
... 181  
ates  
pro-  
... 182  
la  
pire  
ent. 185  
out  
... 188  
mi  
... 192  
... 199  
... 203

871  
871  
181  
881  
881  
881  
881  
881  
881

& CIE.,

810

Je suis misérable, Seigneur, et vous  
reconnaissez ma misère dans le sein de  
votre miséricorde, et vous me tierez de  
votre main paternelle à la jouissance  
de votre héritage. Je suis chétif, et vil,  
et abject, mais vous m'aimerez en  
ce jour, parce que j'ai espéré en vous,  
et ai dit de dire votre.

vous  
de  
rez de  
ance  
et vob.  
en  
vous,

Mais il faut en tenir un peu de la même  
pour en part, de peur de ne pas en  
avoir si grand que par la terre plus, on  
d'ailleurs, on se la procure, on sent la  
difficulté que se la procure à travers les  
travaux, on fait à avec ses douleurs, on se qui  
serait encore plus glorieux, par les  
changements en de l'air, par le, et que, l'air de  
suffliger et de trahir la paix de son âme,  
elle deviendrait à son égal la source de la  
joie la plus douce. Vous pourriez me décharger  
de la croix, vous pourriez me la laisser sans  
que j'en sente le poids. Vous pourriez étendre  
le feu qui me brûle, vous pourriez avec  
l'extinction, faire que j'en sois bien de vous brûler et  
me sois de rafraîchissement, et comme il en  
arriva, aux jeunes Hébreux dans la  
fournaise de Babylone. Je vous supplie  
donc de le faire. N'en priez de quelle manière  
je sois heureux? Si je le suis par la  
provision des biens terrestres, je vous  
en rendrai d'immortelles actions de grâces;  
si je le suis par la privation de ces biens,  
il sera un prodige qui donnera encore  
plus de gloire à votre nom et je m'en  
souviens que plus mes moments.

